CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

10 MAI 1941

L'ŒUVRE DE PAUL CLAUDEL.
Vers une pleine intelligence de l'univers. **Louis Barjon** 833
L'EDUCATION FAMILIALE ET MÉNAGÈRE.
Sa réhabilitation. . . . . **Stanislas de Lestapis** 852
ROUTES MARIALES : FONT-ROMEU, LOURDES
Cantique de la Chambre close. Cantique de la Grâce . . . . **Henry de Julliot** 867
PROPOS D'EMMAUS : « Je m'en attends à Dieu seul ». L'Appel de Jeanne-d'Arc . . **Paul Doncœur** 879

CHRONIQUES

Chronique de la Vie Française. 884
Chronique monétaire.
Philosophie du Franc français 896

REGARDS SUR LE MONDE.
Allemagne — Angleterre — Hongrie — Yougoslavie — Etats-Unis — Japon 904
Saint-Siège 918
ACTUALITÉS ET DOCUMENTS.
Les programmes de Morale à l'école primaire. — L'apport spirituel de l'Action Catholique au renouveau français — La limitation des bénéfices du temps de guerre en Allemagne 921

LES LIVRES

ÉVÉNEMENTS. 939

EDITIONS PAYS DE FRANCE

BIMENSUELLE N° 9

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e
Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard
ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52
Chèque Postal Lyon 904.40

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

L'ŒUVRE DE PAUL CLAUDEL

Vers une pleine intelligence de l'Univers

Miroir gigantesque de toutes choses créées, telle nous est apparue tout d'abord l'œuvre de Paul Claudel. Nous ne pourrions toutefois sans la trahir nous en tenir à ce regard (1). Il nous faut maintenant aller plus avant, dépasser la simple constatation de cette présence de l'Univers au cadre du poème. C'est le sens et le « pourquoi » de cette conquête, à laquelle le poète nous convie, qu'il est nécessaire de découvrir.

Posséder le Monde. Mais dans quel but ? Non pour nous en contenter, et nous abreuver égoïstement à ses richesses. Celles-ci n'ont point, nous le pressentons, de quoi apaiser notre soif. Plus haute est notre ambition. Nous brûlons d'arracher à la Création son secret, d'obtenir d'elle cette parole d'éternité qu'elle a reçu mission de nous faire entendre, et qui seule justifie son existence. Anxieusement penchés sur le visage de l'Univers, attentifs à cette question comme à cette réponse qui dort dans l'énigme de son regard, nous attendons le mot qui délivre : l'aveu fait par la Création de sa radicale insuffisance et, par contre-coup, le témoignage enfin rendu à cet au-delà des choses, dont elle-même n'est que l'impossible promesse, « la promesse qui ne peut être tenue ».

Cette parole, ceux-là seulement la pourront entendre, qui auront contraint l'Univers à ne leur plus rien celer de son mystère. Ceux-là qui, guéris des grossières illusions du regard charnel, se seront faits accessibles aux raisons dernières de

---

(1) Cf. la conclusion de notre première étude : *Cité Nouvelle*, 25 mars 1941. L'Œuvre de Paul Claudel. Saisie totale de l'Univers.

la Création visible. Si elle ne nous devait conduire à une parfaite intelligence des êtres et des choses, la saisie totale de l'Univers demeurerait un leurre.

Ici donc doit s'élargir notre connaissance et notre amour.

Tant qu'il ne fait qu'en recueillir fragmentairement les richesses, le conquérant du monde n'a rien dans les mains qu'une inerte poussière. Le sens de l'Univers lui reste fermé.

L'Univers en effet n'est pas un simple réceptacle d'objets divers, entassés, juxtaposés. L'Univers est vivant. Lorsque Claudel nous promène au travers de la Création, ce n'est pas une salle de musée qu'il nous fait visiter, où sont alignées les mortes reliques d'un temps disparu. Il nous introduit au centre d'une vaste usine en action où tous les rouages s'emboîtent, où courroies, poulies, pièces de transmission participent à une œuvre d'ensemble.

Mieux encore nous entrons à sa suite au sein d'un colossal organisme vivant, où chaque cellule pourtant différenciée collabore à la vie générale, où nous observons entre elles d'incessants échanges, apports de l'une à l'autre, lutte ou assistance, don ou refus, attrait ou répulsion, où tout nous paraît entraîné dans l'ample rythme, dans la grande pulsation universelle.

Dès lors mon inventaire minutieux ne me saurait suffire. Saisir la multiplicité des choses, c'est piètre gain, tant que je ne fais pas effort pour connaître comment tous ces êtres coexistent, co-naissent (naissent ensemble), tant que je demeure à l'écart, en dehors du Jeu.

Il nous faut maintenant prendre du recul, nous retirer de la périphérie où nous a entraînés notre quête, revenir à ce centre élevé d'où le spectacle de la vie totale va nous apparaître. Du haut de cet observatoire, de cette terrasse de l'esprit, voici que je perçois tout d'abord l'universel mouvement des choses. Tout dans le monde se meut et s'agite. Rien qui ne soit changement, accroissement, devenir, élan vers quelque forme nouvelle. Que je considère la Terre en son obscur et perpétuel travail, ou le minéral qui ne me paraît immobile que parce que la mesure de sa durée déborde l'échelle de ma

propre subsistance, ou le monde des plantes et des animaux dont les lentes transformations me deviennent sensibles au fil des saisons et des âges, ou bien encore la société des humains emportés dans le tourbillon de leurs mutuels rapports, partout je rencontre le mouvement, partout l'action, partout le drame.

Ce frémissement de la vie, il appartient précisément au poète de le capter et de le traduire. C'est ici que le rythme joue son rôle, le merveilleux rythme claudélien qui se coule dans le mouvement même des choses, en épousant toutes les courbures, en soulignant les reliefs, en faisant sentir tout le mécanisme subtil.

Qu'est-ce, en effet, que le rythme, dans le poème, sinon la vivante société des mots, ces mots, qui, nous l'avons dit, représentent et définissent toutes choses ? A l'image des êtres vivants emportés, brassés, mêlés dans l'universel élan cosmique, les mots, à l'intérieur de l'inégalable verset claudélien, se rencontrent, se mesurent, s'éprouvent, s'attirant ou se repoussant l'un l'autre.

Qu'il s'agisse des mouvements les plus matériels, de celui de la mer en furie se heurtant aux roches de la côte, ou de l'ardente crépitation de la flamme, ou bien encore du lent balancement de la palme dans la brise ; qu'il s'agisse des élans les plus intérieurs, les plus spirituels, comme la houle des passions et des désirs qui soulève le cœur des hommes, tout sera exprimé, transposé avec fidélité dans la sûre cadence du langage.

Deux exemples choisis entre mille pourront suffire à le prouver. Voulez-vous saisir sur le vif cette traduction par le rythme d'un mouvement matériel ? Entendez le coup de vent subit qui, succédant à un grand calme, s'élève, balayant tout sur son passage. Il faut sentir l'opposition de ces deux versets, que l'œil comme l'oreille peut percevoir, car la disposition même des mots sur le papier a son éloquence et sa valeur :

« Comme quand dans le ciel plein de nuit avant que ne claque le premier feu de foudre,

Soudain le vent de Zeus dans un tourbillon plein de pailles et de poussières avec la lessive de tout le village » (1).

Tout est admirable dans ce passage. Les sourdes et pesantes sonorités du premier verset expriment à merveille l'oppression de l'attente, le silence précurseur du brusque déchaînement de la tempête. Et quelle force singulière acquiert, en tête de la deuxième phrase, cet adverbe qui tout à coup nous avertit, avant même que nous ayons pu nous rendre compte de la chose, que l'événement imprévisible se déclanche : « Soudain » ! Que dire enfin de cette haletante succession de syllabes, qu'accélère encore l'accumulation des consonnes doublées, nous emportant à perdre souffle, jusqu'à l'audacieuse image finale, dans une envolée irrésistible ? Il y a là, à vrai dire, beaucoup plus qu'un facile procédé d'harmonie imitative. Le langage tout entier participe à l'ébranlement de la nature. Et ne dirait-on pas que la respiration du poète s'est accordée à la respiration du ciel ?

S'agit-il maintenant de rendre le mouvement tout spirituel des âmes ? Là encore combien le rythme des versets ajoute aux mots de valeur expressive ! Ecoutez Pierre de Craon, l'architecte, opposer la façon bien différente dont Violaine et lui-même répondent à l'appel de Dieu :

« Va au ciel d'un seul trait !

Quant à moi, pour monter un peu, il me faut tout l'ouvrage d'une cathédrale et ses profondes fondations » (2).

Quelle légèreté dans le premier membre de phrase ! Claudel, comme autrefois Racine (« Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur »), retrouve d'instinct cette utilisation des monosyllabes si propres à évoquer la simplicité de l'innocence. Ame toute pure, la jeune fille Violaine, semblable à « l'alouette de la terre chrétienne », vole vers Dieu, d'un coup d'aile et sans retard. Tout autre sera l'ascension du loyal bâtisseur qui, lui, sait sa misère et son péché. Il ne pro-

---

(1) *Cinq Grandes Odes*, page 43.

(2) *L'Annonce faite à Marie*, prologue, page 29.

gresse qu'à pas lourds, au prix d'un continuel effort. Et c'est ce que saura nous rendre sensible ce deuxième verset qui péniblement se déroule, étayé de larges mots, scandé d'allitérations massives (1).

*
**

Ce mouvement dont toute la création nous paraît animée, nous ne tardons pas à en découvrir le sens. Claudel se plait à nous y faire voir le témoignage de l'universelle insatisfaction des êtres. Comme le malade qui se retourne sur sa couche pour y trouver un impossible repos, la nature entière s'agite et souffre. Qu'est-ce que la vie, sinon un perpétuel combat pour échapper à la morsure du temps, pour ralentir l'usure inévitable qui nous entraîne vers la mort ? Tous les vivants bougent par le besoin qu'ils ont les uns des autres, mettant en commun leurs puissances de résistance et leur volonté de durer. Je comprends mieux encore leur radicale insuffisance, à les voir implorer l'un de l'autre, par ce mouvement qui est le langage muet du désir, le complément que leur indigence réclame. La terre appelle la tendresse de l'eau, la fleur mendie les rayons du soleil,

« Et la rose trempée d'eau se
Tourne, odorante, vers l'astre chaud » (2).

A y regarder d'un peu près, il n'est point, dans la nature, de manifestation de la vie qui n'implique cette idée du besoin et de l'échange. Nous y rencontrons toutes les actions et réactions des vivants les uns avec les autres, depuis les plus égoïstes et les plus brutales, tel le lion qui bondit sur sa proie et la dévore pour s'en augmenter, jusqu'aux plus désintéressées, les plus subtiles, celles que seul un artiste pourra sentir.

Ainsi Cœuvre, le poète, disant à Besme :

« O Besme, si cette feuille devient jaune,
Ce n'est point parce que les canaux obstrués se flétrissent,

---

(1) Ou*vrage*... cath*édrale* ; pro*fondes*... *fond*ations.
(2) *La Ville*, deuxième version, page 227.

Et ce n'est point non plus pour que, tombant, elle abrite et nourrisse au pied de l'arbre les graines et les insectes.

Elle jaunit pour fournir saintement à la feuille voisine qui est rouge l'accord de la note nécessaire » (1).

Pareils échanges entre les hommes. Là encore depuis les plus violents, comme ceux des guerriers qui s'affrontent, jusqu'aux plus utilitaires, tels les échanges commerciaux entre marchands, jusqu'aux plus spirituels et aux plus complexes, les élans et les désirs du cœur, que seul celui qui aime pourra reconnaître :

« O femme ! ô compagnon féminin, amère amie !
O notre amère vie ! ô amour, comme l'orange amère,
Aussi suave à l'odeur, aussi étrange et amère au cœur et à la bouche ! » (2).

Non moins sûrement, entre ces deux mondes, celui de la nature et celui des humains, s'établissent d'incessants rapports. L'homme n'assimile-t-il pas pour vivre, les transformant en la substance de son propre corps, tous les éléments épars dans l'univers ? Des images que lui fournit la nature, des impressions sensibles qu'il reçoit du monde extérieur, ne constitue-t-il pas les assises fondamentales de sa connaissance ? Tant il est vrai que rien ne vit, que nul ne pense ici-bas qui n'ait besoin pour vivre et pour penser du concours de l'Univers total. Tant il est vrai que tout se tient dans la Création, L'activité de l'être le plus infime ne cesse pas d'intéresser l'entière communauté des vivants. L'ébranlement parti de n'importe quel point de la masse solidaire se communique, de degré en degré, plus ou moins perceptible, jusqu'aux confins du monde existant :

« Un seul grattement de l'ongle et la cloche de Nara se met à gronder et à résonner.

Un mot rond sans aucune tige qui s'épanouit tout seul en plein papier, un seul caractère que le doigt n'achève pas sur le sable,

Et l'âme tout entière s'émeut dans les profondeurs superposées de son intelligence.

---

(1) *Ibid.*, page 203.
(2) *Ibid.*, page 236.

Une seule feuille de saule sur le verre de l'étang, et le ciel tout entier avec ses étoiles et la terre et le Palais des Rois et la ville que la vie a quittée,

D'un bout à l'autre de cette étoffe de sommeil se mettent à trembler et à frémir.

La lune au Septième Etage du Ciel est atteinte par la ride imperceptible » (1).

Cette secrète affinité entre tous les êtres, Claudel sait si bien nous aider à la découvrir ! Nous comprenons mieux maintenant pourquoi ce conquérant du monde se plaisait à dérouler sous nos yeux l'infinie variété des créatures. Il s'agissait de nous rendre attentifs, par delà leurs divergences de surface, à cette parenté profonde qui subsiste entre elles en dépit de la fragmentation des temps et de l'éparpillement des espaces. Lorsque le voyageur nous conduisait en Chine, c'était pour nous y faire retrouver, au travers d'un décor, d'une mentalité, d'une civilisation, pour nous de tout point déroutante, l'éternelle constance de la nature, l'inchangeable mystère de l'homme. Ne fallait-il pas que la Création tout entière pût se dresser enfin à nos regards dans sa robe indéchirable et sans couture ?

« Comme la phrase qui prend aux cuivres

Gagne les bois et progressivement envahit les profondeurs de l'orchestre,

Et comme les éruptions du soleil

Se répercutent sur la terre en crises d'eau et en raz-de-marée,

Ainsi du plus grand Ange qui vous voit jusqu'au caillou de la route et d'un bout de votre création jusqu'à l'autre,

Il ne cesse point continuité, non plus que de l'âme au corps » (2).



Ici triomphe le poète. Nul comme lui n'est apte à nous faire sentir cette mystérieuse complicité des choses. Au rebours, en effet, de la connaissance scientifique qui isole chaque élément, analyse, dissèque, distribuant la réalité en catégories

(1) *Feuilles de Saints*, Poèmes au verso de Sainte Geneviève, page 116.
(2) *Cinq Grandes Odes*, pages 58.

utiles, la poésie saisit l'objet dans son entité vivante, dans ses rapports avec l'ensemble.

Qu'est-ce qu'un arbre pour le savant ? Un sujet de laboratoire, offrant successivement à l'indiscrétion des appareils de section, au grossissement du microscope, ses racines, ses branches, ses canaux, ses fibres et ses feuilles. Pour le poète l'arbre est un tout, non seulement indivisible en lui-même, mais en intelligences subtiles avec le ciel et la terre, accordé aux vertus du sous-sol, à l'harmonie du site, bénéficiaire de l'activité totale du monde, secrètement confident des désirs et des aspirations de notre cœur.

Semblable à l'architecte, à la voix duquel « les matériaux de toutes parts choisis s'unissent en un plan qui les justifie et les coordonne », le poète, en toute occasion, redécouvre et proclame l'admirable ordonnance de l'Univers (1). Du vaste édifice écroulé il se plait à recomposer les lignes, à réinventer le projet qui dut présider à sa naissance.

« Ne quitte point mes mains, ô Lyre aux sept cordes, pareille à un instrument de report et de comparaison !

Que je voie tout entre tes fils bien tendus ! et la Terre avec ses feux, et le ciel avec ses étoiles (2).

Ce sont les images qui traduiront, dans le poème, cette saisie des créatures dans leur mystérieuse co-existence. Tout un monde de comparaisons et de symboles nous permettront de voir les choses les unes en fonction des autres, les unes au travers des autres. L'ardente vision du poète bouscule le mensonge des frontières et l'opacité des cloisons. Le monde spirituel lui-même lui apparaît à l'image et à la ressemblance du monde de la matière :

« Ce qui était de l'ordre de l'esprit transposé dans celui de la matière

Cependant reçoit du même Acte origine et figure dans la même lumière.

Qu'est-ce qui se passe dans le silence de la nuit ? à quoi sont occupées les forêts et la mer ?

---

(1) *Feuilles de Saints*, page 58.
(2) *Cinq Grandes Odes*, page 22.

Nous ne comprenons les choses que si nous nous mettons avec elles dans le même état de prière.

Dans l'immense ruine qu'est le monde il reste des amorces et des indications.

Nous sommes héritiers de son désastre, la nature se souvient et nous l'écoutons ! (1).

Point de créature ici-bas qui ne tienne à l'ensemble des créatures. Bien plus, chacune, par quelque côté, est l'image certaine de toutes les autres. Partout je puis saisir des ressemblances, et donc expliquer un objet à l'aide d'un autre objet, m'aider, pour le mieux connaître, de toutes les affinités que je lui découvre avec la gamme entière des êtres.

N'est-ce point là, par excellence, la connaissance poétique du monde que cette aptitude à percevoir l'harmonie, la consonance universelle, que cette instinctive association d'une image à une autre image, ce pouvoir d'évocation prompt à saisir la vérité sur tous ses prolongements divers ? Et certes cette façon de voir les choses déroute un peu ceux qui ne sont pas poètes. Ecoutez Don Rodrigue parlant de celle qu'il aime (Dona Prouhèze) en présence du Chinois, son serviteur et son confident. Rodrigue, nécessairement poète puisqu'il est amoureux, mêle dans son rêve toutes les images, celles du corps et celles de l'âme de la bien-aimée, celles encore de la nature, et le Chinois n'y comprend goutte ! Tous deux sont en train de contempler le ciel étoilé :

DON RODRIGUE (*à demi-voix et comme se parlant à lui-même*)

Regarde, mon amour ! Tout cela est à toi et c'est moi qui veux te le donner.

LE CHINOIS

Etrange lumière que ce million de gouttes de lait !

DON RODRIGUE

Là-bas, sous les feuilles, il éclaire une femme qui pleure de joie et qui baise son épaule nue.

LE CHINOIS

Qu'importe cette épaule, je vous prie, Monsieur le sauveur d'âmes ?

---

(3) *Feuilles de Saints*, page 62.

DON RODRIGUE

Cela aussi fait partie des choses que je ne posséderai pas en cette vie.

Ai-je dit que c'était son âme seule que j'aimais ? c'est elle tout entière.

Et je sais que son âme est immortelle, mais le corps ne l'est pas moins,

Et de tous deux la semence est faite qui est appelée à fleurir dans un autre jardin.

LE CHINOIS

Une épaule qui fait partie d'une âme et tout cela ensemble qui est une fleur, comprends-tu, mon pauvre Isidore ? O ma tête, ma tête !

DON RODRIGUE

Isidore, ah ! si tu savais comme je l'aime et comme je la désire !

LE CHINOIS

Maintenant je vous comprends et vous ne parlez plus chinois » (1).

Nous rencontrerons toujours chez Claudel cette façon globale d'exprimer les choses, au travers d'un jeu subtil et complexe de symboles, et sur tous les plans possibles à la fois. De là son obscurité apparente, mais aussi son incontestable richesse. Prenez, par exemple, dans *Cinq grandes Odes*, celle qui a pour nom : La Muse qui est la Grâce. Le titre à lui seul en dit long, à cet égard. Ce colloque que nous y entendons entre cet être ailé et ce « lourd compère » qui lui fait réponse, c'est tout aussi bien le dialogue de la Muse et du Poète, celui de l'Ame et du Corps, de la Femme et de l'Homme, ou de la Grâce et du Pécheur. Tous ces aspects divers, mais qui ne sont pas sans intimes ressemblances, sont là exprimés, d'un seul tenant, dans une sorte de confrontation confuse, où il nous faut rebondir sans cesse d'une perspective vers une autre. Ici parle la Femme, là c'est la Muse, ici l'Ame, ici la Grâce. L'esprit trop avide de clarté, de logique risque de s'y perdre et de s'y rebuter. Un lecteur cartésien se prendra la

(1) *Le Soulier de Satin*, première journée, page 69.

tête à deux mains, criera à l'imposture ou donnera sa langue au chat. Pourtant une éblouissante richesse de sens renaît et s'accroît sans cesse de cette prise de conscience totale. Après le jaillissement de cette sombre fusée, lourde de promesses pour qui sait y croire, voici la lumineuse pluie d'étincelles qui bientôt retombe, illuminant toutes les pentes. Nous nous retrouvons, en définitive, après cet étonnant malaxage poétique, mieux éclairés sur ce que représente à nos yeux comme à notre cœur et la Muse et l'Ame, et la Femme et la Grâce.

« Les meilleurs thèmes poétiques, écrit Claudel dans *Positions et Propositions*, sont ce que j'appelle des thèmes qui composent, des thèmes qui, comme la nature, ont besoin pour s'exprimer d'une grande variété d'éléments ».



Prises dans l'irrésistible tourbillon qui les entraîne les unes vers les autres, les créatures m'apparaissent désormais engagées dans une trame continue de rapports qu'il appartient à mon esprit de mesurer et de comprendre. L'heure est venue pour moi de dégager la leçon dernière d'un tel spectacle.

Fragmentaires et indigents, tous ces êtres proclament leur nostalgie de l'unité perdue. Ils s'opposent entre eux par cela seulement qu'ils ont en eux de pauvreté et de limite, ce par quoi précisément ils n'ont rien à se communiquer. Ils s'attirent tout au contraire par ce qu'il y a en eux de richesse assimilable, ce par quoi ils demeurent capables de coïncider, de symphatiser et de se fondre. Ils cherchent en somme à atténuer leurs différences, à retrouver ensemble l'harmonie primitive, compromise par la pulvérisation de l'être qui, à l'origine, les constitua dans leurs limites. Lentement regroupée dans l'aspiration du Verbe qui la fit éclore, la Création tout entière semble appeler vers la lumière, implorer sa rédemption.

J'éprouve, du même coup, moi qui la contemple, le pouvoir qui m'est dévolu de l'aider à se reconquérir, à rejoindre ses éléments épars. J'ai sur elle cet avantage de réussir à prendre

conscience du désir qui, à son insu, l'anime. Seul entre tous les êtres, je puis reconnaître cet élan vers l'unité et le diriger jusqu'à son terme. N'ai-je pas reçu, en effet, participation de cet esprit vainqueur capable de rassembler en lui ce que la matière retient dispersé ?

L'esprit ! C'est bien là mon privilège. L'Esprit, cette grande force de fusion, lien vivant de toutes choses vivantes, que Claudel se plut toujours à comparer à l'eau ! Cette dernière n'est-elle pas, dans le domaine de la matière, l'élément qui figure le mieux cette aptitude de l'esprit à tout rejoindre ? L'eau, cette ardente créature liquide, qui, composée de mille gouttes, n'en forme pas moins une goutte unique. Qui, subtile, partout s'infiltre, dissolvant la compacité des corps, désagrègeant les résistances. L'eau, et entre toutes les eaux, la mer ! La mer qui relie les continents, draine à elle, par tous ses fleuves, la substance ductile de la terre, et, subissant la traction des astres, semble réunir dans sa palpitation gigantesque le rythme du monde habité à celui des gravitations célestes. La mer, pour tout dire, image de l'infini, qui invite au départ, loin des pauvretés du sol ferme, vers les mystérieuses richesses du large :

« Mais elle est la vie même sans laquelle tout est mort, ah ! je veux la vie même sans laquelle tout est mort !

La vie même et tout le reste me tue qui est mortel !

Ah ! je n'en ai pas assez ! Je regarde la mer ! Tout cela me remplit qui a fin.

Mais ici et où que je tourne le visage et de cet autre côté

Il y en a plus et encore et là aussi et toujours et de même et davantage ! Toujours, cher cœur !...

. . . .

Possédons la mer éternelle et salée, la grande rose grise ! Je lève un bras vers le paradis ! je m'avance vers la mer aux entrailles de raisin !

Je me suis embarqué pour toujours ! Je suis comme le vieux marin qui ne connaît plus la terre que par ses feux, les systèmes d'étoiles vertes ou rouges enseignés par la carte et le portulan.

Un moment sur le quai parmi les balles et les tonneaux, les papiers chez le consul, une poignée de main au stevedore ;

Et puis de nouveau l'amarre larguée, un coup de timbre aux machines, le break-water que l'on double, et sous mes pieds

De nouveau la dilatation de la houle ! » (1).

Mais qu'est-ce que la mer au regard de l'esprit ! Que sont les étendues navigables en comparaison des espaces illimités désormais ouverts à ma connaissance ? Le départ merveilleux auquel le poète aspire passe en séduction la griserie des plus beaux voyages.

Il ne s'agit plus seulement pour l'homme de s'abandonner passivement au roulis des grandes vagues. Le voilà confondu lui-même avec le profond élément liquide. L'esprit le porte, mais il *est* l'esprit. Le voilà capable à son tour d'exercer sur toutes choses sa domination victorieuse, et d'assimiler l'Univers.

« Si j'étais la mer, crucifiée par un milliard de bras sur ses deux continents,
A plein ventre ressentant la traction rude du ciel circulaire avec le soleil immobile comme la mèche allumée sous la ventouse,
Connaissant ma propre quantité,
C'est moi, je tire, j'appelle sur toutes mes racines, le Gange, le Mississipi,
L'épaisse touffe de l'Orénoque, le long fil du Rhin, le Nil avec sa double vessie,
Et le lion nocturne buvant, et les marais, et les vases souterrains, et le cœur rond et plein des hommes qui durent leur instant.
Pas la mer, mais je suis esprit ! et comme l'eau
De l'eau, l'esprit reconnaît l'esprit,
L'esprit, le souffle secret,
L'esprit créateur qui fait rire, l'esprit de vie et la grande haleine pneumatique, le dégagement de l'esprit
Qui chatouille et qui enivre et qui fait rire !
O que cela est plus vif et agile, pas à craindre d'être laissé au sec ! Loin que j'enfonce, je ne puis vaincre l'élasticité de l'abîme » (2).

Rien ne limite plus ma puissance. Je connais maintenant l'infaillible secret, le mot qui fait osciller, d'eux-mêmes, sur leurs gonds les lourds vantaux de la caverne. Installant tout le réel en mon cœur, je lui restitue du même coup sa raison d'être et son sens. Etranger jadis à la Création, il m'a suffi de

(1) *Cinq Grandes Odes*, page 47.
(2) *Cinq Grandes Odes*, page 49.

l'accueillir pour la retrouver accordée à mes exigences les plus certaines.

« Quelle
Porte m'arrêterait ? quelle muraille ? L'eau
Odore l'eau, et moi je suis plus qu'elle-même liquide !
Comme elle dissout la terre et la pierre cimentée j'ai partout des intelligences !
L'eau qui a fait la terre la délie, l'esprit qui a fait la porte ouvre la serrure.
Et qu'est-ce que l'eau inerte à côté de l'esprit, sa puissance
Auprès de son activité, la matière au prix de l'ouvrier ?
Je sens, je flaire, je débrouille, je dépiste, je respire avec un certain sens
La chose comment elle est faite ! Et moi aussi je suis plein d'un dieu, je suis plein d'ignorance et de génie !
. . . .
Je connais toutes choses et toutes choses se connaissent en moi,
J'apporte à toute chose sa délivrance.
Par moi
Aucune chose ne reste plus seule mais je l'associe à une autre dans mon cœur » (1).

Car voici que, grâce à l'esprit, il n'est plus de créature qui ne puisse être, je le devine, soustraite à l'esclavage du temps, arrachée à l'engrenage de la mort, qui ne devienne susceptible d'atteindre, par moi, au travers de moi, à l'Eternité :

« Je ne puis rien nommer que d'éternel.
La feuille jaunit et le fruit tombe, mais la feuille dans mes vers ne périt pas,
Ni le fruit mûr, ni la rose entre les roses !
Elle périt, mais son nom dans l'esprit qui est mon esprit ne périt plus. La voici qui échappe au temps » (2).



Le poète a réalisé son ambition magnifique. Ne peut-il croire avoir atteint au delà de ses espérances ? Eclairé maintenant sur la valeur de l'esprit, n'est-il pas en droit de mesurer sa propre grandeur ?

---

(1) *Cinq Grandes Odes*, page 50.
(2) *Ibid.*, page 62.

Car du coup le problème s'est retourné. Toutes les perspectives ont changé de sens. Jadis l'homme errait misérablement, quêtant de créature en créature sa maigre nourriture. Que pouvaient-elles donc lui donner, qu'il ne possédât d'abord lui-même et davantage ? Il rit de ses illusions d'antan, depuis qu'il lui a été donné de réunir le monde entre ses doigts, non plus comme la pomme désirable et trompeuse du paradis, mais comme un être vivant, comme un frêle oiseau désarmé dont la chaleur palpitante emplit ses paumes, depuis qu'il a senti battre dans sa main la grande inquiétude de l'Univers.

Jadis il suppliait la Création ; c'est elle aujourd'hui qui l'implore, saluant en lui le jeune dieu capable d'apaiser cette soif d'unité qui la tourmente. La réponse épiée au fond des yeux de l'Univers s'est brusquement muée en question ardente :

— Et toi, qui donc es-tu ? Qui donc es-tu, toi qui m'interroges ? Pour moi, « je meurs et voici que je n'existe plus », « car je ne sais qui je suis moi-même, et je fuis et m'échappe comme une source perdue ! Mais toi, ne peux-tu rien pour moi ? »

De tous les points du vaste monde, c'est comme si montait vers l'homme cette suprême adjuration que le faible Cébès mourant adressait à son frère vainqueur :

« Donne-moi de la lumière ! donne-moi de la lumière ! donne-moi de la lumière ! donne-moi de la lumière ! car je veux voir !

Donne-moi de l'air, car j'étouffe !

Donne-moi à boire, car je ne veux point de cette eau qu'ils me présentaient.

Mais toi, donne-moi de l'eau à boire, car la soif me consume, afin que je meure en paix !

O frère ! j'ai mis ma confiance en toi, ne me secourras-tu pas ? Je te supplie, soldat, Chef d'or, ô mon frère à la chevelure éclatante ! » (1).

Hélas ! Comme Tête d'Or s'était tu, le poète, pour la première fois, se voit contraint de garder silence. Il a pu découvrir et peser cette détresse universelle. Il demeure impuissant à la consoler et à la guérir.

---

(1) *Tête d'Or,* deuxième version, page 313.

C'est ici qu'il doit renoncer, et lui-même appeler à l'aide. C'est ici que le chant humain se doit achever en prière.

Habiles à démasquer l'insuffisance des créatures, pourrions-nous demeurer les seuls à refuser de reconnaître et de confesser notre misère ?

« Nous avons conquis le monde et nous avons trouvé que votre création est finie » (1).

Mais ne suis-je point créature, moi-même ? Que je reprenne donc le bâton du pèlerin ! Et de même que j'allais tout à l'heure, d'une extrémité de l'Univers à l'autre, vérifier de toutes parts les bornes attestant son indigence et ses limites, que je fasse courageusement le tour de mon domaine intérieur ! Les bornes n'y sont pas moins visibles. Je me reconnaîtrai fermé sur moi-même, prisonnier de mon propre néant. Partout où me porteront mes pas, je rencontrerai l'épaisse enceinte dont mon être est circonscrit, rempart plus infranchissable encore que n'apparurent au visiteur étranger les murailles des vieux Empires :

« Non point la forêt ni la grève, chaque jour le site de ma promenade est un mur,

Il y a toujours un mur à ma droite.

Un mur que je suis et qui me suit et que je déroule derrière moi en marchant et devant moi il y a encore provision et fourniture.

Un mur continuellement à ma droite.

A ma gauche il y a la ville et les grandes avenues en partance vers toute la terre,

Mais il y a un mur à ma droite.

Je tourne (à cette station du tram) et je sais que c'est par là la mer.

Mais le mur est indécollable à ma droite.

Il y a toute une ville sous mes pieds, tout un monde fragile dans le soir qui s'allume et qui s'éteint.

Mais cela n'empêche pas ce mur à ma droite.

Un mur qui ne me conduit ailleurs que pour me ramener au même point,

(1) *Cinq Grandes Odes*, page 179.

Et quand je fermerais les yeux, je n'ai qu'à tendre la main
Pour vérifier cette présence à ma droite » (1).

L'homme est, lui-même, un univers fermé.

Parce qu'un reflet de l'intelligence divine illuminait son visage, il élevait un front d'orgueil. Il doit confesser maintenant que de cet Esprit souverain il n'est que l'insolvable débiteur. Aussi sûrement que la Création réclame de lui son unité, lui-même, à son tour, se doit tourner vers Dieu pour obtenir sa délivrance. Alors seulement il pourra revenir aux créatures, capable d'exercer efficacement son pouvoir sur l'Univers.

Et voici que le sentiment de mes propres limites, qui semblait devoir me paralyser, va devenir le tremplin d'où je rebondirai dans la voie royale ouverte désormais toute grande à mon désir, loin des fausses issues désespérément tentées où je ne pouvais trouver passage. Opérant un rétablissement douloureux, que j'accepte l'amère, l'humiliante, mais la bienfaisante conscience de ma plénière infirmité ! Si je veux que le monde cesse vraiment de me faire écran, de rester imperméable à mon regard, il faut que s'amenuise d'abord et se dissipe ce qui en moi-même est limite, ce qui fait écran à la pure Lumière ! Si je ne veux plus d'obstacle hors de moi, je dois supprimer tout obstacle en moi.

En attendant je ne puis prétendre sans mensonge vaincre et résoudre l'énigme qui m'entoure, n'étant pas moi-même lumière et solution. Je ne puis soustraire les créatures au broiement de la souffrance, ne sachant point faire sourdre en mon cœur la source de la joie et du bonheur. Je ne puis défendre la Création de la mort, quand la Vie n'est pas mon partage.

Et pourtant l'exigence demeure, l'incoercible exigence qui me veut tout à la Joie, tout à la Lumière, tout à la Vie.

Dès lors que me reste-t-il autre chose à faire, à moins de désespérer, de nier mon désir et de condamner l'Univers, qu'à m'élancer vers cette source de l'être, dont j'éprouve seulement

(1) *Feuilles de Saints.* La muraille intérieure de Tokyo, p. 108.

sur ce néant que je suis et qui lui résiste, la formidable, la délicieuse et douloureuse pression ? La voilà donc enfin cette Présence qui tour à tour me sollicite et m'exclut, selon que je me refuse ou m'abandonne !

« Délivrez-moi du temps et prenez mon cœur misérable, prenez, mon Dieu, ce cœur qui bat !
Mais je ne puis forcer en cette vie
Vers vous à cause de mon corps et votre gloire est comme la résistance de l'eau salée !
La superficie de votre lumière est invincible et je ne puis trouver
Le défaut de vos éclatantes ténèbres !
Vous êtes là et je suis là.
Et vous m'empêchez de passer et moi aussi je vous empêche de passer.
Et vous êtes ma fin, et moi aussi je suis votre fin.
Et comme le ver le plus chétif se sert du soleil pour vivre et de la machine des planètes,
Ainsi pas un souffle de ma vie que je ne prenne à votre éternité.
Ma liberté est limitée par mon poste dans votre captivité et par mon ardente part au jeu ! » (1).

Présence en laquelle il faut croire ! Entouré de toutes parts par Dieu, défini par Lui, que je tâte la limite sans fissure de mon être périssable, comme on tâte le mur de propriété qui ferme l'enclos du jardin ! En deçà de cette haute muraille, voici mon royaume de misère, où tout n'est qu'obscurité, deuil, dispersion de l'être, souffrance et néant. Puissé-je là goûter du moins cette tragique insuffisance qui me révèle à moi-même ! Je répéterai le mot de Mesa :

« Cela du moins est à moi ! Cela du moins est à moi ! » (2).

Mais de l'autre côté de la sombre façade s'ouvre l'Espace illimité, l'éblouissement du Mystère. J'appuie ma main brûlante à la fraîcheur de la paroi, je touche l'absolue frontière. Je m'assure, je m'appuie délicieusement sur cette Présence à mes côtés qui pour moi ne cessera d'exister, devant que ne cesse ma propre insuffisance. Et cette insuffisance, du moins, nul ne me la saurait ravir !

---

(1) *Cinq Grandes Odes*, page 54.
(2) *Partage de Midi*.

Et voici retrouvée la certitude qui me rend l'espoir et la vie, et justifie du même coup la Création tout entière :

« Je vous salue, ô monde libéral à mes yeux !
Je comprends par quoi vous êtes présent,
C'est que l'Eternel est avec vous, et qu'où est la créature, le Créateur ne l'a point quittée.
Je suis en vous et vous êtes à moi et votre possession est la mienne.
Et maintenant en nous à la fin
Eclate le commencement,
Eclate le jour nouveau, éclate dans la possession de la source je ne sais quelle jeunesse angélique ! » (1).

***

« O credo entier des choses visibles et invisibles, je vous accepte avec un cœur catholique ! » (2).

Le poète ira par le monde avec la sécurité du croyant qui sait, qui vérifie, jusque dans le contexte des êtres matériels et changeants, l'affirmation de la Réalité invisible et subsistante. Rien n'est désormais capable d'altérer son espérance, de troubler l'indéfectible amour qu'il voue sans remords à l'Univers total.

Pascal avait son gouffre, à sa gauche. Claudel a son mur, à sa droite. Une même hantise de l'Eternel exalte ces deux grands poètes, agenouille ces deux grands chrétiens. Pourtant de ce gouffre à ce mur apparaît toute la distance qui sépare le caractère de leur génie et de leur foi. Le gouffre attirait Pascal et l'épouvantait tout ensemble. Claudel ignore cet effroi. Le mur jamais ne se dérobe, sur lequel sa fragilité s'assure.

Louis Barjon.

(1) *Cinq Grandes Odes*, page 59.
(2) *Cinq Grandes Odes*, page 57.

RÉHABILITATION DE L'ÉDUCATION FAMILIALE ET MÉNAGÈRE

« Que toutes, humbles ou parées, vous fassiez le ménage, si nécessaire à faire de la France et de la future paix ! ».

GIRAUDOUX.

S'adressant il y a un an et demi à la Jeunesse Féminine, M. Giraudoux exprimait ces vœux : « Il faut que vous tissiez dans vos occupations quotidiennes et simples, le canevas de ce que doit redevenir le travail réel de la France et que ses grands travaux n'aient plus qu'à se bâtir sur lui... Que paysannes, que citadines, que toutes, humbles ou parées, vous fassiez le ménage, si nécessaire à faire de la France, et de la future paix ».

Formulés au cours des hostilités ces vœux prennent depuis la défaite du pays, un sens nouveau. Oui, la Maison France est véritablement à « emménager » ; c'est même dans l'œuvre commune de la Révolution Nationale la prérogative des femmes de chez nous. C'est l'idéal dont les femmes françaises sont les premières responsables.

« Emménager la France », c'est-à-dire lui redonner un air de home familial, avec une stabilité, une permanence, une tradition que ces dernières années lui avaient fait perdre.

Mais hélas, y a-t-il encore des femmes qui sachent emménager une maison tout court ? La jeune fille qui a terminé sa scolarité et conquis ses diplômes, qu'ils soient d'ailleurs supérieurs, secondaires ou primaires, est-elle préparée à cette noble tâche ?

Nous avons, il faut le reconnaître, perdu le secret d'une éducation qui oriente la femme vers son foyer. Peut-être,

parce qu'un passé encore assez récent avait par trop confiné l'épouse dans des besognes ancillaires, la nécessaire réaction a-t-elle dépassé les bornes qu'elle aurait dû fixer à sa réforme ? Toujours est-il que l'émancipation féminine a pris les proportions d'un raz de marée, engloutissant à la fois la demeure familiale et la vie ménagère de la femme. La philosophie de la maison a disparu !

Maison, le mot ne dit plus rien, il est vidé de son sens. Irrévérentieusement on lui substitue de façon goguenarde le vocable de « bicoque ». Et c'est bien cela : quatre planches, du provisoire, une sorte de camp volant, à la place de la *mansio*, c'est-à-dire de la « demeure », enracinée dans le sol, aménagée par des générations, sans cesse embellie ou du moins choyée.

Peut-être, là encore, une réaction était nécessaire. La demeure de nos aïeules avec ses tentures sombres, ses bibelots, ses cadres, ses guéridons et ses tables à ouvrage, avait mis dans notre jeunesse quelque chose de renfermé sur lequel il fallait faire passer un peu du souffle du large. Mais ce grand vent des croisières marines n'a-t-il pas en fait tout emporté ?

Dans son beau livre « Visage de la Famille » (1), Madame Daniélou raconte comment dans un lycée, une enquête fut menée sur les tendances et les désirs actuels des jeunes.

« Que désirez-vous avant tout ? — Réussir à mes examens.

Pourquoi ? — Pour avoir une situation.

Pourquoi ? — Pour gagner de l'argent.

Pourquoi ? — Pour acheter une auto.

Pourquoi ? — Pour me promener le dimanche avec ma femme et mes enfants.

Et l'auteur de conclure : ceci semblerait prouver que la jeunesse actuelle a le sens de la famille sans le lier à celui d'une maison, d'un domicile stable ».

Il y a quatre ans une confidence analogue m'était faite, bien que portant sur une évasion plus noble. Il s'agissait d'un tout jeune ménage jociste d'une de nos grandes villes, l'un et l'autre hier président et présidente fédérale du mou-

---

(1) M. Daniélou, *Visage de la Famille*. Ed. Bloud et Gay, 1940, p. 91.

vement de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, l'un et l'autre fervents de la conquête ouvrière. Ils s'étaient épousés dans la joie d'une entière communauté de vues et d'aspirations. Et voilà que les premiers tête-à-tête, le soir à la veillée, leur semblaient monotones et terre à terre. Lui, rêvait de ces soirées où, quittant la maison paternelle, il courait « accrocher » des gars de la masse et à l'aide de cette maïeutique irrésistible de la charité parvenait à les amener à des découvertes de vie nouvelle. Elle, pareillement, revoyait la salle de réunion où entre compagnes on apprenait à L'aimer, lui le Divin Sauveur des petits et des abandonnés ! Et maintenant la « demeure » sur place leur paraissait un poids et presque comme une pauvreté spirituelle. Inutile de dire que la rencontre de la L. O. C., méconnue, chose curieuse, de ces militants jocistes, leur donna la solution, en leur révélant la vie du foyer chrétien militant.

Il y a donc une certaine philosophie de la maison qui s'est perdue.

Mais est-il nécessaire de la retrouver ? Ou bien une civilisation moderne doit-elle dispenser de cette stabilité et de cet enracinement qui naguère caractérisait la demeure familiale ? On peut se poser la question.

Oui la maison est nécessaire, et c'est sa disparition qui a en partie dissocié la communauté familiale. Il faut que les Jeunes le comprennent. Mais il faut qu'ils le comprennent avec les arguments de leur âge et non pas avec les arguments de leurs aïeules, arguments qui forcément empruntent quelque peu de leur valeur de persuasion aux exigences de pauvres muscles rhumatisants... A ces arguments, mieux vaut que de jeunes organismes ne soient pas sensibles. La Jeunesse en effet a besoin de courses, de sports d'hiver, de canoë, de marches sur la route endurante, nous ne le nierons pas. Elle a même besoin, nous le concéderons encore, d'évasion. « Les voyages forment la jeunesse », a-t-on dit depuis longtemps, sans cependant mettre assez ce dicton en pratique dans notre pays casanier.

N'importe, il y a une heure pour toutes choses, comme dit le livre des Proverbes, et le jeune foyer qui s'emménage doit réfléchir à ce qu'il fait. Il doit, en un sens, découvrir la philosophie implicite de cet emménagement. Il ne doit pas garder de sa vie antérieure des attitudes inconciliables, qui, loin de continuer à l'enrichir comme par le passé, détruiraient cette fois le meilleur de sa nouvelle vie : la vie à deux, en attendant la vie à trois.

De fait c'est à ce petit être chéri qu'il faut dès d'abord songer si l'on veut trouver la raison d'être de la maison et de la stabilité qu'elle comporte. La jeunesse a besoin, disions-nous, d'évasion, mais l'enfance, elle, a besoin d'un nid, et si le mot n'était trop fort et sujet à caution, nous dirions a besoin d'une sorte d'envoûtement. « Le passereau connaît son nid, chante le psaume, et la tourterelle l'anfractuosité du rocher ». Le petit de l'homme lui aussi doit connaître autre chose qu'une chambre d'hôtel, ou le fond d'une six cylindres, même familiale.

Nous savons par expérience le rôle que jouent encore dans notre vie intérieure les souvenirs d'enfance, images chères des horizons champêtres, évocations des bêtes aimées de la basse-cour, ou du chenil, ou à la ville, le mystère des corridors aux grandes chevauchées, les cachettes malicieuses des dessous de bureau... Mille riens d'un goût ineffable et d'une saveur inépuisée dans lesquels resteront à jamais plongées les racines du sentiment, de l'imagination et du cœur. Bienheureuse maison qui aura été l'humus fécond d'un génie équilibré et harmonieusement épanoui !

Mais la maison, même sans enfants, trouve sa justification. N'est-ce pas une loi de notre nature spirituelle et charnelle, que notre développement personnel ne s'effectue que lorsque nous prenons soin de le jouer, c'est-à-dire de le traduire matériellement à l'extérieur. « C'est en forgeant qu'on devient forgeron » dit le proverbe. C'est en initiant l'enfant à l'art des découpages, des coloriages, des cartes de géographie qu'on fait éclore en lui une harmonie des proportions, un sens des valeurs et des formes.

Ne sera-ce pas en « s'emménageant » que le jeune ménage « s'édifiera » dans tous les sens du mot. Posant d'abord les fondations, à savoir ces besognes quotidiennes, d'une valeur irremplaçable. Le ciment des grandes bâtisses n'est-il pas fait d'une poussière infinitésimale. Le ménage qui n'aurait pas réussi l'épreuve des mesquines préoccupations ménagères, ne connaîtrait pas la cohésion nécessaire aux jours de séisme.

Mais aussi : édification mutuelle. C'est en effet la plupart du temps par les besognes ménagères que se dispense le baume de l'admiration et de la complaisance réciproques. Les exploits héroïques peuvent prouver l'existence du courage et de la vaillance. La diligence ménagère révèle la grandeur d'âme, la délicatesse et la patiente endurance. Est-ce trop peu pour créer l'union nécessaire à ceux qui, associant leur double vie, veulent en faire une montée progressive et sans retour ?

***

Mais la cause ? il est temps de la retrouver. D'où venaient en effet ces désertions consenties de la vie ménagère ? A quelles lacunes d'éducation les attribuer, car c'est toujours à une question d'éducation qu'il faut en revenir lorsqu'on remarque une désertion ?

Répondons tout de suite, au risque de paraître bien simplistes et même empiristes : à l'absence quasi totale des gestes élémentaires. Le dé, les ciseaux, le fer à repasser ou le couteau de cuisine n'étaient plus présentés à cet âge où pourtant les doigts peuvent se délier et les réflexes se prendre ; car l'amour de certaines tâches requiert l'aisance naturelle à les faire, et l'aisance suppose une plasticité préalable, que les petites filles ne possèdent vraiment bien qu'entre onze et quinze ans.

Conséquences : l'adolescente, toute tendue qu'elle est vers le diplôme qu'elle prépare, n'a plus même l'idée de prendre le dé ou les ciseaux. Ne parlons pas du fer à repasser, ni du couteau de cuisine ! A quinze ans, bien rare si cela ne les dégoûterait pas ! L'Ecole ménagère ! Allons donc... c'est bon pour une telle ou une telle, qui n'a jamais eu que des zéros

de dissertation et qui ne voit goutte aux problèmes d'algèbre !

Mais les grandes vacances, direz-vous, ne voilà-t-il pas une excellente occasion pour la mère de famille d'initier sa fille à l'économie domestique ? Parlons-en ! Jacqueline est au bord de l'eau, en périssoire ou sur les pentes boisées du Vercors où la famille passe les mois d'été. Evasion ! La voilà l'évasion de la jeune fille. Evasion dans les fréquentations de compagnes d'abord, puis de camarades de lycée et de facultés. Tout plutôt que de rester à la maison. Et s'il pleut, on ira encore au casino faire un bridge entre amis. Pourtant il y a des heures où il n'est pas bienséant de quitter la demeure familiale : oui mais il y a le livre, surtout le livre de cette collection étrangère qui fait actuellement fureur. Etendue sur un canapé, on dévore littéralement le roman du jour. Et si Maman appelle, on fait la sourde oreille, et Maman n'insiste pas.

Au moins ces lectures prolongées doivent-elles former la pensée et l'expression ? Chose curieuse, c'est plus ordinairement une inconsistance, une instabilité incroyables qui se manifestent. Car hélas, une pensée qui ne se forme jamais à propos du geste, que ce geste soit celui de la terre ou celui du ménage, celui de l'atelier ou celui de la pêche, cette pensée reste désincarnée et flottante. Elle fait l'intellectuelle ou le bas-bleu peut-être, elle ne fait pas l'équilibre et la conviction.

Et là où manque la conviction, qu'on ne s'étonne pas de rencontrer le laisser-aller, le manque de tenue, bref la crainte de l'effort.

Vertus de la maison, vous vous êtes sauvées avec les gestes les plus humbles !

Mais enfin, comment les parents n'ont-ils pas protesté ? Pourquoi n'ont-ils pas réagi ? Car ils sont, semble-t-il, complices. Ils invoquent le surmenage ! et l'ouverture d'esprit nécessaire aux femmes de demain, et la profession de leur fille ? etc... Le plus grave, c'est que les parents ont fini par y croire, et que tout ce langage professoral est devenu le leur.

On leur avait tant dit qu'ils ne réussiraient à faire en fa-

mille que des bonnes ou des nurses. Ils ont fini par tenir pour vile toute tâche tant soit peu ménagère. On leur a tant parlé d'adaptation à la vie moderne, d'adaptation de la femme aux préoccupations professionnelles des hommes, qu'effectivement les parents en sont venus à douter de la valeur éducative de la famille, du livre des comptes, du samedi de blanchissage, ou de l'après-midi de raccommodage. Et les mères de famille se sont tues, certaines mêmes se sont mises à la remorque de leurs filles, et n'ont pas eu assez d'admiration pour ces discussions philosophiques à perte de vue, la cigarette aux lèvres, avec le jeune agrégé de la veille ou le licencié de demain.

En fin de compte, une lourde responsabilité revient aux programmes officiels et plus encore à l'esprit dans lequel ils ont été élaborés. C'est à croire que l'école publique était instituée pour servir de pépinière aux écoles normales. Moins apparent dans les écoles de garçons, ce défaut est criant dans l'instruction de l'adolescente et de la jeune fille. La préparation du foyer est totalement perdue de vue, quand elle n'est pas systématiquement combattue.

Les enquêtes menées depuis 1935 en milieu ouvrier par la J. O. C. F. ont fait mettre le doigt sur la plaie. La jeune fille arrive au mariage absolument ignorante des tâches du foyer, et la stabilité de l'union n'est pas longue à en pâtir.

« Une jeune femme ayant toujours travaillé dans un bureau ne s'était jamais initiée aux travaux ménagers. Mariée, elle ne savait rien faire. Les repas n'étaient jamais prêts à l'heure, les deux enfants jamais propres. Le mari se dégoûta et ils divorcèrent au bout de quatre ans de mariage.

« Quand le mari rentrait de son travail, rien n'était fait. Il était obligé de laver la vaisselle, s'il voulait quelque chose de propre. Cette situation dura un moment, puis le mari, lassé, s'en est allé avec sa belle-sœur. Apparemment c'est lui qui a tort, mais pour ceux qui les ont connus, la responsable, c'est elle ».

« Le mari se détache de plus en plus de son intérieur et, bien souvent, reste deux ou trois jours sans rentrer chez lui ».

« Il s'est lassé de n'être nourri que de fromage et de pâté. Il est parti ».

« Ils vivent sous le même toit. C'est tout. Elle fait la vaisselle

quand il n'y en a plus dans l'armoire. Il fait raccommoder ses vêtements chez ses parents ».

On pourrait allonger la liste de ces navrantes réponses. Toutes nous condamneraient une instruction qui de l'adolescente et de la jeune fille n'a pas été capable de faire une maîtresse de maison.

A la campagne, le problème n'est pas tellement différent. On sait en effet peut-être moins, que c'est au village, dans les masures surpeuplées, que l'état sanitaire est actuellement le plus mauvais en France, et que c'est là que la tuberculose opère ses ravages.

A la ville, dans les milieux bourgeois, le problème ne se présente pas avec des incidences aussi graves du point de vue hygiène. Mais peut-on dire que du point de vue moral il soit moins angoissant ? Trop souvent la femme est ce que la jeune fille a rêvé d'être : une indépendante par sa profession, une émancipée de la tutelle maritale, ou plus prosaïquement une fonctionnaire. Encore une fois à qui la faute ? Pour les trois quarts : à l'école.

Pensés par des Maîtres détachés de cœur de l'idéal familial, les programmes ont emprunté à leurs inspirateurs une déformation dite professionnelle. Ils visaient, semblait-il, à faire de toute enfant de France une institutrice, ou du moins à en essayer les possibilités... L'école rurale ne réussissait-elle pas à arracher les meilleurs talents à la terre pour les envoyer aux écoles normales urbaines ?

Encore si cette professionalisation de la femme avait été le seul défaut de l'enseignement officiel ! Mais à cela s'ajoutait une orientation voulue, tendant à « socialiser » celle qu'on ne voulait plus qu'accidentellement au foyer. Comme si la société de demain devait prendre en charge, disons plus réellement en tutelle, l'enfant, son éducation, sa santé, ses jeux, son apprentissage, bref comme si la société entendait broyer le foyer désormais reconnu inapte à la socialisation de l'univers.

Nous savons hélas où cette fausse socialisation a mené la

maison France ! A force de la « déménager », on veut dire par là, de lui enlever ses caractère familiaux et régionaux, pour leur substituer un air vaguement universel et abstrait, on n'a réussi qu'à désagréger le pays et, peu s'en serait fallu, à le nomadiser !

Il est donc temps d'en revenir à une éducation conforme à la véritable vocation féminine. « La femme supérieure n'est pas celle qui émine dans les lettres, les sciences ou les arts, celle qui brille dans la bibliothèque (on pourrait ajouter au comptoir d'une banque, d'une poste ou d'un secrétariat), mais celle qui éclaire la maison, celle qui met tout être en valeur autour d'elle, qui suscite des entreprises vaillantes, favorise l'essor, soutient les bras vacillants, accroît le bonheur, épargne les larmes ou les essuye, celle qui crée des traditions morales et civilise la société, celle qui gouverne de par le droit divin des reines » (1).

Cet idéal magnifique, aussi éloigné de la femme savante que de la servante de Molière, n'est pourtant possible qu'à la condition de retrouver les vrais moyens éducatifs de la psychologie héminine : les tâches du foyer, les préoccupations de la maison.

***

Or le salut a paru ! et comme toujours il est sorti de la croix ! La France de 1941 est en voie de retrouver la véritable vocation de la femme, et avec elle, espérons-le, une pédagogie mieux adaptée.

C'est du terrible chômage féminin et de son cortège d'infortunes et de souffrances qu'a jailli la lumière. On sait ce qu'était devenu le travail des femmes pendant les derniers mois de guerre ! C'est un cauchemar qui, espérons-le, ne se présentera plus. Mais tout de même l'argent alors rentrait au foyer. Le père avait beau être aux armées, la mère arrivait à nourrir ses enfants. Avec la défaite et la raréfaction du travail qui ne procure pas même aux hommes le salaire suffisant pour entretenir leur foyer, les emplois féminins ont dû

(1) A. Dechêne, *Le flambeau dans la maison*. Lethielleux, p. 163.

être supprimés dans les administrations, et diminués dans les entreprises privées (1). De ce fait, les adolescentes sorties de l'école primaire et qui en d'autres temps auraient trouvé du travail dans les ateliers sont actuellement, selon l'expression juridique, des « inoccupées » (2).

La Direction Générale de l'enseignement technique, le Ministère de la Production et du Travail, le Secrétariat à la Jeunesse se sont aussitôt penchés sur le sort de ces jeunes filles. Que pouvait-on en faire ? Les traiter comme des chômeuses, alors qu'elles n'avaient encore jamais travaillé en usine ou en atelier ? Les renvoyer sur les bancs de l'école refaire des exercices fastidieux de calcul et d'orthographe ?

On songea enfin à l'éducation familiale et ménagère, d'autant que des initiatives privées, dès septembre 1940, parlaient d'organiser « des Maisons de Jeunes Chômeuses » (3).

Effectivement il allait sortir de ces efforts conjugués des pouvoirs publics et des initiatives privées une méthode de rééducation des jeunes filles. On dira un jour quelle influence elle aura eue sur la future pédagogie féminine.

Nous ne prétendons pas faire ici un reportage complet de ces réalisations récentes, ni même donner une idée de l'éveil qu'elles ont suscité dans tous les milieux (4). Nous voudrions seulement, conformément au but de cet article, souligner l'heureux résultat qui semble partiellement atteint, d'une rencontre de préoccupations à la fois plus familiales et plus ménagères.

La Société d'enseignement professionnel du Rhône fondée en 1864 à Lyon, et chargée dans la suite par la municipalité de l'enseignement professionnel officiellement prévu par la loi Astier, dispose pour ses quelque 17.000 élèves, garçons et filles, de groupes scolaires admirablement équipés. Certains sont une merveille, comme le groupe Moncey, et peuvent riva-

---

(1) Loi du 11 octobre sur le travail des femmes dans les administrations publiques.

(2) Circulaire du 20 décembre 1940 sur l'emploi des jeunes gens inoccupés, des adolescents et des adolescentes inoccupés.

(3) Cf. Renouveaux, 1er décembre 1940. *Les maisons de jeunes chômeuses.*

(4) Cf. Renouveaux, 1er mars. *Les centres familiaux de formation agricole* — et 1er mai. *Centres de formation professionnelle et ménagère des jeunes inoccupées.*

liser avec les installations les plus modernes des deux mondes. Ateliers de coupe, de repassage, de blanchissage, cuisines domestiques réduites aux proportions normales des cuisines de ménages ouvriers, ces locaux recevaient déjà des élèves de 15 à 18 ans en vue de leur formation professionnelle. Le 30 octobre, une circulaire de la Direction Générale de l'Enseignement technique recommandait d'ouvrir des centres d'initiation professionnelle ou de préapprentissage dans toutes les écoles techniques publiques ou privées. Dès le 13 novembre 1940, grâce à la collaboration de l'enseignement professionnel du Rhône et de l'Académie de Lyon, 6 centres ouvraient leurs portes en divers groupes scolaires de Lyon, aux « jeunes inoccupées » de 14 à 17 ans. Le 1er décembre ils étaient douze. Plus de 420 jeunes filles viennent y passer la journée, dans le but, cette fois reconnu, de se préparer à leur vie familiale et ménagère. Nous avons visité de ces centres où, sous la direction de professeurs d'enseignement ménager spécialisé, et suivant une méthode unique, fournie et contrôlée chaque semaine par l'Ecole Supérieure Professionnelle de la Martinière, les jeunes filles apprennent l'art du vêtement, de la coupe, de la mode, de la cuisine, et reçoivent des notions de culture générale, de culture physique, d'hygiène et de puériculture. Une demi-journée a été réservée sur la demande du Secrétariat à la Jeunesse à des visites et des loisirs éducatifs. Nous avons demandé à ces petites, déjà en mesure de tailler elles-mêmes une jupe, si leurs mamans ne les enviaient pas d'en savoir autant. Et nous avons compris à voir les sourires heureux et la légitime fierté de leur yeux, que les mères avaient moins manqué leur vocation de ménagères par leur faute, que par la faute d'un enseignement officiellement dédaigneux des humbles besognes du foyer.

Parallèlement à ces « Centres de Formation Professionnelle pour Jeunes Filles inoccupées », organisés avec le concours de l'Enseignement Professionnel du Rhône, nous devons signaler les Centres de Jeunes Travailleuses constitués sous la direction du Secrétariat à la Jeunesse pour toute la zone non occupée. Toutes les villes de cette zone ne bénéficiaient pas hélas des traditions professionnelles de la grande cité

de la soie, et toutes les villes ne pouvaient pas recruter sur le champ un corps professoral de techniciennes aussi parfait qu'à Lyon. Force était par ailleurs de faire vite pour occuper les loisirs forcés des jeunes filles de 16 à 25 ans !

Grâce, il faut le reconnaître, à l'initiative de Mlle Aubert, ancienne présidente de la J. O. C. F., grâce au dévouement magnifique d'une élite de jeunes filles de tous les milieux, un premier contingent de monitrices put être constitué. Ces monitrices ont pour rôle de diriger les maisons de jeunes travailleuses, d'appuyer de leur autorité l'enseignement des professeurs ménagers, de former des cadres qui, mêlés à la masse des jeunes filles sans travail, sauront les entraîner dans l'œuvre de leur formation. Les centres de jeunes travailleuses qui se recrutent parmi les jeunes filles plus âgées et ayant généralement déjà travaillé, ont peut-être davantage pris en considération la question d'*ambiance* dans laquelle peut s'épanouir une éducation et surtout une rééducation de jeunes que la vie a terriblement déçues. Le problème, si l'on y réfléchit quelque peu, n'était pas aussi simple que celui d'une éducation ménagère à poursuivre après le certificat d'études ou le cours complémentaire.

Aussi le temps a-t-il été partagé entre trois sortes d'activités : le travail (rétribué et non rétribué pour le Secours National), les détentes organisées, et les cours complétés par un service d'orientation professionnelle. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de cet article, entrer dans le détail de l'horaire d'une journée, ni dans l'aménagement des cours. Notons en passant qu'une part a été faite assez large à la culture générale : causeries, cercles d'étude, éducation familiale, visites de musées, pays, usines, pouponnières, etc... On a en effet pensé que ce n'était pas seulement la technicienne du logis qu'il fallait rééduquer, mais la femme, celle qui, comme nous l'avons dit plus haut, doit être le « flambeau de la maison ».

Que sortira-t-il de ces réalisations, dont l'une insiste plus spécialement sur la technique professionnelle et l'autre se soucie davantage du climat familial d'un pareil enseignement ? Espérons que ce sera au moins une révision des pro-

grammes du certificat d'études et une adaptation de la scolarité primaire aux futures tâches familiales et ménagères de toutes les petites françaises de demain.

Et le secondaire ? Ce n'est pas la crise du chômage qui l'aura rapproché de l'éducation familiale et ménagère, et pourtant on a remarqué qu'un nombre plus considérable de familles avaient envoyé cette année leurs filles suivre des cours ménagers. Ce n'est plus tout à fait comme dans un récent passé, où les parents n'envoyaient guère à ce genre d'écoles qu'à défaut d'autres instituts...

Est-ce à dire que tous les parents aient profondément compris la nécessité de ces études préparatoires à la vie du foyer et à l'économie domestique ? L'affirmer serait peut-être devancer sur ce que nous réservent les années qui viendront. Trop de jeunes filles elles-mêmes ne soupçonnent pas encore les lacunes que leur formation secondaire du lycée leur a laissées. Certaines s'imaginent que pour avoir été guides ou cheftaines elles en sauront toujours assez. Malheureuse illusion : « c'est un système auquel la vie vraie, écrivait le Père Doncœur, ne se plie pas, et qui se venge par des échecs coûteux et parfois dangereux. Les cheftaines que nous avons vues mises en face d'une vraie cuisine pour vingt personnes pendant huit jours, ou d'une lessive à faire au lavoir, ou de tout un raccommodage de maison ou simplement d'une sacristie à tenir, d'un autel à garnir, d'enfants de chœur à former, de chambres à badigeonner, de planches à scier droit, de courses à faire à bicyclette, de poupons à langer, etc., ont fait sur leur ignorance des découvertes précieuses. Persuadées qu'intelligentes elles sauraient se tirer d'affaire, elles ont alors seulement compris que même les gens de qualité ne savent rien s'ils ne l'ont appris » (1).

Il s'agit donc pour les adolescentes et les jeunes filles de la bourgeoisie d'un enseignement proprement dit et non pas seulement d'un débrouillage en réalité insuffisant. Que peut

---

(1) P. Doncœur, *Les femmes au service de la France*. Etudes, 5 janvier 1940, p. 16.

(2) Section des Sciences Familiales, 1, rue Alphonse Fochier, Lyon.

y faire la famille ? Elle pourrait tout d'abord croire à la nécessité de cette éducation et donc ne pas manquer une occasion de l'amorcer à la maison même. Ainsi les vacances d'été seraient une excellente occasion pour la mère d'initier sa fille à l'art des menus, de la comptabilité domestique, des achats et de la surveillance des plus petits. Occupations austères sans doute ! Mais, oui ou non, s'agit-il de préparer des mères de famille à la France, ou simplement des élégantes d'académies et de salons ? Heureusement les cours ménagers existent, allant depuis une scolarité très sérieuse de deux années à l'initiation rudimentaire d'une session de quelques mois. Rien sans doute ne pourra valoir une formation méthodique et lente, reçue de maîtres dont le meilleur est l'expérience. Il faut en finir avec l'illusion de l'enseignement ménager donné par n'importe qui, n'importe quand, et n'importe comment. Cet enseignement est une science, et quand il va jusqu'à exprimer la philosophie qu'il implique, cet enseignement ménager s'amplifie jusqu'à devenir un enseignement proprement familial dont le programme d'une Ecole comme celle du Service social du Sud-Est pourrait seul donner idée (2). La famille a donc tout intérêt à préparer d'abord à la maison l'enseignement post-scolaire familial et ménager qu'elle saura faire désirer à ses enfants tout le temps de leurs études secondaires, en attendant...

En attendant que l'Enseignement officiel veuille bien lui-même changer cette formation, — cette déformation — secondaire. Sans doute nous ne sommes plus ici en présence d'une volonté aussi arrêtée que naguère dans le primaire de « socialiser » la femme, mais nous sommes sans doute encore en face d'une déformation professionnelle : le copiage servile d'un enseignement au premier chef construit pour les jeunes gens et les carrières auxquelles ils se destinent.

Souhaitons donc que la pression des familles sur l'instruction publique fasse retrouver à celle-ci le sens de la vocation féminine, et la philosophie de la maison. L'Etat pourrait alors, après avoir modifié les programmes du secondaire, être amené à doter cet enseignement secondaire d'un corps pro-

fessoral ménager, sinon formé dans ses seuls établissements, du moins reconnu par lui. L'obligation d'un diplôme d'Etat pour être professeur d'enseignement ménager, tant dans l'école secondaire officielle que dans l'école libre, serait en effet un grand bien, Cela contribuerait à relever aux yeux du pays, et des familles encore inconscientes de leurs devoirs, le cycle des études ménagères, et ce serait une éclatante réhabilitation de la formation familiale et ménagère de la femme.

⁂

Quand l'idéal du « ménage » sera retrouvé par la société française, et universellement pratiqué dans tous les milieux sociaux qui la constituent, alors la France sera sur la voie de ses plus pures traditions.

Ne sont-ce pas les femmes qui ont fait la France ? Ne sont-ce pas les mères de chez nous qui nous ont donné les Bayard et les saint Louis ? N'est-ce pas Romée, la pieuse pèlerine de N.-D. du Puy, qui nous a donné Jeannette, l'héroïne toujours vivante de la Patrie ? Ne sont-ce pas les femmes qui du XIX[e] siècle, le siècle incrédule par excellence chez les hommes, ont fait le siècle de l'expansion missionnaire ? Ne sont-ce pas encore les femmes, qui avec leur tact et leur douceur ont pu, grâce à l'assistance sociale, faire assimiler à l'entreprise les acquisitions brutales, mais nécessaires, de 1936.

Pays de France, pays de femmes qui préparez la besogne des hommes, vous ne serez définitivement un ordre nouveau, que quand vous nous aurez « aménagé » un statut de l'enseignement enfin respectueux de la vocation féminine, et de ses tâches familiales et ménagères. Alors la Philosophie de la Maison refleurira, et la Patrie aura enfin sa « demeure ».

Stanislas DE LESTAPIS.

ROUTES MARIALES

FONT-ROMEU - LOURDES

Cantique de la Chambre close

Avant que j'affronte la montagne, en pèlerin solitaire, pour aller faire acte de vassal et d'homme lige à la Suzeraine de Font-Romeu, *Notre-Dame du Val d'amour*, près de Bélesta, me propose une halte reposante. Tellement commune et effacée que j'ai oublié les traits de son visage, ce n'était pas assez pour elle de s'ensevelir dans ce vallon : il faut descendre un peu plus encore, et la vénérer dans une humble crypte, ignorée, blottie, recluse.

Je gravirai doucement les Pyrénées en remontant le cours de l'Aude comme une chanson que l'on chanterait à l'envers, une investigation à rebours du propos et de la démarche du poète jusqu'aux premiers vers, la source secrète où l'on ne reconnaît plus que Dieu.

Parfaite coulée des strophes de l'Aude, à la fois étranges et rigoureusement disciplinées dans ce défilé sauvage de Pierre-Lys où l'imprévu, sans cesse offert, n'enlève rien aux éléments nécessaires, attendus de tout cours d'eau : reflets et transparences, embruns irisés sur fond de clair argent, clapotis et confidences murmurées.

Je remonte à la source où cesse même un nom,
rêvant d'un poème qui ne serait pas trop indigne de la Vierge.

Un vers de la Chanson de Roland me revient en mémoire :

Hauts sont les monts et les vals ténébreux.

Les professeurs font grief à notre vieux barde de n'être pas assez « pittoresque », mais on pourrait soutenir aussi jus-

tement qu'il a été tout droit au plus profond. Ce vers qu'il répète à plaisir et que j'ai plaisir à me répéter traduit l'essentiel de ce paysage : le vertige que l'on éprouve à mesurer le ciel, le plaisir à contempler les mille jeux de l'ombre.

La montagne est autour de moi, qui me paraissait encore, à l'aube, un horizon inaccessible. Mon élan se déploie sur elle. Mes mains pourraient toucher ses énormes blocs de granit. Comme dans Rusbrock, « *les lointains d'autrefois sont devenus voisinage* ». Plût à Dieu que fût aussi aisée à gravir la montagne mystique dont il parle, la montagne fertile du Psalmiste, *où Dieu se plaît à habiter*, la *montagne de l'encens et de la myrrhe*, célébrée par le Cantique !

Dure montée vers Puyvalador. La bicyclette refuse son concours. Il faut marcher. La montagne demande à être arpentée. Elle veut se faire connaître pas à pas.

Lac paisible d'Odeillo, Alpages. Les clochettes grêles de la *vaccada* ne vont pas davantge à l'encontre du silence qu'un brin d'herbe à l'encontre du vent. Tout est calme, uni, reposé, comme dans un autre monde. Mais tout ce qui pouvait être chagrin ou déchirement a reflué au cœur de cette vieille bergère qui m'arrête pour me demander l'heure. Elle ne peut plus porter toute seule un fardeau trop lourd : le petit n'est pas revenu de la guerre... Si écartée, si perdue soit-elle, il n'est pas une parcelle de la douce France qui n'ait sa meurtrissure. Je ne serai plus seul pour monter à Font-Romeu : j'emporte avec moi la souffrance de cette maman désemparée.

Laissant à ma gauche la citadelle de Mont-Louis, j'ai pénétré dans l'immense forêt de *la Calme*. Un jour frisant fait vibrer à travers les feuillages de délicats archets de lumière. De temps en temps la flambée fugace d'un écureuil gagne la cime d'un pin. Une pigne sèche tombe doucement. La gamme des couleurs et des sons atteint à cette heure la « sensible ». La forêt entre dans le recueillement.

Dans les clairières, le bleu sombre des aconits et des chardons domine. L'aconit, dont un vent léger balance les lourdes hampes, est une fleur étrange. Dressée, on l'appelle « Casque-

de minerve » ; « Char de vénus », quand on relève le cimier du casque et que jaillit le plus gracieux attelage de colombes : les deux étamines ; renversée, elle représente le « Sabot de la Vierge ». La sagesse, la folie et la foi chacune à leur tour se sont penchées sur cette fleur et l'ont interprétée. Modestement, ses trois noms traduisent tout l'effort de la poésie : apprendre à lire les cryptogrammes de la création, rechercher de chaque chose amoureusement contemplée la signification perdue, et lui donner un nom.

Tout à coup surgit à ma gauche un amas énorme de rochers : c'est le *Padro*, au sommet duquel un calvaire est érigé parmi les pins sombres. De quelque côté qu'on regarde, l'horizon ne propose que des cimes. Peut-on fixer les yeux sur autre chose lorsqu'on s'approche du Crucifié ?

Tout près cependant, à un bond d'écureuil, c'est la forêt dans sa partie la plus vivante : nous sommes à l'étage des oiseaux. Des familles entières de chardonnerets tour à tour se groupent et s'égrènent, éparpillant dans les branches leurs sautillements inlassables et leurs conciliabules infinis.

En quittant le chaos de pierres et la Croix, j'assiste à la naissance en moi de quelques accords plaintifs. Imagination ? Influence de cette syllabe sombre qui termine le nom de Font-Romeu et le prolonge en un gémissement ? Est-ce la voix tout à l'heure et le visage de cette femme, devenue orpheline de son grand enfant ? La fragilité d'un jour qui décline, doublant les ombres ? L'impression en tout cas ne me quittera plus.

Une source d'eau fraîche, *la font freda y espantadora*, jaillit à même le mur. Rien ne dit que cette eau soit miraculeuse. Mais quelle grâce déjà de remédier si efficacement à la soif et à la fatigue ! *Fons salutis Maria*, dit une inscription. C'est donc une image de Marie, Fontaine du Salut... En effet, telle est sa douceur qu'elle nous fait bénir notre fatigue et notre soif !

Il n'y a personne dans la chapelle. Mais que d'hommages aux pieds de la Suzeraine, que de présences, aussi ! — des vivants et des morts. Tant de visages, sur de modestes photo-

graphies, assurés tous d'être gravés dans Son cœur ! (Ah ! qu'au moins demeure en faction cette substitution de moi-même alors que je suis tellement loin de Vous ! que je ne sois jamais séparé de Vous ! Sur mon image, cette délégation de ma fidélité, exercez le pouvoir qui va me rappeler à Vous tout à l'heure !... dans un instant, bientôt... il est si doux de suivre sa pente... Pardon ! je blasphème. Je suis tiré en bas par ma robe de chair où le démon s'accroche. Soyez victorieuse tout de suite, Notre-Dame !).

Innombrables ex-votos sous forme de peintures naïves, souvenir d'une protection accordée. Je rêve d'avoir été cette petite enfant égarée dans les bois, puis retrouvée miraculeusement le lendemain au Serrat de l'Ours tandis qu'elle cueille des fleurs. Elle ne paraît pas s'ennuyer en compagnie de la Dame. N'a-t-elle pas même le secret désir de se perdre encore ?

J'ai vu à Notre-Dame des *Trois Epis,* en Alsace, et dans la chapelle du port de *Boulogne,* des témoignages identiques. Les inspirations de l'amour ne varient guère. Mais il s'ajoute ici l'émouvant ex-voto des cheveux, bruns ou noirs presque tous, et disposés avec art dans de curieux médaillons.

Cerdanes ou Espagnoles, des fillettes ont voulu consacrer à la *Madre,* comme on offre quelques épis de la moisson nouvelle, une partie de leur plus incontestable grâce. Avec simplicité, la Vierge accepte tout cela. Les cheveux d'une femme — et d'une pécheresse ! — n'ont-ils pas essuyé les pieds de son Fils ? Qu'elle tende à Jésus ou à sa Mère, la démarche humaine de notre cœur est la même et la remarque de Bossuet se vérifie : « parfums, larmes, cheveux, tout y va ! ».

Ma pauvre prière se renforce de toutes ces offrandes, de toutes ces ferveurs suppliantes auxquelles je l'unis. Mes yeux s'appliquent à fixer la Vierge millénaire, dite « de l'Invention ». Le seul visage émerge des vêtements chargés de broderies, et c'est un visage sans grâce. L'Enfant qu'elle porte en a moins encore. Je ne regarde plus et prie la tête dans mes mains : notre piété ne dépend pas d'une image et Dieu n'a pas besoin des artistes.

Quelques pas en avant. Les somptuosités du retable et cette

profusion de dorures un instant éblouissent. De chaque côté de l'autel, un escalier de porphyre conduit au *camaril* : la chambre close, l'appartement privé de Notre-Dame. Je songe à la chapelle palatine de Byzance où la cour impériale s'assemblait pour célébrer « l'hymne acathiste », cette vénération de la Vierge qui se prolongeait un jour entier avec tout le faste impérial et les somptuosités de l'Orient. Mais cette évocation de splendeur — souvenir jailli de quelque beau livre d'Edmond Joly — s'efface assez vite. On distingue bien ici des anges musiciens, en robe dorée, qui jouent du violoncelle et de la flûte, et une Vierge de Sunyer dans la gloire et le sourire de l'Assomption. Mais ces grâces n'empêchent pas le retour obstiné du regard vers la face bouleversante du Christ qui domine l'autel du Camaril. Ce n'est pas ici un palais, une « Chambre du Trône », mais un lieu d'intimité et de prière. — *Vultum Tuum Domine requiram !* Je cherche votre visage, Seigneur qui vous manifestez dans la pénombre. Vous ne vouliez pas monter à Jérusalem au jour de la Scénopégie pour manifester votre gloire et vous refusiez d'être proclamé par la foule mais vous aimez qu'une âme prosternée reconnaisse votre puissance absolue et votre bon plaisir, et vous régnez du haut de la Croix. Vous aimez qu'on vienne vous prier dans le secret, et vous nous assurez audience.

De la même façon, je me retourne vers ma Mère. La petite statue que tout à l'heure je voyais de loin est à ma portée. Elle est debout, comme au balcon de la petite chambre. Personne dans l'église. Je la touche. Un mécanisme puéril permet qu'elle se retourne, comme ces personnages des crèches qui faisaient les délices de notre enfance. Je la vois de tout près maintenant, et c'est pour y découvrir les traits de la tristesse. C'est une mère qui s'afflige avec ses enfants et ne songe pas à dissimuler ses larmes. Elle est « plus mère que Reine ». Son Enfant pleure aussi, à l'unisson.

« Si je suis devenue brune, dit l'Epouse du Cantique, c'est que le soleil m'a brûlée ». La Vierge noire de Font-Romeu, l' « *hermosa moreneta* » a perdu sa beauté à la brûlure des larmes. On pense à la contemplation saisissante de Péguy :

« Elle pleurait, Elle pleurait. Elle fondait.
« Elle fondait en larmes.
« Elle ravalait ses larmes avec sa salive...
« Et en même temps elle avait la tête sèche, lourde, brûlante.
« Pesante.
« Et les yeux lui piquaient... »

Souvenez-vous, Mère, de tant de larmes que vous avez versées, que nous vous avons fait verser, que vous n'avez pas pu verser en vain !

En Vous quittant, je déchiffre une *despedida,* un chant d'adieu en Catalan, regrettant de ne pas l'entendre, avec sa mélodie émouvante, à la prière du soir. Ah ! comme il fut doux, dans la petite chambre close, de déposer à vos pieds, un instant, son fardeau.

Y consolar mes penes
Amb vostre amor pensant...

Aussi naïvement qu'il est dit dans le Cantique, une « petite larme » est en train de sourdre.

I 'm cau là llagrimeta.

Je vous l'offre en ex-voto, Vierge très douce, au moment de descendre dans la vallée où s'étend le regard de votre miséricorde.

Cantique de la Grâce

— Ainsi, en cette Grotte de Lourdes où nous allons La saluer, vous pensez....

— Oui. J'imagine que la Vierge est apparue sous les traits d'une petite fille. Je vois la petite Marie à la veille de l'Annonce, à la veille de sa première communion privée — et solennelle ! — avec le Verbe.

— Mais la Vierge peut-elle se révéler sans le fruit de ses entrailles, sans les roses blanches et pourpres des mystères qui entourent sa maternité divine ?...

— Il ne s'agit pas de faire oublier la Mère. Il s'agit d'attirer aujourd'hui l'attention sur la Toute Pure qu'elle était dès l'origine en vertu de sa maternité future. Ah ! sans doute, elle n'a point d'âge la Vierge Marie. Mère de Jésus, elle est encore « la petite demoiselle » comme dit Bernadette, et avant d'être mère elle est déjà « la Dame ». Mais pour des yeux d'enfant, le Christ n'est-il pas de préférence « le petit Jésus » ? Je n'ai jamais souri en grandissant de la chanson apprise contre une poitrine bien aimée :

Le petit Jésus allait à l'école
En portant sa croix dessus son épaule...

Imaginer ici quelque jeu d'enfant ne sera pas une irrévérence pourvu que notre amour y discerne une adorable réalité. L'amour se sent toujours à l'aise. Libre à vous d'évoquer la Vierge sous les apparences de cette statue froide que Bernadette n'aimait pas. Je préfère m'en tenir aux indications de la petite Bergère : « C'est une jeune fille pas plus grande que moi », et retrouver ici le sillage embaumé d'une enfant.

Ce n'est pas la première fois que Marie descend du ciel en se posant sur le merveilleux marchepied des montagnes. Il y a plusieurs siècles déjà, de ces siècles il est vrai moins longs que nos heures. Elle avait embrasé une aubépine aux bords du Gave. Le buisson ardent n'est-il pas une figure privilégiée de sa maternité virginale ? On l'avait appelée Notre-Dame de l'Etoile, et une fillette miraculeusement sauvée des eaux lui offrit un « *beth arram* », c'est-à-dire un *beau rameau* d'or, pareil à celui que lui avait tendu sa Protectrice. La Vierge se souvient avec tendresse de ce premier accueil dans les Pyrénées : « un lieu de grande dévotion, sinon le second, au moins le troisième le plus fréquenté du royaume », au dire de Saint-Vincent de Paul.

Plus loin, en avançant vers la mer bleue, au milieu d'une forêt de Cerdagne, il y a la petite chambre de prières où flotte un parfum d'intimité tendre, le « Camarill » de *Font-Romeu*.

Aussi les anges, sur son désir, ont-ils à nouveau déposé leur Reine sur la montagne, où elle s'avance, tout émerveillée de la création du Bon Dieu.

Quam pulchre graditur filia Principis. — Elle marche sans hâte comme une Reine à la fois et comme une enfant. Le cri des larges oiseaux sauvages, pic, imbrin, milan, courlis, trouble parfois la prière des abeilles de montagne. Voici de grands aigles, aimés de Saint-François : « O mes frères les Aigles, comme vous êtes près de Dieu ! » Un épervier tourne autour de la proie qu'il endort — *circuit quaerens quem devoret* — Marie songe qu'il ressemble au Serpent dont une femme écrasera la tête et se sent obscurément victorieuse. Les sommets de loin en loin émergent, illuminés parfois d'un grand feu de Bengale. Des marbres aux mille teintes et des pierres chatoyantes heurtent le pied : hématite, agate, aventurine, améthyste... Marie s'attarde et rêve à des temples futurs, moins indignes du Très-Haut.

La voici tout au bord des Pyrénées, d'où elle assiste au paisible déroulement de la plaine. Autour des gaves bleus empanachés de dentelles, de petits moutons blancs ou noirs, épaule contre épaule, se déplacent lentement sur les prés piqués de fleurs. Posées comme des « constructions » d'enfants dans la verdure, les maisons — rouge, blanc, rouge, blanc — font un joli jeu sur le damier des champs minuscules. Figés dans un impeccable garde-à-vous, quelques cyprès prennent leur quart de veille. Des granges se sont abattues çà et là comme de grands oiseaux. Les sentiers de pierre et les sentiers d'eau vont de compagnie et parfois s'entre-croisent. De petits ânes blancs, quand les deux sentiers se rencontrent, traversent une passerelle qui ressemble à leur dos...

Comment reconnaître ce lambeau de ciel qu'est un lac ? Est-il de l'autre côté de la terre, ou l'image renversée de celui de Lourdes ? Comme pour s'en assurer, la Vierge Marie est descendue dans la plaine, et nous, pèlerins pleins de rêve. nous la suivrons à la trace. Tout est jeunesse et jeu, tout est caprice et merveille. La carotte sauvage, l'angélique et le fenouil imitent avec grâce le parapluie bleu des bergères. De grands garçons jouent à la pelote ou au plantier. Leur langue est à la fois sonore et douce, et l'écho en éparpille la chanson mêlée aux calmes cloches et aux clarines des trou-

peaux. La rivière en s'infiltrant dans la montagne rocheuse a composé des œuvres d'art si étranges que l'on a forgé pour les désigner le mot : « grotesque ». Depuis des milliers d'années elle s'amuse à donner un visage à la pierre qu'elle burine, ébauchant des monastères anciens, la cathédrale de Milan, Jeanne d'Arc au bûcher, ou le chaos dantesque de l'enfer. Les bergers sont devenus artistes à l'exemple de l'eau. Assis contre un mur de pierres sèches que les saxifrages s'efforcent en vain de disjoindre, quelques-uns sculptent là dans le buis le propre visage de leur race, aigu, viril et jeune.

Pendant que Marie s'applique ainsi avec ferveur à l'appréciation du paysage — et nous aussi, compagnons pèlerins, nous y mettrons le temps qu'il faut ! — une petite fille des champs, Bernadette, comme autrefois Geneviève, Jeanne et Germaine de France garde ses moutons à Bartrès. Elle est si petite qu'on lui donnerait douze ans à peine. Telle est la partenaire à peu près du même âge que Marie a choisie pour son jeu. La Reine du Ciel était déjà conquise par le paysage :

Simple comme un doux tableau de primitif
Où le Bon Pasteur mène un agneau blanc qui saute.

A l'avance elle entendait ces interminables *Ave* répercutés dans la montagne en un prodigieux canon, et mieux encore que notre poète elle comprenait la prière inlassable du Gave :

Cailloux blancs, cailloux gris,
Je ne sais pas qui je prie ;
Cailloux gris, cailloux blancs
Mais je prie à tout moment...

Bernadette achève de fixer son choix. Cette petite bergère en capulet de laine est exactement la compagne qu'il lui faut. « Veuillez me faire cette gracieuseté de venir ici pendant 15 jours ! » Quelle tendre églogue, quel admirable jeu va se dérouler à présent. Quelle fantaisie, quelle adorable puérilité ! Marie joue à la Dame. Elle apparaît et disparaît dix-huit fois dans ce *creux de la pierre,* comme il est dit dans le Cantique. Les mains unies en un geste de plongée vers le Ciel, elle

récite le chapelet avec Bernadette. Elle garde l'incognito pour prolonger le plus longtemps possible un jeu dont les conventions deviennent de jour en jour plus stupéfiantes : « baise la terre ! » — « regarde ce rosier ! » — « gratte la terre ! » — « mange de l'herbe ! ». Bernadette, plus ardente et plus avide à chaque reprise du jeu, pressent et n'ose croire : « Je regardais la Dame tant que je pouvais ! ». Et la Vierge persiste à s'entourer de mystère jusqu'au jour de la grande révélation : *Que soy era Immaculada Conception.*

Soyez mille fois bénie, Bernadette de Lourdes, et mille fois enviée aussi de nous tous, tristes pécheurs, qui comprenons et partageons la douloureuse amertume de Saint-Augustin : *neque novimus faciem Beatae Mariae Virginis.* Oh ! n'avoir pas connu, ou ne pas pouvoir connaître encore le visage de Notre-Dame ! Du moins sommes-nous venus aujourd'hui pour en chercher le reflet sur cette terre privilégiée où votre regard s'est complu. Devant la Grotte où nous rêvons de nous consumer à vos pieds comme ces buissons de cierges, nous avons envie de refaire les gestes enfantins de Bernadette. Comme nous comprenons votre choix ! C'était ici le climat privilégié de la Grâce, la Grâce éternellement jeune et éternellement rajeunissante, en dehors de laquelle tout est fané, ridé, flétri, tout se meurt de vieillesse.

Quelles que soient nos différences d'âge et de condition — nos différences dans le péché sont si minimes au regard de Dieu ! — la grâce maternellement nous enfante dans une seule et semblable enfance. C'est le prêtre qui chante cela en bénissant l'eau du samedi saint. « Le pécheur, au moment où il pénètre dans ce sacrement d'une nouvelle naissance renaît à l'enfance d'une pureté véritable ».

Et qui donc est jamais guéri de son enfance ?

Une soif invincible nous convie et nous ramène à la source. Rentrer en grâce, c'est proprement revêtir son enfance. Aux yeux de Dieu, mais aux yeux de l'homme aussi. Ce n'est pas par hasard qu'on dit : la Grâce sanctifiante, comme on dit : la grâce des fleurs, et la grâce des petits enfants. *Gratia plena,*

ce n'est pas seulement la vie divine dont vous êtes à la source — donnant au Christ la vie humaine en échange d'une surabondance de vie divine — *Gratia plena* c'est aussi le printemps sur votre visage et le ciel dans vos yeux ; c'est aussi le rayonnant sourire qu'ont retrouvé nos imagiers de cathédrales ou Léonard de Vinci ; c'est aussi « la simplicité et le calme » où Gœthe voyait justement l'idéal de la beauté.

Et il est vrai que nous sommes devenus vieux parce que « nous avons l'âge de nos péchés », que le monde devenait vieux parce qu'il avait désappris le chemin de la source — il n'est pour cela que de se mettre à genoux contre la terre, comme Bernadette. Les hommes vieillissaient dans l'orgueil et l'ambition, dans l'avarice et le plaisir. Parfois, un poète croyait qu'il retrouverait la jeunesse en faisant « le saut du clown ».

Plus haut, plus haut, je vois encor
Des boursiers à lunettes d'or
Des critiques...

Mais il allait « rouler dans les étoiles » et le monde restait toujours aussi vieux.

Pour inviter l'âme au rajeunissement voici que vous avez entrepris, Notre-Dame de Lourdes, de rajeunir les corps. Mille ex-voto attestent que vous avez daigné réveiller des membres morts, mais la « si bonne Chirurgienne » dont parle le vieux poète Rutebeuf opère surtout la guérison des âmes. La piscine miraculeuse n'est qu'une réplique des sources d'Eau vive, des sources de rajeunissement.

La foule ici retrouve la simplicité, voire les enfantillages d'autrefois, chacun se dépouille de l'orgueil, les timidités sont emportées dans le flot d'une irrésistible ferveur.

Là j'ai vu dans la nuit solennelle et superbe
Un peuple qui campait et qui dormait sur l'herbe...

Qu'une femme commence le « Je vous salue Marie », et j'entends répondre des hommes, si attentifs d'ordinaire à ne

pas passer pour des enfants. Nul ne sourira si nous gravissons à pieds nus le Chemin de la Croix. Nous avons retrouvé le climat de l'enfance, nous possédons, grâce à Marie, la clef du Royaume, et le secret indispensable.

Le secret, Notre-Dame l'a si bien enseigné à sa petite sœur Bernadette que la mort même n'a pas eu le pouvoir de déclore cette rose : elle repose à Nevers dans la grâce d'une dormition qui a quelque chose de la vôtre, ô Marie. Elle était restée toute sa vie une enfant, comme en témoignent ses lettres qu'on ne peut lire sans pleurer et son « Journal dédié à la Reine du Ciel ».

... Longuement nous avons « contemplé votre jeune splendeur » et recherché dans l'oraison la source de la jeunesse : être un petit enfant pur et docile, au regard simple, neuf, ébloui, au cœur délivré de sa pente secrète vers le péché et la tristesse inutile. Après les adieux, la beauté de Notre-Dame nous étreint encore. Tant que les chaînes des Pyrénées sur la route de Pau déploient la magnificence de leurs pics neigeux, la solennité de leurs masses bleues ou grises, nous sentons à nos côtés Sa présence. Cette brise qui s'est imprégnée de résines avant de nous envoyer le parfum des fougères, des mûres chaudes, des bruyères et du chèvrefeuille, cet équilibre unique de tiédeur veloutée c'est la « douceur de Pau ». Nous en prenons conscience comme d'une grâce nouvelle de Marie.

Enfin dans la forêt aromatique des Landes, les sèves sucrées dont l'odeur nous assiège font penser à tous ces parfums du Cantique que la Liturgie dédie à Notre-Dame. *Sicut balsamum aromatizans... nardus mea dedit suavitatem odoris... myrrha electa... odor unguentorum tuorum super omnia aromata...*

La petite crécelle des cigales semble arrêter le soleil au zénith et le cours même du temps. La main de Marie nous fait cheminer dans une enfance éternelle.

Henry de JULLIOT.

Voir *Etudes* du 20 mai 1939 et du 5 mai 1940.

PROPOS D'EMMAUS

" Je m'en attends à Dieu seul "

Le trait qui marque la destinée surhumaine de Jeanne, qui marque sa sainteté et qui la range parmi les quelques saints qui se tiennent tout proches du Christ et de la Vierge au sommet du Calvaire, c'est l'audace avec laquelle cette enfant a renoncé à toute référence humaine pour n'adhérer, jusqu'à son « dernier » supplice, qu'à Dieu seul.

Il y a peu de saints qui aient été appelés à s'enfoncer dans une telle solitude en s'arrachant à toutes les servitudes créées.

De Domrémy au Vieux Marché, elle avance toute seule, les yeux fixés sur Dieu, traversant, le cœur déchiré, toutes les tendresses, toutes les assurances, toutes les convenances. toutes les « autorités » humaines. Non pas renonçant seulement, à tous les appuis, à tout confort, mais dans la nuit la plus noire, au milieu des tourments les plus affreux, ne cherchant sa référence qu'en Dieu seul.

« *Je m'attends à Dieu mon Créateur de toutes choses*, dit-elle le 2 mai à Jean de Châtillon qui la torture. *Je l'aime de tout mon cœur* » (1). On ne peut trouver dans toute la Légende dorée plus de force alliée à plus de tendresse.

Au fond, c'est la leçon essentielle de la sainteté, celle que toujours, et aujourd'hui, il faut que nous apprenions pour ne point trahir. Jamais nous ne mesurerons à sa vérité la grandeur de ce martyre, de ce témoignage.

Affronter les hommes de pouvoir et de guerre, et affronter les combats ; traverser les bandes qui occupent le pays, passer les rivières, et forcer les ponts-levis jusqu'au roi ; se jeter sur les bastilles anglaises et entraîner dans son élan

---

(1) Il faut relire cette scène atroce où culmine son procès. Je me permets de renvoyer le lecteur à mon « *Mystère de la Passion de Jeanne d'Arc* », pp. 380 sq.

les hommes pourris dans les cantonnements des arrières ; d'une haleine foncer au travers des intrigues, des inerties, des trahisons jusqu'à Reims, et faire d'un pauvre prince disgrâcié, le Roi. Tout cela, dans un cœur de dix-sept ans, déclare un fameux courage. Mais c'en est le plus facile effort.

C'est dans un autre ordre que se mènent les essentielles batailles. Toute la raison et toutes les évidences. Toute la sagesse et tous les bons conseils. Toute la morale et toutes les convenances. Tout le droit, *in utroque*, et toute la théologie des écoles. Est-il possible qu'une enfant, qu'une paysanne paroissienne doive affronter encore cela ? Et, non point par révolte ou folie, mais, par la plus haute obéissance, tout braver ?

Pendant trois ans, en proie à des Voix inexorables, se demander le jour et la nuit et jusqu'en allant communier, si l'on devient folle, puisque tout, la conscience, l'évidence, les yeux, vous crient que c'est impossible. Et que c'est défendu !

Voir devant soi ses père et mère, celle-ci qui pleure comme si elle devinait (mais ce n'est rien), celui-ci aux regards furieux maintenant, et qu'il faut dans son cœur traîter de lâche, parce qu'il plie sous l'universelle démission. Fille, les juger tous et pratiquement les condamner. Comme si on savait, comme si on pouvait. Parce que ces voix terribles vous crient : Va ! va ! va !

Devant les hommes de gouvernement, de loi, d'Eglise, devant un peuple tout entier et un roi, devant les nations, devant la chrétienté présente, devant les morts et devant l'histoire, déchirer les traités, briser les sceaux solennels, dénoncer les signatures, désavouer les enregistrements des Parlements et des Universités ; et, fille sans lettre, crier que Dieu, Lui, n'a ni enregistré ni souscrit ce pacte d'infamie qu'est le Traité de Troyes.

Enfin, fers aux pieds, seule et sans Eucharistie, livrée aux tortures d'Eglise, interrogatoires, chantages, menaces, sophismes, textes sacrés, remontrances, admonestations, supplications, tenir tête aux assemblées des docteurs de Paris, des Abbés mitrés, des Evêques et Archevêques, et, broyée,

après un an de prison et trois mois de procès, lancer au juge qui tient son âme et sa vie dans ses mains l'impavide : « *J'en appelle de vous devant Dieu !* »

Quel est, en vérité, ce drame ? Quel est ce scandale, ce blasphème ? ou quelle est cette religion ?

« *Quand j'eusse eu cent pères et cent mères, et que j'eusse été fille de roi, je serais partie* ». Leur désobéissant mille fois.

Quand j'eusse dû, les cheveux coupés en garçon, en chausses et pourpoint comme un soldat, courir tous les interdits de police et de justice.

Quand j'eusse dû refuser tous les conseils des chefs de guerre et tous les instruments des politiques. Quand j'eusse vu dresser contre moi toutes les croix et toutes les reliques des saints.

J'eusse dit — « *et, si je voyais le feu, je vous dirais ce que je vous dis et je ne ferais autre chose* ».

J'eusse dit — et j'ai répété jusque sur le bûcher que « *mes dits et mes faits sont de la part de Dieu !* »

J'eusse dit dans le lourd silence de mon Roi et ce que vous appelez son désaveu, et j'ai protesté « *que je ne chargeais* (de mes dits et mes faits) *personne, ni mon roi ni un autre... et que c'est sur moi et non sur nul autre qu'ils retombent* ».

Quand enfin j'eusse vu l'Université et l'Inquisition, me déclarer hérétique, schismatique et relapse, j'eusse et j'ai crié que « *j'en appelais à Dieu et à nôtre seigneur le Pape et que je voulais être conduite à Rome et être interrogée par le Pape* ».

Quand vous me l'eussiez refusé, invoquant vos canons, et, m'accablant sous les péchés cardinaux, prononcé la sentence de crime et de mort, j'eusse et j'ai prononcé que « *je m'en attendais à mon Juge, c'est à savoir le Roi du ciel et de la terre* ».

Enfin, quand j'eusse entendu, et j'ai entendu, mes voix se taire, j'eusse crié, et j'ai crié dans la flamme mon dernier cri, que « *mes voix étaient bien de par Dieu* ».

Il n'est pas rapporté dans l'histoire des martyrs, il n'est rapporté que dans les Evangiles, que l'âme d'une pauvre créature ait connu tel combat, tel supplice.

Il n'est pas chanté dans les annales de l'Eglise, il n'est chanté que dans la Passion de Jésus-Christ, une telle victoire. Et qui ne se mesure pas tant aux tortures qu'à l'intrépidité de la foi, à cette unique, et simple, et absolue référence :

« *J'ai bon Maître, à savoir Dieu, à qui je me remets de tout et non à autre* ».

« Les amis de Dieu, disait le Père de Grandmaison, sont terribles, parce qu'ils ne craignent rien ».

Leur sort est plus terrible, parce qu'ils ne peuvent s'appuyer sur rien.

Que sur Dieu. Et Pierre ne savait pas encore ce qu'il disait :

« *Seigneur, pour toi, nous avons tout quitté. Que nous restera-t-il ?* »

Tout quitter ! Et non pas seulement la barque et la maison, les frères et les père et mère ; les douceurs.

Mais son peuple et la synagogue, les docteurs et les juges, tout ce que l'on croyait « la Loi et les prophètes », pour suivre Celui qui s'avance tout seul, sans même lui demander si un ami, si un compagnon aussi cher que Jean marchera près de vous. « Qu'importe ! Suis-moi ! »

Il n'y a que la Vierge Marie qui ait marché aussi dénuée.

Et puis, parmi quelques amis (et encore sans se sentir entouré par eux, car chacun marche seul), cette petite fille de France qui à ses 19 ans va vers son bûcher, toute seule. Sûre de Dieu, seul.

Là est l'effort surhumain. Et c'est cela qu'il faut méditer en ces sombres commémoraisons de Rouen.

Depuis Adam qui se réfère à Eve : « *La femme que Tu m'as donnée...* », notre lâcheté cherche toujours ses références dans des excuses. Il n'y a rien que le Christ ait plus sérieusement poursuivi et dénoncé.

« Permets-moi d'aller dire adieu à mes parents... (tendresse).

« Permets-moi d'aller faire les funérailles de mon père... (devoirs).

— « *Non*, coupe Jésus-Christ, *qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi !* »

Ni les convenances, ni le précepte ne passent avant mon appel.

« Laisse-moi d'abord accomplir mon sacrifice... » (piété).

— « *Non*, coupe Jésus-Christ ; *va d'abord te réconcilier avec ton frère* ».

« Permets que nous lapidions cette femme adultère... » (légalité).

— Ici, Jésus se taira et du regard dénoncera leur mensongère justice.

« Je regrette de ne pouvoir t'abandonner ce pain ou cet agneau, Père, car ils sont *corban* et voués à Dieu » (vœu même !)

— Tartufes ! qui allez maintenant jusqu'à invoquer une fausse référence à Dieu. Prévaricateurs ! Faux Dévots ! Faux justes ! Traîtres à Dieu et au prochain !

Quelle force ou plutôt quelle pureté de regard il nous faudrait pour oser avec Jeanne ne nous en attendre qu'à Dieu ! Mais avions-nous compris que seuls les enfants, comme elle, entreraient au Royaume ? Et que : « *Bienheureux les cœurs simples* », *parce qu'*au travers de tous les faux-semblants, de toutes les idoles érigées par les hommes, *ils verraient Dieu !*

Et pourquoi, ceux d'Emmaüs, qui marchaient à ses côtés, tandis qu'Il délivrait leur cœur de toutes les servitudes, y compris ses fausses espérances, se sentaient devenir avec Lui des vainqueurs.

O Jeanne, en ce mois de martyre, marche avec nous, et toi aussi, demeure.

Paul Doncœur.

CHRONIQUE DE LA VIE FRANÇAISE

Nous signalions, le mois dernier, l'émouvant appel du Maréchal (7 avril) pour la sauvegarde de l'unité française, par l'union disciplinée des esprits et des cœurs. Un communiqué officiel de son Cabinet y ajoutait, cinq jours après, quelques précisions. « En condamnant la dissidence, disait-il, c'est toute l'agitation « gaulliste » que le Maréchal a voulu viser expressément... Le Maréchal entend défendre les Français contre eux-mêmes, en les détournant d'une propagande qui se retournerait en définitive contre la patrie, en les mettant en garde contre des entreprises sans issue, au risque de faire couler à nouveau le sang le plus pur de la France ».

Discipline dans l'obéissance, au chef authentique, d'abord ! Les Français massés derrière lui pour l'œuvre de redressement qui doit rendre la France à elle-même, moralement forte dans sa personnalité historique, orientée, par choix ferme, vers son destin traditionnel, refaite dans l'intime de ses tissus vitaux. Bref, vouloir être nous-mêmes d'abord, pour devenir, plus et mieux que dans le passé, nous-mêmes : il n'y a dans cette formule d'action, que dictent déjà les réalités actuelles politiques et économiques, ni repliement d'égoïsme national, ni déploiement d'orgueil aventuré : simple sagesse et reprise opportune de cette politique qui s'exerça chez nous à l'extrémité de nos grandes crises, du XVIe siècle, de 1815 et depuis encore. Quand viendront les jours sévères de la paix, nous serons mieux munis et plus robustes pour prendre notre part de la tâche européenne.

Cette paix, S. S. Pie XII l'appelait une fois de plus, de ses prières et de ses vœux, en son allocution radiodiffusée de Pâques ; et il en définissait ainsi l'esprit : « Esprit du droit, dépourvu d'hypocrisie, afin que, sur les ruines accumulées par l'épée, on puisse bâtir une solidarité fraternelle, loyale et profonde, dans laquelle tous les peuples, grands et petits, forts et faibles, puissent vivre ». Quelques jours auparavant un congrès réunissait à Berlin des juristes de treize nations (dont l'Espagne et le Portugal) pour fixer en commun les bases du futur droit international européen ; il paraît qu'on y parla surtout de collaboration économique et de ses conditions. Toutefois, un vœu fut repris,

qu'avait en 1939 fait voter un Danois, à Leipzig : « qu'une collaboration fructueuse, amicale et confiante des peuples se marque également dans le domaine du droit ». Relevons cet indice de bonne volonté morale, sans nous abuser sur sa portée. Pie XII va autrement plus profond. Quel que soit le sort des Etats de l'Europe à la fin de la grande tourmente, une politique de collaboration s'imposera en effet ; mais pour que l'entente amicale se fonde, il y faudra, après l'oubli volontaire du passé et avec un loyal consentement à des sacrifices mutuels, encore autre chose qu'une collaboration, même équitable, sur le plan économique.

Il serait vain de se demander quel rôle pourra jouer alors la S. D. N. de Genève. Son palais monumental est vide. Expression d'un certain esprit public en 1918, comme la Sainte-Alliance en 1815, il ne paraît pas que puissent survivre aux transformations de forces et de relations survenues depuis, ni sa structure première ni l'ambition mondiale de ses fins. On a tout dit de ses erreurs et de ses défaillances ; celles-ci ont rejeté dans l'ombre les services qu'elle a rendus. La France, constatant comme un état de fait l'impossibilité où est la S. D. N. de remplir sa mission, vient à son tour de donner le préavis obligatoire de son retrait, lequel n'exclut pas de soi notre participation aux institutions techniques internationales, rattachées à Genève, en particulier au B. I. T. Sur ce point, notre Gouvernement a réservé sa décision.

Entre temps, la guerre se poursuit, dérivée pour l'instant vers l'Orient méditerranéen. Une partie va s'y jouer, dont M. Churchill, s'adressant à sa nation, le 27 avril, a courageusement reconnu l'importance, peut-être décisive, de l'enjeu. La ténacité anglaise aura fort à faire pour encaisser et rendre les coups, tandis qu'elle s'emploie, avec l'appui américain de plus en plus affirmé, à rattraper l'imprudent retard de son potentiel militaire. Elle n'y ménage ni les efforts ni l'argent : c'est environ 800 milliards de francs français que représente présentement son budget de guerre d'un an. En tout cas Syrie et Liban risquent, du fait seul du déplacement des hostilités, d'être mis en situation délicate. La France y garde l'attitude que lui commandent son honneur et ses obligations, en maintenant nettement ces deux contrées sous l'obédience du Maréchal.

Outre-Atlantique, dans les Antilles et en Guyane, une mission a été chargée de mettre au point, avec les autorités locales, un certain nombre de mesures sociales analogues aux nôtres ; à

même, en plus, d'y contrebalancer les pénibles conséquences économiques qu'entraînent les difficultés des relations d'échanges avec la métropole.

Vie économique et sociale.

Peu d'événements ou de faits notablement saillants depuis notre dernière chronique, sous réserve cependant de ce qui va être dit au sujet de la famille. Le *Journal Officiel* du 25 avril a promulgué la loi déjà annoncée, qui institue une taxe exceptionnelle sur la plus-value des valeurs mobilières, complétant en forme d'impôt sur le capital, les mesures déjà prises et valable jusqu'au retour de la situation normale ; elle a pour objet, non pas tant d'augmenter le rendement fiscal, que de décourager la spéculation sur les titres étrangers et les titres français à revenu variable, de freiner leur hausse en Bourse, hausse qui pourrait compromettre à la longue la stabilité du pouvoir d'achat du franc.

C'est aussi à maintenir indirectement cette même stabilité, mise en péril par les difficultés d'un ravitaillement inégal selon les régions, que vise, en ses dispositifs d'ordre économique, la loi instituant des préfets régionaux. Six régions de la zone libre ont été délimitées. On peut y voir sous les espèces immédiates d'une économie de solidarité alimentaire, une première esquisse des futures provinces. De celles-ci une Commission présidée par M. Lucien Romier s'occupe déjà à étudier le statut et à fixer les contours : œuvre difficile, indispensable pourtant, où au travers de la bigarrure et de l'enchevêtrement, incohérents parfois, des départements, régions militaires, académies, cours d'appel, régions économiques ou agricoles, etc., il s'agit de fondre intelligemment les diversités qui feront l'harmonieuse unité de la patrie.

Un pas nouveau vers le Corporatisme : l'Amiral Darlan qui, à juste raison, attache tant d'importance au rajeunissement et à la modernisation de la marine marchande, vient de réorganiser sur des bases nouvelles l'industrie de la pêche maritime. C'est dans le cadre général de la « profession organisée » que désormais elle s'exercera. Les pêcheurs vont constituer une véritable corporation qui soutiendra leurs intérêts si longtemps méconnus.

Le nouveau statut, institué par la loi du 13 mars, — promulguée au *Journal Officiel* du 30 — établit une distinction très nette entre la marine de pêche et la marine de transport. Les

pêcheurs seront réunis par spécialités, dans un même port ou groupe de ports, en syndicats locaux d'armateurs, de patrons et de marins, dont la réunion formera des « communautés de pêche ». Telle sera la « base » de la corporation qui, au sommet, sera dirigée par un Comité central corporatif, lequel groupera, sous un discret contrôle de l'Etat, des représentants de toutes les professions intéressées.

Le Comité central gouvernera la corporation des pêcheurs par l'intermédiaire d'organismes de deux sortes : les unions régionales de syndicats, dont le rôle sera surtout social, et les comités interprofessionnels de pêche, dont la mission sera essentiellement économique. Aux divers échelons et dans les différents rouages de la corporation, des représentants de chaque profession seront désignés par le ministre sur la proposition des organismes intéressés pour tenir compte et du désir légitime des diverses branches commerciales et industrielles annexes d'exprimer leur avis, et de la nécessité de maintenir l'autorité tutélaire de l'Etat.

En un autre secteur professionnel, celui de la médecine, une loi du début d'avril qui s'inscrit dans l'ensemble des dispositifs organisant l'Ordre des médecins, règle la question de la création ou de l'extension des cabinets médicaux. Les conseils départementaux de médecine s'y voient confier un rôle important de contrôle ou de décision. Les intérêts des médecins prisonniers ou réfugiés sont sauvegardés.

La Fête du Travail va être désormais célébrée officiellement le 1er mai : à la fois remontée vers une vieille tradition embaumée de christianisme, et consécration d'une évolution d'idées et de gestes qu'a hâtée opportunément depuis août dernier, la législation sociale, une heureuse rencontre la fait coïncider avec la Saint Philippe. L'esprit de la grande encyclique *Rerum Novarum* passe en vérité dans les faits. L'unité morale du pays ne peut qu'en être resserrée.

En marge de l'activité proprement gouvernementale, c'est à la resserrer de plus en plus que s'emploie le général Laure dans la mission, à lui confiée par le Maréchal, chef des Légionnaires. auprès de ceux-ci. « Les buts poursuivis par le Maréchal et sa Légion, leur disait-il à Carcassonne le 25 avril, ne sont-ils pas indiscutables et peuvent-ils ne pas réaliser l'unanimité ? C'est une vie propre et probe dans l'ensemble de la nation, c'est le goût du travail et du travail bien fait. C'est le repeuplement de la France, en même temps que la restauration de ses ruines.

C'est la saine et forte éducation de l'enfance, c'est l'entr'aide sociale développée par priorité dans le moment présent à l'égard des familles de nos prisonniers. C'est la France remoralisée et rechristianisée au sens le plus élevé et le plus large de ces mots. Donc, rejet de la « politique » étriquée, sectaire ou jouisseuse ; refus de la violence ; pratique désintéressée, dans l'ordre, de la concorde, d'une bienfaisante influence, qui doit gagner patiemment, oublieuse du passé, tous les cœurs sans distinction ».

De lourdes responsabilités pèsent pourtant sur certains hommes qui, la veille encore de notre désastre, géraient les grands services gouvernementaux. La cour de Riom poursuit ses enquêtes à leur sujet. Un article du *Temps*, qu'on peut croire officieux, laisse entendre que ces enquêtes vont aboutir à des jugements en forme, non pas qu'aucun des inculpés ait trahi ses devoirs sciemment ni pour un intérêt matériel, mais ils seraient reconnus coupables de manquements graves aux obligations de leur charge. L'opinion publique attend que lumière soit faite et communiquée, dans la mesure du moins où la situation présente de notre pays n'y fait pas difficulté.

La Famille.

A son sujet le fait le plus saillant du mois d'avril est la loi relative au divorce, qui fut présentée en ces termes le 12 avril par M.-J. Barthélemy, garde des sceaux : « Le divorce n'est pas supprimé. Seulement le mariage sera considéré comme une chose sérieuse, comme une chose sainte, et le divorce comme une institution exceptionnelle, comme le suprême remède des situations irrémédiables ». Il faudra d'abord invoquer non plus des prétextes futiles, des défaillances passagères, mais des causes sérieuses, répétées, constantes, et qui « rendent absolument intolérable le maintien de la vie conjugale ». La loi fait ensuite au juge un devoir impérieux d'épuiser tous les moyens de concilitaion... Le divorce d'autre part est interdit pendant les trois premières années de mariage ; seule la séparation reste possible

D'après une loi toute récente, au bout d'un an cette séparation était automatiquement convertie en divorce. Désormais il faudra attendre trois ans. Les débats (judiciaires) seront secrets. Enfin « ces immondes officines qui étalent jusque sur le trottoir leurs réclames indécentes pour les divorces rapides et à bon marché sont impitoyablement fermées ».

Comme on le voit, cette loi a essentiellement pour but d'aider ceux qui s'engagent dans les liens du mariage, comme ceux qu'un coup de tête porterait à vouloir les rompre, à trouver le temps nécessaire pour la réflexion. Ce que la loi porte en effet de plus neuf, c'est une série de délais avant la rupture irrémédiable : trois ans avant la demande en divorce pour de jeunes mariés, puis deux ans après l'introduction de l'instance, si le juge estime cette mesure propice à la réconciliation, et même encore deux ans entre les débats et le jugement s'il reste un espoir. De pareils délais — qui n'ont pas pour objectif de rendre impossibles ni l'adultère, ni même l'union libre ou le concubinage — pourront seulement écarter, mais très efficacement, l'éventualité de ces remariages hâtifs, dont les auteurs se sentent si rapidement les malheureux prisonniers.

Une autre heureuse disposition de la loi concerne la conversion, qui ne sera plus désormais automatique, de la séparation de corps en divorce. A l'avenir, en effet, seul le conjoint innocent aura droit d'obtenir le divorce, et encore s'il le demande. Quant au conjoint coupable, s'il peut demander le divorce, il ne sera pas assuré en principe de l'obtenir.

Enfin, innovation qui pourra petit à petit modifier l'opinion générale sur l' « institution » du divorce : le conjoint coupable contre qui aura été prononcé le jugement, pourra être tenu à réparation pour dommages et intérêts.

Ainsi donc, en sauvegardant davantage les vrais intérêts de la famille, la nouvelle loi soutiendra ceux-mêmes de l'Etat, non que « désormais l'individu (l'homme, le citoyen) doive être considéré par rapport à l'intérêt général et supérieur de la nation », ainsi que le donnait à entendre la présentation de la loi, mais du fait que l'individu sera par là même ramené à prendre en plus grande considération les exigences foncières de sa nature qui l'élèvent au rang de personne raisonnable et réfléchie.

Le jour de Pâques a été marqué par un geste « familial » du Maréchal, qui, grâce à l'initiative de la J. E. C. F., a trouvé de nombreux imitateurs dans la population de Vichy. Le Chef de l'Etat désirant, en effet, témoigner une fois de plus tout l'intérêt qu'il porte à la vie de famille, invitait à sa table particulière deux soldats démobilisés et sans foyer, puisque appartenant à la zone interdite.

Aussi clôturant cette journée par un message radiodiffusé, le

Secrétaire d'Etat à la Famille, M. J. Chevalier, pouvait-il déclarer : « S'il est une journée qui, entre toutes, émeut nos cœurs, s'il en est une qui évoque l'espoir de vie, les promesses de résurrection, le lien qui unit les générations humaines, c'est bien, n'est-ce pas vrai, ce jour de Pâques où tous ceux qui s'aiment, aiment à se retrouver au foyer, où les absents et les morts présents à notre pensée, reconstituent la famille et sa perpétuité dans le temps ». Puis revenant sur le caractère familial de l'ordre à venir : « Cette ferme volonté de rendre à la famille sa vraie place, déclara-t-il, le Maréchal Pétain l'a manifestée en constituant le Secrétariat d'Etat à la Famille. Notre tâche est double : nous aurons à promouvoir et à prendre des mesures précises, concrètes, efficaces, pour permettre aux familles de vivre et de contribuer par nos encouragements et nos appuis au relèvement des naissances et à la restauration du foyer. Mais comme l'a dit encore le Chef de l'Etat : « Il s'agit de mesures de longue portée dont les bienfaits ne deviendront sensibles qu'avec le temps ». Nous aurons aussi, nous aurons d'abord à créer un climat nouveau en nous efforçant de faire pénétrer dans les institutions et dans les mœurs de notre pays, cet esprit familial, qui a fait à travers les siècles son honneur et sa force, qui, grâce à Dieu, s'est maintenu vivace dans beaucoup de foyers, mais dont trop de Français avaient perdu de vue la haute vertu sociale et morale et les profondes répercussions ».

La Terre et les Campagnes.

Avant d'aller porter son hommage de foi et de prière à la Vierge de Lourdes, dans ce domaine sacré restitué depuis peu à sa légitime propriétaire, le Maréchal, à Pau, s'est adressé à nos paysans (20 avril). Le paysan se défie des mots creux, des promesses en l'air ; c'est le calomnier que le dire sensible seulement aux arguments d'intérêts. Le Maréchal a su lui parler le langage auquel il a droit : le sage réalisme de son discours s'ennoblit de l'éloge cordial du mérite paysan, mérite de la femme surtout, des espoirs en celui « dont l'héroïque patience a forgé la France ». Un programme ramassé en mots brefs lui est soumis, dont l'aboutissement, après étapes, sera la création d'une paysannerie, corporativement organisée, préparée à ses tâches dès la jeunesse par un enseignement adapté, mieux logée, mieux fournie de crédits, de cheptel et de débouchés, plus riche d'exploitations familiales indépendantes.

L'exécution de ce programme se poursuit graduellement sous l'énergique et très compétente impulsion du ministre de l'Agriculture, M. Caziot. En contact direct avec le monde paysan, donneur de conseils opportuns en même temps que hardi faiseur de lois ou décrets, celui-ci tantôt met en garde les viticulteurs du Midi contre les dangers de la monoculture, tantôt exhorte ceux du Plateau Central à ajuster intelligemment leur élevage aux besoins du ravitaillement, malgré la pénurie de produits alimentaires pour le bétail, tantôt, par l'intermédiaire des journaux, fait appel à la discipline des marchés et des fournitures réquisitionnées, mais encore ne craint pas de s'attaquer enfin à une des causes de la désertion des campagnes, tout comme du déficit actuel de la production : la pulvérisation de la propriété foncière en parcelles distribuées à toute distance autour de la ferme, par le hasard des successions et des acquisitions. La loi parue sur le Remembrement a pour objet d'y substituer peu à peu, avec prudence et méthode, des exploitations d'une seule tenue. Le rôle de ce ministre dans la fixation des nouvelles préfectures régionales, étant donné leur objectif premier, d'une certaine autarcie alimentaire, ne peut être que de premier plan. Il le restera dans la délimitation des futures provinces.

L'Enseignement.

A l'occasion d'une enquête que le *Figaro* a menée sur la réforme de l'enseignement (1), M. Jérôme Carcopino, interrogé sur ses projets, s'est déclaré, comme son prédécesseur, adversaire de « la publication totale d'un ambitieux projet d'ensemble ».

« L'ouvrage est trop vaste pour être édifié en un jour ». « Je procéderai par étapes ». « J'entends révéler les conceptions que je me suis ou que je me serai formées, non par des paroles que demain pourrait démentir, mais à coups d'arrêtés et de décrets qui les traduiront, espèce par espèce, en actes définitifs ».

Toutefois un arrêté, publié au *Journal Officiel,* prévoit la possibilité de réunir le Conseil Supérieur de l'Instruction publique en zone libre comme en zone occupée et assure la validité des délibérations pour le cas où de nombreux membres seraient em-

(1) Cf. *Figaro* des 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 15 et 16 avril : « Que doit être la réforme de l'enseignement ? », par Michel-P. Hamelet.

pêchés d'y participer. Ces dispositions semblent indiquer que M. Carcopino se réserve de présenter ses projets au Conseil Supérieur et de prendre son avis bien que les membres n'en aient pas été renouvelés.

Une des premières étapes de la réforme pourrait être l'aménagement d'un enseignement adapté au monde rural.

M. Jacques Chevalier avait annoncé comme prochaine la différenciation des écoles primaires en écoles rurales et écoles urbaines. Le Maréchal Pétain, dans son Message aux paysans de France, a fortement souligné l'importance d'une vraie formation rurale pour l'avenir de la paysannerie : « Les crises agricoles du passé sont nées de l'absence d'une vraie politique terrienne. En réalité, la condition paysanne était dédaignée et l'enseignement agricole insuffisant. Le régime nouveau veut changer tout cela. Une grande réforme est en préparation qui fera à l'enseignement agricole une large place dès l'école primaire ».

Le premier pas pour adapter nos écoles primaires aux vrais besoins de leurs usagers serait sans doute de modifier le certificat d'études. Déjà, cette année, les programmes modifiés par M. Chevalier comportent quelques travaux pratiques agricoles et des notions d'histoire et de géographie locales ; l'examen lui-même deviendra sans doute sensiblement différent dans les centres ruraux et dans les centres urbains.

C'est aux maîtres plus encore qu'aux programmes qu'il faudra demander de tenir compte des besoins du monde rural pour développer chez leurs élèves le haut idéal qui refera une paysannerie française. Le Maréchal a fait appel à leur dévouement : « Les instituteurs ruraux auront désormais à remplir une haute et belle mission ». C'est faire prévoir qu'une formation rurale sera donnée aux maîtres eux-mêmes. De fait, les décrets d'application qui ont suivi la loi supprimant les écoles normales ont prescrit aux instituteurs qui se destinent à l'enseignement dans les campagnes le passage comme stagiaires dans des écoles d'agriculture et, pour les institutrices, un séjour dans les écoles ménagères. Il faut espérer qu'une réforme plus vaste de l'enseignement primaire supérieur et des cours complémentaires complétera ces dispositions et donnera aux futurs instituteurs et institutrices, tout au long de leur formation, cette adaptation technique et psychologique, ce vrai sens et cet amour du milieu rural qui

sont indispensables à tout maître voulant remplir sa mission d'éducateur.

M. Jérôme Carcopino louant la valeur professionnelle de nos instituteurs a fait allusion à cette nouvelle orientation de leurs activités :

« Le type de l'instituteur politicien a disparu pour ne plus renaître et je compte sur eux pour remplir leur véritable mission. Elle consistera pour eux non à être dans nos villes et dans nos villages, le chef d'un parti, mais le guide averti, le conseiller d'élection des jeunes Français à qui ils auront appris à aimer leur métier et leur terre, à mieux exercer l'un, à mieux cultiver l'autre. Par la conscience qu'ils apporteront dans leur tâche, par l'orientation pratique qu'ils voudront lui donner, ils sauront, chez tous les jeunes, éveiller et maintenir cet amour du travail bien fait, sans quoi l'éducation serait ruinée dans ses fondements ».

La Jeunesse.

Continuant ses tournées de rassemblement des jeunes, M. Georges Lamirand a pu, en zone occupée, au Havre, à Dieppe, à Rouen, à Bordeaux, communiquer à la jeunesse son enthousiasme pour la rénovation nationale et la mettre en face de ses responsabilités vis-à-vis de la communauté France. « Il n'y a qu'une équipe, l'équipe France : Un seul Chef, Pétain », a-t-il déclaré à Bordeaux.

En invitant les jeunes à la générosité, le secrétaire général à la Jeunesse n'a pas craint de leur montrer quel rude avenir pouvait les attendre : « J'ai tellement conscience de la grandeur de votre mission, et aussi des difficultés que vous allez avoir à vaincre, que je dois vous demander d'élever encore davantage votre âme. Plus vous vous pénétrerez de la grandeur de votre mission et plus votre vie sera marquée de noblesse. Il faut, comme au temps des Chevaliers, que les jeunes Français aient le sens de l'honneur. Mieux encore : il faut qu'ils aient le sens et le goût du sacrifice, et, pour les meilleurs d'entre vous, mes amis, je veux encore demander plus : le sens du martyre s'il s'avère nécessaire, car il n'y a pas, en effet, de grande œuvre sans martyrs ; la nôtre aura les siens : pas un d'entre vous ne s'y déroberait ».

Pour l'instant ce sont de plus humbles, mais de nécessaires

devoirs qui attendent les jeunes. Commentant la loi sur le service civique rural, M. Lamirand a déclaré : « La jeunesse se trouve placée devant ses responsabilités. C'est d'elle, de sa foi, de son énergie, de sa volonté de servir que va dépendre cette année pour une large part la situation alimentaire du pays. C'est à leur libre initiative, à leur imagination et à leur cœur que je fais appel en tout premier lieu ».

Dès maintenant les divers mouvements d'Action Catholique se préparent à encadrer pendant les grandes vacances les jeunes de leur milieu en des camps de formation prolongés en camps de vacances. Les jeunes y trouveront dans une vie de grand air que les familles ne peuvent plus toujours leur offrir une formation solide et l'occasion de développer le sens de leurs responsabilités. Le temps des campings échevelés ou enfantins n'est plus, M. Lamirand l'a souligné avec raison.

Sur le plan de l'éducation physique et des sports, signalons la croisade sportive que M. Borotra, accompagné de cent champions, champion lui-même, a organisée dans onze villes d'Algérie et du Maroc. Il a transmis aux sportifs d'Afrique du Nord les consignes du Maréchal :

« La France a besoin que tous ses fils endurcissent leur corps et trempent leur âme pour faire face aux rudes devoirs qui s'imposent à eux et se montrer dignes de l'esprit qui renaît après l'épreuve. Soyez les pionniers de la rénovation physique et morale qui doit s'étendre à tout l'Empire ».

Nos Prisonniers.

Notre Gouvernement, en toute la mesure où il a licence d'agir, s'applique à adoucir leur sort. Un détail, d'ordre bien matériel, mais qui a son importance : en plus du ravitaillement hebdomadaire en vivres et vêtements, dont nous avons antérieurement donné le tonnage, l'Etat français expédie chaque mois à nos prisonniers, 300 tonnes de tabac, dont 252 dans les Oflags et les Stalags d'Allemagne (sur lesquelles 168 tonnes de cigarettes) ; 48 tonnes (32 de cigarettes) dans les divers camps de France. Cet effort considérable fera sentir son plein effet dans le courant de mai.

D'autre part, par l'intermédiaire de son Service des Prisonniers. il se tient en contact étroit avec l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre rattachée au Comité International de la Croix-Rouge,

à Genève. Indiquons ici comment les familles peuvent éventuellement user de ces divers services.

S'agit-il de militaires dont la famille reste sans nouvelles. Trois cas à distinguer :

1) Depuis mai ou juin dernier, aucun renseignement n'a été reçu. La famille intéressée peut alors s'adresser :

— soit au Comité International de la Croix-Rouge de Genève (Agence Centrale des Prisonniers de Guerre) en utilisant des cartes formulaires imprimées à cet effet (Formulaire N° 275 *bis*), sur lesquelles elle indiquera, outre les nom et prénoms du disparu, la date et le lieu de sa naissance, son grade, son bureau de recrutement, son numéro matricule, les lieux et date de sa disparition, la date des dernières nouvelles reçues de lui, etc.

— soit au Centre National d'Information, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris, en lui envoyant les renseignements ci-dessus indiqués sur carte postale non illustrée, à 80 centimes — et non sur les cartes interzones.

— soit au maire de la commune où on se trouve, lequel se chargera de rédiger une demande qu'il enverra à l'une des deux adresses précédentes.

2) Il s'agit des prisonniers de guerre qui ont déjà donné leur adresse, mais dont les familles n'ont pas reçu de nouvelles depuis un certain temps, par exemple depuis deux mois. Elles peuvent alors s'adresser à la Direction des Services de Prisonniers de Guerre (D. S. P. G.), 52, avenue Foch, à Lyon, laquelle transmettra au Comité International de la Croix-Rouge de Genève une carte formulaire spéciale (Formulaire 542) où seront indiquées toutes les précisions recueillies.

3) Depuis fort longtemps, tout au moins depuis l'armistice, une famille n'a rien reçu directement de l'un des siens mobilisé. Cependant, par des camarades, elle a appris qu'il avait été blessé, ou fait prisonnier, ou tué. Pour confirmation, qu'elle communique tout ce qu'elle sait à la Direction du Service des Prisonniers qui se chargera de faire les démarches.

Il est d'autres cas, par exemple celui d'une famille ayant la certitude que les colis ou la correspondance expédiés à l'un des siens en Allemagne ne lui ont pas été remis. Elle peut s'adresser à la D. S. P. G. qui alertera encore la Croix-Rouge de Genève en lui faisant parvenir sur formulaire spécial (N° 500) les réclamations ; des recherches seront faites auprès des autorités allemandes.

CHRONIQUE MONÉTAIRE

PHILOSOPHIE DU FRANC FRANÇAIS (1)

Le monde économique nouveau, fruit des deux guerres 1914-1918 et 1939-40, et bien plus encore des crises économiques et monétaires de l'entre-deux guerres, pose à la monnaie française un problème nouveau.

De plus en plus, comme le constatent avec inquiétude les Américains (2), les relations métalliques internationales diminuent pour faire place à des relations-devises, c'est-à-dire à des relations-crédit. Si bien qu'on peut se demander ce que signifie aujourd'hui la valeur-or quand il s'agit du commerce international. Les prix-or avaient une signification précise lorsque les mouvements de métal obéissaient à l'automatisme des points d'or. Maintenant que cet automatisme a fait place au dirigisme plus ou moins arbitraire des fonds d'égalisation de change ou d'une provisoire « shipping parity », la notion de prix-or a perdu sa valeur, entraînant à sa suite la notion même de prix mondiaux. Mais, dans une certaine mesure, tous les prix nationaux sont caractérisés par un niveau original, une physionomie plus ou moins autarcique, qui de plus en plus les marque comme valeurs nationales et tend à augmenter la viscosité des échanges mondiaux. L'irrégularité de la balance commerciale française depuis 1937, les soubresauts rétifs qui caractérisent sa réponse aux variations de change et dénoncent la brutalité de ses chocs avec les courants étrangers, tout cela souligne la qualité originale des prix français comme de la monnaie française. Celle-ci a gagné en réalisme ce que perdaient les marchandises dont elle n'était autrefois que le nom, son symbolisme a puisé dans la chose même la substance qui la leste aujourd'hui, son spiritualisme est presque plus réel que le matérialisme des échanges et commande ceux-ci comme les mystiques nationales commandent aujourd'hui certaines économies au rebours de toutes les lois jusqu'alors acceptées.

---

(1) Ces pages sont extraites du volume « L'Evolution de la Monnaie Française » publié par les Editions Sorlot.

(2) Cf. L'article de E.-A. Goldenweiser : « The Gold Problem Today » dans le *Federal Reserve Bulletin* de janvier 1940.

Progressivement, le libre jeu de la loi Cassel, qui constatait dans le monde une tendance « naturelle » à l'équilibre des pouvoirs d'achat nationaux, s'est alourdi à mesure que disparaissait le principe même du libéralisme international. Les échanges commerciaux tendent à se fixer ; les mouvements de capitaux tendent à n'obéir plus qu'à des facteurs psychologiques qui n'ont rien à voir avec leur fonction équilibrante. Celle-ci — car il en faut toujours une, si réduit que soit son champ d'application — n'est plus exercée que par les variations de crédit monétaire, c'est-à-dire par les variations des parités de change.

C'est probablement pour cette inconsciente raison que la Grande-Bretagne, qui pressent les évolutions et réagit d'avance en pure sensibilité aux événements monétaires, comme un cavalier réagit au moindre tressaillement nerveux de son pur sang, s'est obstinément refusée à lier sa monnaie à aucune fixité métallique. Pour cette raison aussi, croyons-nous, la France, qui ne se veut diriger que logiquement sans reconnaître que l'intelligence des faits ne peut être que postérieure à ceux-ci, a vainement couru à la recherche d'un équilibre extérieur économique, tandis que ses prophètes pleuraient la terre promise d'un étalon-or idyllique autant qu'évanescent.

Peu à peu, sans qu'on cherchât à les grouper, les éléments du problème français se sont précisés d'eux-mêmes, attendant vainement l'équation qui les organiserait. Balance commerciale, taux monétaires, balance des comptes, budget, tout s'est solidifié lentement en blocs inélastiques, apparaissant figés au fond du verre à mesure que le trouble des agitations économiques et sociales se clarifiait. Troublés par les efforts déflationnistes de 1935, qui menaçaient de bloquer le standard de vie français dans un monde en voie de cristallisation « dynamique », inquiets de se sentir dominés et menacés par des courants économiques dont ils n'étaient pas maîtres, alertés par les répercussions sociales des expériences étrangères tant au point de vue chômage qu'au point de vue de la répartition des revenus, les Français ont voulu brusquer les faits et assurer à priori leur standard de vie, craignant que personne chez eux ne soit capable de l'améliorer scientifiquement. Leur révolution sociale de 1936 a brutalement visé à fixer ce standard dont ils ont cherché d'instinct à assurer le dynamisme par le jeu légalisé de l'échelle mobile. Ainsi se cristallisait encore un ex-facteur d'élasticité. Le pro-

blème s'est donc, de plus en plus, délimité et circonscrit autour de quelques données simples ; mais la rigidité même de ces données en a rendu difficile à l'extrême la solution, de par la disparition des variables indépendantes.

Quels sont actuellement les éléments de ce problème ?

Du côté extérieur, la France possède un marché commercial trop peu important pour que la monnaie soit dirigée en fonction de lui. Ses prix ne sont pas directeurs, et donc ne commandent plus son commerce. Seuls peuvent être considérés comme « directeurs » ses produits de qualité, tout ce qui, en somme, incorpore davantage de matière grise et reproduit ainsi cette physionomie nationale dont ni barrières douanières ni prix n'arrêteront le rayonnement. Hors le temps de guerre, la balance qualitative du commerce varie plus en raison des revenus étrangers qu'en proportion des éléments nationaux et douaniers de l'économie. A ce titre, la reprise française dépendra étroitement de la reprise internationale. Mais cette physionomie nationale du commerce est réduite, ce rayonnement est limité : nous sommes et resterons la petite France. Certes, une prise de conscience française plus profonde peut intensifier notre expansion économique ; une mystique du travail, qui creuserait davantage nos traits ancestraux et spiritualiserait davantage notre production en la personnifiant, accentuerait notre essor commercial, comme la qualité lumineuse du phare accroît son rayon d'action. Mais cette mystique de la qualité, élargie au besoin aux dimensions de l'empire, ne compensera pas pour nous la richesse en matières premières ou la valeur monétaire internationale qui donnait au marché de la livre et donnera à celui du mark son caractère essentiellement directeur.

Le franc n'est pas, ni ne sera pour nous un instrument de politique commerciale.

C'est donc à notre structure intérieure que doit être ajustée la politique du franc.

*
**

L'ajustement de notre politique monétaire à notre structure intérieure s'est trouvé dès avant-guerre en face de deux voies ouvertes.

Celle de l'adaptation économique aux marchés dits « démocratiques », celle ensuite de la rigidité totale, par le contrôle des changes.

La première solution impliquait non seulement une recherche d'équilibre intérieur entre les différentes données dont nous avons reconnu la décroissante mobilité, mais encore une adaptation de cet équilibre aux conditions des marchés de la livre et du dollar.

Le lien qui aurait pu rattacher notre économie intérieure à cet ensemble extérieur devait être suffisamment souple pour résister aux variations économiques, financières ou politiques qui peuvent intervenir en bousculant les différents marchés. Or ce lien, nous l'avons vu, ne peut pas être constitué par des variations d'échanges commerciaux qui profiteraient des avantages de prix ou se retireraient devant un dumping. Il n'est pas non plus, par hypothèse, représenté par les variations dirigées du change qui fixeraient autoritairement la mesure de crédit extérieur que nous voulons mériter. La direction du change ne se conçoit qu'en régime économique totalement dirigé, et les accords monétaires des économies libérales n'ont fait que limiter les fluctuations du change dans un secteur donné, dans l'esprit par exemple de l'accord tripartite, du moins tel qu'il fut envisagé au moment de son élaboration.

Le lien technique entre la France et l'étranger, en l'espèce entre la France et le véritable marché économique extérieur, n'aurait pu être que la projection matérialisée d'un lien psychologique comportant une certaine analogie de vues quant à la conception politique et culturelle de l'évolution mondiale. En l'absence de cette « parité » morale et spirituelle, il n'est pas de fonds d'égalisation de change qui puisse normalement fonctionner, quelque considérable que soit sa dotation.

La solution du contrôle des changes, considérée comme un effet des courants culturels et techniques qui nous portent, plus que comme une décision librement prise en face des problèmes qui nous sollicitent, correspond assez bien au génie traditionnel de la nation. Sa rigueur logique, la précision systématique avec laquelle elle tranche les incidences étrangères pour ordonner sans crainte d'accident l'économie intérieure, la simplicité toute conceptuelle des lois au jeu desquelles elle fait appel, assurant leur exactitude en l'appuyant de coercition, tout cet ensemble s'intègre dans la ligne d'une pure tradition cartésienne. Le contrôle des changes, en France, évite encore ces adaptations involontaires dont les incidences sociales et politiques sont de plus en

plus immédiates et de plus en plus douloureuses à la fois, en raison des viscosités décroissantes. Sans être mis nécessairement au service d'une mystique, il peut devenir un instrument de conservation destiné à stabiliser les avantages acquis et assurer la primauté du social humain sur l'économique matériel. Nul doute que l'effort de tout un peuple tendu vers le progrès social ne réaliserait d'immenses conquêtes culturelles.

Mais l'on peut se demander s'il est aujourd'hui possible à une mystique d'être conservatrice, si le progrès social à base d'intérêt et de jouissance est un stimulant suffisant de l'effort de collaboration nationale et si le conceptualisme intellectuel possède encore à lui seul la vertu de commander les volontés d'un peuple. On a dit et répété qu'un dirigisme partiel n'est pas possible, et que le contrôle des changes est étroitement apparenté aux régimes de politique dirigée. Ce n'est pas dire, à notre avis, que le contrôle des changes entraîne après lui le totalitarisme, mais c'est constater seulement que le dirigisme financier n'est que l'un des aspects visibles du primat contemporain des volontarismes politiques. La guerre nous l'aura montré à l'évidence.

Le contrôle des changes exige donc, comme condition primordiale, l'organisation intérieure économique du pays. La constitution de notre personnalité économique française commande la possibilité des relations de celle-ci avec l'extérieur. La monnaie résoudra donc d'abord les problèmes nationaux par l'ajustement équilibré des facteurs en présence. Cet ajustement délicat se heurtera aux solidifications progressives que nous avons constatées, et sera conduit, par conséquent, à doser le coëfficient d'importance respective de ces facteurs, à commander en somme davantage les relations qui les unissent, plutôt qu'à vouloir en modifier les éléments eux-mêmes. Problèmes de répartition, de distribution, où joueront en premier lieu les incidences fiscales qui déjà commandent la structure sociale du pays. Problèmes d'organisation industrielle et de centralisation économique où seront aménagés certains secteurs qui comportent encore une dose appréciable d'élasticité. Problèmes de réformes sociales où la place sera donnée moins à des préoccupations matérielles qu'à des éléments moraux de collaboration, de confiance et de responsabilité partagée par l'ensemble de la nation. La monnaie commandera cet équilibre général, telle la gouttelette de mercure que certains jeux de patience nous invitent à distribuer harmonieuse-

ment entre les boutons de Polichinelle et les yeux de Félix le Chat. L'efficacité la plus sûre des manipulations monétaires, en effet, concerne la répartition des revenus. « Notre nouveau système monétaire..., a déclaré le Maréchal Pétain dans son message du 10 Octobre 1940, mesurera la circulation intérieure aux nécessités de la production ».

Cette stabilité une fois acquise, non par une congélation définitive, mais par l'ordonnancement contrôlé des courants dynamiques nationaux, l'équilibre extérieur sera d'autant plus facile à maintenir que les tendances collaboratrices seront plus parallèles, et que les conceptions de la vie se référeront à des idéaux plus voisins.

***

L'expérience Paul Reynaud, puis la guerre, sont venues l'une après l'autre infléchir la décision française et commander du même coup l'avenir de la monnaie nationale et internationale. L'opposition résolue du premier au contrôle des changes s'est accompagnée d'une mise en ordre du pays, d'un certain assouplissement des lois sociales, d'un dirigisme plus accentué de la politique financière ou économique. Les retours de capitaux ont marqué l'assentiment du pays à cette politique à la fois planiste et libérale. La monnaie fut sauvée en même temps que le commerce s'est raffermi.

La guerre est venue brutalement imposer le contrôle des changes — nous dirions mieux « superposer », car le passage de l'un à l'autre système s'est effectué avec une étonnante continuité. Ni panique des capitaux ni fermeture de guichets n'ont rompu l'équilibre précédent. La centralisation française était assez avancée pour que les mesures de contrôle, accompagnement normal de l'économie de guerre, viennent s'ajouter sans heurt à l'état de choses existant. Vienne la paix, il est permis d'espérer que le pays quittera sa cuirasse aussi facilement qu'il l'a revêtue, et que les courants économiques et financiers continueront de suivre, dans leurs lignes essentielles, les chenaux habituels.

La monnaie une fois fixée, le circuit intérieur des capitaux une fois organisé avec le minimum de frottement, à l'image de l'économie fermée allemande, la France se trouva très rapidement en face du problème auquel se heurta l'Allemagne : la balance

des paiements devait, inéluctablement, compléter le « solde » des échanges intérieurs. « L'Allemagne doit exporter sous peine de mort », allait répétant le Docteur Schacht. « A lui seul, le contrôle des changes résout-il le problème ? » déclare M. Paul Reynaud dans son discours du 13 Décembre 1939. « Non. Il importe encore de stimuler la récolte des devises, et donc il faut exporter ».

La monnaie, de plus en plus, commande le commerce. L'accord de Londres a voulu élargir le marché commercial et monétaire aux dimensions des deux empires.

Plus important encore que l'accord tripartite, cet accord préludait à la disparition progressive de l'or comme moyen de paiement international et remplaçait dans le tiers de la surface du globe les échanges de métal par des échanges de devises et de crédits. Le renversement de nos alliances n'a pas modifié cette évolution monétaire. Il n'a fait, au contraire, que la consacrer définitivement.

Il n'est plus dangereux maintenant de voir la réserve métallique des banques centrales faire place progressivement à une couverture monétaire de bons du Trésor. Il n'est plus à craindre que les exportations d'or ne mettent en péril irrémédiable les monnaies nationales. Il semble même que les importations massives d'or sur le marché du dollar soient plus dangereuses pour l'Amérique que ne le sont les exportations métalliques pour l'Europe. Le mark et le franc sont plus sûrement assis sur des bases de crédit — donc spirituelles — qu'ils ne l'étaient sur des lingots enterrés dans des caves. La puissance économique d'une Europe unifiée par un même marché monétaire assurera à celle-ci une majorité de « prix directeurs » qui n'a rien à craindre de la concurrence mondiale et maintiendra les changes en dépit de tout bouleversement.

L'économie de guerre ajusta les courants commerciaux en fonction de la protection des devises. Achats extérieurs, exportations furent commandés par la nécessité de maintenir au maximum le circuit des devises à l'intérieur des marchés internationaux. Encore une fois la monnaie commanda le commerce, et les dirigeants de l'économie de guerre ont été amenés, en vue de la victoire, à « penser monnaie » avant tout.

Est-il téméraire de prévoir que les dirigeants de la paix devront, eux aussi, « penser monnaie » ? C'est peut-être pour

l'avoir oublié que les auteurs de la paix de Versailles n'ont pas réussi à organiser une suffisante solidité internationale. La coopération politique ou économique ne peut coexister avec l'individualisme monétaire. L'internationalisme monétaire n'est pas possible sans une certaine communauté idéologique et spirituelle.

Ainsi au travers des soubresauts anarchiques qui découragent les constructions humaines, l'organisme mondial évolue lentement dans sa croissance vitale vers un épanouissement du culturel et de l'humain, submergeant les anciens automatismes pour les lubrifier et les infléchir à son service. Ainsi la monnaie déborde-t-elle insensiblement le commerce dont elle ne fut que le signe, pour lester de plus en plus son symbolisme de réel spirituel, pour attacher plus étroitement les échanges à leur fonction civilisatrice, et préparer au rythme des millénaires la conquête vivante de l'univers par l'humain.

Victor Dillard.

REGARDS SUR LE MONDE

EUROPE

ALLEMAGNE. *Politique étrangère.* — Contrairement aux prédictions de l'hiver, ce n'est pas dans les Iles Britanniques, mais dans les Balkans, qu'a commencé la campagne du printemps. Une proclamation du Führer l'a ouverte : « Soldats, l'heure est venue de prendre sous votre protection les intérêts du Reich dans le Sud-Est... Nous combattrons jusqu'à ce que le dernier anglais ait trouvé en Grèce son Dunkerque ».

C'est chose faite. L'Angleterre est éliminée du continent, le Reich régit les populations balkaniques. Ces succès posent de délicats problèmes diplomatiques et stratégiques. La Wilhemstrasse va devoir réorganiser l'Europe centrale et les Balkans, l'Etat-major est à pied d'œuvre sur le littoral méditerranéen pour amorcer de nouvelles campagnes.

Maintenant que l'Allemagne contrôle les Dardanelles par l'occupation des Iles qui en gardent l'entrée, on peut se demander si elle tentera d'obtenir la maîtrise complète de la Méditerranée ou si elle voudra tout de suite, par une expédition de vaste envergure, couper la route des Indes plus à l'est en s'emparant des ressources pétrolifères de l'Irak.

La pression qu'exerce le corps africain allemand sur la frontière d'Egypte, le dessein prêté au général Rommel d'infléchir la marche de ses colonnes motorisées vers le sud, en direction de la mer rouge, pour priver l'Egypte de son ravitaillement, pourrait faire croire que le premier enjeu sera la Méditerranée. Pour en éliminer l'Angleterre le contrôle du détroit de Gibraltar serait nécessaire. Aussi comprend-on qu'en Espagne le journal de la Phalange ait écrit :

« Les problèmes européens les plus graves sont arrivés, au cours de ces dernières journées, à un moment décisif.

« Nous avons répété que la Méditerranée a une importance dans tout le conflit européen. C'est sur ses eaux que s'est développée l'histoire fondamentale de l'univers, et c'est sur ces mêmes eaux que se joue le destin du monde et l'avenir de ses peuples »... L'histoire de l'Espagne est en train de se décider ».

Toutefois un démenti a été opposé aux nouvelles qui annonçaient comme prochaine la possibilité d'un passage de troupes à travers l'Espagne.

De son côté la Turquie a fait savoir qu'elle conserverait son attitude de stricte neutralité et n'accorderait en conséquence, ni l'utilisation de ses ports ni le passage par son territoire. Est-ce la raison qui a fait prévoir à M. Churchill une hypothétique campagne d'Ukraine ? Elle permettrait au Reich de tourner l'obstacle méditerranéen et de profiter de la supériorité de ses armées sur terre pour atteindre l'Irak. En occupant Bakou au passage l'Allemagne s'assurerait le contrôle de tous les puits de pétrole qui alimentent l'Europe.

A Vienne, M. Von Ribbentrop et le Comte Ciano se sont réunis pour échanger leurs vues sur le *futur statut des territoires yougoslaves.* A quelques jours de là le régent Horty et le roi Boris eurent une entrevue avec le Führer. Le communiqué officiel publié à l'occasion de la réunion de Vienne fit ressortir les difficultés que présente le tracé des frontières dans les Balkans et note qu'il est « tout naturel que les différents voisins de l'ancienne Yougoslavie aient des conceptions propres de l'ordre nouveau qui devra être institué ». C'est à l'arbitrage de l'Allemagne que reviendra finalement la décision. Aussi est-il intéressant de noter les précautions qui ont été prises pour éviter qu'un état de fait ne gêne les négociations ultérieures.

C'est ainsi, par exemple, que la Hongrie, tout en reconnaissant le nouvel Etat Croate, a occupé des territoires qu'il aurait pu revendiquer, mais que, par contre, ce sont les troupes allemandes qui ont pénétré dans la partie du Banat qui pourrait être l'objet de compétition entre la Hongrie et la Roumanie et que l'administration du Reich a pris en charge la Styrie et une partie de la Slovénie, au moment où les armées italiennes plaçaient sous leur contrôle la côte Dalmate et le Monténégro.

S'efforçant de préciser les principes d'arbitrage qui seront invoqués, la « Dienst aus Deutschland », citée par « la Suisse », rappelle les points de vue qui ont chance d'être envisagés :

« Le point de vue raciste : la réincorporation des territoires selon l'appartenance ethnique des habitants ;

« Le point de vue géo-politique : dessin de frontières naturelles, afin d'éviter des dissensions éventuelles.

« Le point de vue économique : on prendra soin que sa solution soit en même temps une partie de la solution économique européenne.

« Le point de vue stratégique : on évitera de créer des bases pour une immixtion de puissances étrangères dans la région en question ».

Sur un plus vaste plan, le docteur Freisler, secrétaire d'Etat au ministère de la justice, et le docteur Stuckart, secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, ont dessiné les grandes lignes d'un futur « *droit continental européen* ».

Parlant à quinze juristes de douze nations différentes, qui sous l'égide de « l'Union juridique nationale socialiste » se réunissaient à Berlin du 3 au 5 avril pour étudier les principes susceptibles de servir de base à l'établissement de l'ordre nouveau, le docteur Freisler a déclaré que la reconnaissance par le Japon et l'Allemagne de deux grands espaces, l'espace européen sous la direction de l'Allemagne et de l'Italie, l'espace est-asiatique sous la direction du Japon, était un fait qui fonde une nouvelle technique du droit aussi bien qu'un nouveau principe juridique :

« Cette technique nouvelle substitue un ordre concret à des notions abstraites... Aux termes du nouveau principe juridique, l'impérialisme qui prétendait se poser en forces constructives des éléments d'un droit discutable sera remplacé par l'association réalisée entre les grands espaces naturels et les peuples qui en dépendent, ainsi que par le développement amical des rapports naturels de ces espaces ».

Précisant ce que devrait être « le droit continental européen », le docteur Stuckart a préconisé une certaine fusion des législations européennes :

« Ce droit continental ne signifie nullement l'internationalisation du droit interne, mais bien plutôt la combinaison harmonieuse des diverses législations. Selon lui, les questions fondamentales que la collaboration des Etats européens devra faire aborder seront : « L'organisation communale ; la mise en pratique du principe du droit au travail par la création d'un marché européen du travail et l'échange de la main-d'œuvre disponible entre les divers Etats ; le relèvement de la main-d'œuvre par la création d'une assistance aux vieillards et aux malades ; l'établissement d'une économie dirigée par l'Etat ; l'adoption d'une politique assurant l'alimentation, le logement et l'habillement ; l'amélioration de la santé du peuple ; le développement de la formation du peuple ; la lutte contre la criminalité internationale ».

Politique économique. — La constitution de « grands espaces politiques » appelle l'organisation de grandes entités écono-

miques. « Il faut créer, a déclaré le docteur Gerstner, dans une conférence donnée à Paris, au lieu de multitudes d'économies antagonistes, trois ou quatre *espaces économiques* entre lesquels il n'y aura pas de frontière hermétique, mais qui vivront de leur vie économique propre avec un *régime dirigé* ».

Ce « régime dirigé » devrait permettre aux nations faisant partie d'un « espace économique » de pratiquer entre elles le libre échange.

Dès maintenant se constituent les organismes européens qui doivent permettre de réaliser ce vaste plan économique. C'est ainsi que la presse a annoncé, à la fin de mars, la création d'un « Organisme européen d'assurances ». Il répartira entre ses différents membres, par voie d'assurance ou de réassurance, la couverture des gros risques que le réseau des compagnies d'un pays européen ne pourrait couvrir seul. C'est le docteur Schmitt, ministre du Reich, qui assure la présidence de cet organisme.

Un cartel européen du verre soufflé a également été créé. Il groupe les 320 verreries du Reich, du protectorat tchèque, du gouvernement général de Pologne et de Slovaquie, les 128 verreries françaises et les 40 verreries belges. Au cours des derniers mois il a passé des accords avec les différents pays représentés, ce qui lui a permis de réglementer le marché. « Une fois cette réglementation entrée en pratique, l'industrie européenne du verre soufflé va se trouver dotée d'une organisation nouvelle sous la direction de l'Allemagne ».

A l'intérieur même du Reich la concentration des entreprises est de plus en plus poussée, sous le contrôle de l'Etat, mais, selon les déclarations du docteur Funck, ministre de l'économie, « sur la base de l'initiative privée ». C'est ainsi qu'un holding européen de pétrole s'est vu confier la représentation de tous les intérêts pétroliers allemands à l'étranger et que « l'union charbonnière du Reich » a été constituée pour organiser dans tout l'espace grand allemand, avec la production minière, le commerce et la répartition du charbon.

Politique raciale. — Le gauleiter Bracht, récemment nommé en Haute Silésie, a fait connaître comment dans ce pays fort peu homogène il entendait établir aussi rapidement que possible des démarcations nettes du point de vue ethnique et racial :

« La population du Gau s'élève à 4.530.000 hommes. On va s'occuper de vérifier, de famille en famille, qui peut être admis dans la communauté nationale allemande et qui doit en rester exclu. Il est très difficile de prévoir quel sera le résultat ».

« Au cours des semaines prochaines sera institué un grand recensement des Allemands. Devront se faire inscrire tous les Hauts-Silésiens qui ont bien mérité du germanisme ou qui, d'après l'ascendance, la langue et le nom, sont manifestement Allemands. Des gens ne témoignant pas encore d'un esprit allemand vraiment sûr, mais dont on peut attendre que, dans un milieu approprié, ils puissent être gagnés au germanisme, pourront être transplantés dans d'autres régions de l'Allemagne ».

M. Alfred Rosenberg, dans un discours radiodiffusé, a récemment exposé quelle solution le national-socialisme entendait apporter à la *question juive :*

« La question juive, dont la solution s'impose depuis deux mille ans aux peuples d'Europe, trouvera dorénavant sa solution par la révolution national-socialiste, pour l'Allemagne et pour toute l'Europe.

« Si l'on demande sous quelle forme, voici ce que nous avons à répondre. Au cours des derniers lustres, on a beaucoup parlé, comme solution, d'un Etat juif... En réalité, il n'y a jamais eu d'Etat juif et il n'y en aura non plus jamais.

« ...L'espace palestinien envisagé n'est nullement convenable pour un Etat juif, quel qu'il soit : il est trop petit pour recevoir les 10 millions de Juifs d'autrefois et les 15 millions d'aujourd'hui, et, par conséquent, il n'est pas en mesure d'apporter une solution à la question juive ».

« Nous devons nous demander comment nous allons loger les Juifs. Il est impossible, nous l'avons dit, de les loger dans un Etat juif. On ne peut le faire que sous une forme que j'appellerai une réserve juive. Il faut espérer que les hommes d'Etat de l'avenir se mettront d'accord pour inaugurer peu à peu un établissement des Juifs qui les obligerait à exécuter, sous la surveillance de policiers expérimentés, ces travaux utiles qu'ils avaient voulu jusqu'ici faire faire par des non-Juifs ».

« ...Pour l'Allemagne, la question juive ne sera résolue que le jour où le dernier Juif aura quitté l'espace grand allemand ».

« ...Pour l'Europe, la question juive ne sera résolue que le jour où le dernier Juif aura quitté le continent européen... ». Cette solution, que nous avons vue dès le premier jour de notre lutte — on nous a décrié alors comme des utopistes — aujourd'hui nous la proclamons avec la rigueur de politiciens réalistes ».

ANGLETERRE. — Donnant la réplique aux projets allemands de reconstruction du monde européen dans le cadre de « grands espaces » politiques et économiques, lord Halifax, ambassadeur de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a exposé les vues de l'Empire britannique sur la *réorganisation de l'économie mondiale.*

Loin de partager l'univers en sphères d'influence, Lord Halifax déclare qu' « à de nombreux égards le monde devra à l'avenir être considéré comme un tout unique ». Il estime que « la tâche de reconstruction après la guerre dépassera de beaucoup les capacités d'un pays unique ». C'est donc à la collaboration de *toutes les nations qu'il fait appel :*

« La Grande-Bretagne est déterminée à faire de son mieux ; mais si le monde doit recouvrer la santé, cela ne pourra évidemment se faire que par l'action combinée de tous les hommes et de toutes les nations de bonne volonté ». « Les nations, comme les individus, ne peuvent vivre dans la liberté et dans la sécurité que si elles sont disposées à collaborer pour leur bien-être mutuel et, au besoin, pour leur défense mutuelle. Dans le domaine économique, tout dépend de cette collaboration ; mais dans une association telle que nous la concevons, aucune des parties ne doit chercher à dominer ses associés. Chaque nation, grande ou petite, aura sa place et apportera sa contribution propre ».

Cette collaboration deviendrait institutionnelle par l'établissement d'un ordre juridique international stable. « Cet ordre doit comporter des devoirs réglementés dans les relations entre les états. Chaque nation devra, à l'avenir, accepter des obligations vis-à-vis de la famille générale des nations ».

Les moyens pratiques qui devraient garantir le respect de cet ordre juridique nouveau ne sont pas précisés. Il est seulement indiqué que les deux grandes démocraties, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, pourraient, grâce à la prospérité économique que leur alliance mutuelle est capable de développer, attirer les nations de moindre importance à entrer dans leur orbe pour collaborer à l'organisation technique du monde :

« Il ne servirait à rien d'imposer des associations non désirées à des nations qui ne seraient pas disposées à y souscrire. Nous devons plutôt nous efforcer de créer les conditions politiques et économiques grâce auxquelles un sens réel de leur communauté d'intérêt pourrait naître entre les peuples. Au sein du Commonwealth britannique des nations, l'expérience nous a appris que des nations différant grandement quant au chiffre de la population, à la prospérité, à la race et à la structure sociale pouvaient s'associer encore librement entre elles.

Ce qui a été possible pour elles n'est pas impossible pour d'autres, et le Commonwealth britannique peut très bien devenir, en raison de sa dispersion géographique, le pont qui mènera demain à une plus grande unité universelle ».

Evénements militaires. — Avant de penser à réorganiser la vie économique mondiale au sein d'un Commonwealth, la Grande-Bretagne doit durement défendre sa propre existence et la cohésion de son empire. M. Churchill l'a déclaré sans embage : « Nous constatons avec tristesse et anxiété ce qui arrive actuellement en Europe et en Afrique, ce qui peut arriver en Asie ».

La Grande-Bretagne a dû, ces derniers mois, sans relâcher sa vigilance dans les îles britanniques, multiplier les précautions contre les attaques aériennes et navales en Atlantique, renforcer ses bases en Extrême-Orient, — où plus de 90.000 hommes sont déjà groupés à Singapour, — arbitrer d'assez graves conflits entre Musulmans et Hindous dans les Indes, envoyer enfin un corps expéditionnaire en Irak. Dans ces conditions on peut se demander si la *campagne de Grèce* fut opportune.

Au moment où les troupes britanniques débarquaient en Grèce, le Washington Post assurait « la campagne a été décidée par Eden, Dill et Wawell, après assurance du Colonel Donavan que la Yougoslavie résisterait au Reich ». Le journal concluait : « La manœuvre de l'Angleterre dans les Balkans est très téméraire, mais elle est sans doute opportune ». M. Churchill, devant les Communes, fit simplement appel à l'honneur pour légitimer l'intervention en Grèce des forces britanniques :

« Les Grecs se sont tournés vers nous et ont fait appel à la garantie solennelle que nous leur avions donnée. Il nous fallait les aider. Il y a des règles que l'on ne peut transgresser sans entacher l'honneur de l'Empire britannique, sans se rendre indigne de la victoire finale. Nous étions tenus de répondre à l'appel de la Grèce avec le maximum de nos forces ».

Lord Halifax expliquant l'insuccès de la résistance anglaise a donné, aux Etats-Unis, une autre explication de la campagne :

« Nous savions qu'Hitler était désireux d'éviter l'extension du conflit aux Balkans et de conserver intactes certaines sources et voies d'approvisionnement. Nous avons donc pensé qu'il était nécessaire d'obliger notre adversaire à s'engager dans les Balkans ».

Comme le Colonel Donavan, M. Churchill comptait sur la résistance de la Yougoslavie :

« Nous savions que les forces envoyées en Grèce ne seraient pas par elles-mêmes suffisantes pour arrêter l'invasion allemande. Mais nous espérions fermement que les voisins de la Grèce l'aideraient à résister au choc pendant qu'il en était encore temps ».

Il n'en a pas été ainsi. Si l'héroïque résistance grecque a permis à l'Angleterre de gagner cinq mois précieux, pendant lesquels elle a pu mener sa campagne de Tripolitaine et d'Abyssinie, l'intervention anglaise pour parer au choc des troupes allemandes en Thrace et en Macédoine a démuni l'Egypte et a fait perdre en quelques jours le bénéfice de la campagne de Cyrénaïque. Elle a de plus exposé sérieusement les meilleures troupes de l'Empire : le corps expéditionnaire australien et néo-zélandais.

Bien que le Général Blamey, commandant les troupes australiennes, ait été nommé adjoint au Général Wawell et qu'il ait reçu l'ordre de sauver ses hommes plutôt que son matériel, l'opinion s'est émue en Australie et en Nouvelle-Zélande. M. Menzies, premier Ministre australien, a dû faire, de Londres, appel à l'union :

« L'Empire passe par la plus grande crise de son histoire. Nous subissons de dures épreuves. Nous les subissons ensemble. Nous laisserons à d'autres la folie de récriminer. Les discussions sont inutiles tandis que la tempête fait rage ».

Cet appel a été entendu. M. Curtin, chef du parti travailliste australien, a déclaré que les travaillistes étaient en parfait accord avec le gouvernement pour poursuivre l'œuvre de guerre. M. Churchill a pu annoncer aux Communes qu'il avait reçu pleine approbation des Dominions sur la conduite de la campagne de Grèce.

Au moment où les troupes allemandes s'avançaient vers la Méditerranée Orientale et menaçaient de couper les communications maritimes de la Turquie, une *révolution de palais en Irak* fit craindre à la Grande-Bretagne que la seule voie d'accès demeurée libre vers la Turquie, les pétroles qui alimentent ses armées et sa flotte en Méditerranée, et la route des Indes elle-même n'échappent à son contrôle. Pour rétablir la situation, le général Wawell dut débarquer des troupes à Bassorah au moment où l'offensive du général Romell sur l'Egypte battait son

plein. Ces événements eurent leur répercussion jusqu'en Abyssinie. Les pourparlers engagés entre le duc d'Aoste et le général Cunninghan furent rompus. Au lieu d'aller grossir l'armée d'Egypte, les colonnes anglaises furent obligées de livrer de durs combats pour prendre Dessié et pour forcer dans leurs derniers retranchements les troupes italiennes.

L'Angleterre s'attend du reste à ce que l'Allemagne exploite ses succès en Méditerranée. M. Churchill a fait prévoir le pire. Il n'a pas exclu l'hypothèse d'une campagne victorieuse allemande en direction du Caire ou des Indes. La nomination du général Vicomte Gort, ancien général en chef des forces anglaises en France, comme Gouverneur et Commandant en chef de Gibraltar, montre qu'une tentative d'occupation du Détroit n'est pas jugée improbable.

C'est cependant *l'Atlantique* qui reste, aux yeux de l'Angleterre, l'essentiel *champ de bataille :*

« Nous avons pris, a déclaré M. Churchill, toutes les mesures nécessaires pour faire face à l'attaque allemande et nous la combattons. C'est ce qu'on appelle « la bataille de l'Atlantique ». Nous devons la gagner si nous voulons survivre... Nous avons constamment deux mille navires sur mer, parmi lesquels 300 ou 400 naviguent dans les zones dangereuses... Nous maintenons continuellement nos armées en Orient ; nous renforçons ces armées. Nous avons à assurer un trafic continuel à travers le monde. Quand on pense à cela, on ne peut pas s'étonner que la bataille de l'Atlantique soit au premier plan de nos préoccupations ».

Pour ce faire, l'Angleterre a de plus en plus besoin de l'aide des Etats-Unis. Il ne lui suffit plus que les usines et les chantiers navals américains lui fassent le prêt d'un travail sans cesse accru, il faut, selon l'expression de M. Churchill, qu'ils « mettent les outils à portée de sa main ». C'est à quoi tend la décision du Président Roosevelt de faire surveiller par des patrouilles aériennes et navales les eaux non comprises dans la zone de guerre :

« Ces patrouilles auront pour mission d'avertir de la présence de sous-marins ou de croiseurs corsaires appartenant aux deux nations ennemies. Cela nous permettra, conclut M. Churchill, de concentrer nos forces de protection sur les routes maritimes plus proches de notre territoire et de porter des coups plus durs à la flotte sous-marine ennemie ».

Politique économique. — Le budget de l'année 1941-1942 vient d'être publié. Il permet de mesurer l'*effort financier* qui est demandé à la nation. Jusqu'à présent il a pu être pourvu aux énormes dépenses de guerre. Elles se sont chiffrées pour l'exercice précédent à 13,3 millions de livres, — soit plus de 2 milliards de francs français par jour, — sans recourir à la création de monnaie. Une certaine inflation n'a cependant pu être évitée, car la mobilisation industrielle qui s'étend de plus en plus à la main-d'œuvre féminine et les services auxiliaires de la défense qui englobent presque tous les nationaux ont apporté à tous les membres de la nation un accroissement soudain d'argent. Comme la pénurie de vivres et de produits manufacturés commence à se faire sentir, les dépôts dans les banques et dans les caisses d'épargne augmentent rapidement. Le Trésor y puise largement, tout en faisant appel à l'emprunt. Mais il prélève le plus clair de ses ressources sur les bénéfices de guerre et l'impôt sur le revenu.

L'*impôt* progressif *sur le revenu* a été augmenté dans de telles proportions que pour avoir, par exemple, un revenu net de 2.000 livres il faut en percevoir 4.000. Quant au revenu de 4.000 livres, on peut dire qu'il constitue une limite effective. Seuls quelques individus peuvent y prétendre.

La *taxe sur les bénéfices de guerre* a été portée à 100 %, mais, par une mesure originale, il a été réglé que les 20 % de la taxe seraient plus tard restitués aux industries pour faciliter leur transformation d'industrie de guerre en industrie de paix. Le grand public bénéficiera d'une mesure du même ordre. Les sommes supplémentaires qui sont demandées aux petits contribuables au titre de l'impôt sur le revenu seront portées à leur crédit sur les comptes des caisses d'épargne et leur seront remises après guerre. Le gouvernement fait ainsi miser tout le peuple anglais sur la victoire.

HONGRIE. — La mort du Comte Teleki, président du conseil, suivant de près celle de son ministre des affaires étrangères, le comte Csaky, a profondément ému le pays. Associés à une même œuvre, les comtes Teleki et Csaky avaient, par leurs habiles négociations, procuré à la Hongrie d'importants accroissements territoriaux tout en maintenant le pays en paix. Ils ont pu signer l'adhésion au pacte tripartite et réprimer les menées des croix fléchées qui menaçaient l'indépendance culturelle et politique du

pays. Récemment ils concluaient avec la Yougoslavie un pacte d'amitié qui semblait garantir l'avenir. Selon le journal de Genève, c'est à la tension entre le Reich et la Yougoslavie qu'il faudrait attribuer la disparition du Comte Teleki :

« Le comte Teleki a eu le sentiment décourageant de se trouver devant un problème insoluble. Il est possible qu'il ait pensé que la guerre était inévitable entre deux pays avec lesquels il avait pris des engagements et qu'il serait peut-être sollicité d'accorder à l'un, au détriment de l'autre, des facilités militaires. Que serait devenu, dans ce cas, son honneur personnel qu'il identifia avec l'honneur national, avec la défense d'une indépendance à laquelle les Hongrois ont été farouchement attachés et qu'ils n'ont cessé de défendre tout au long de leur glorieuse histoire ».

Pour légitimer l'entrée en guerre de son pays contre la Yougoslavie, le Régent Horty, en annonçant l'occupation des territoires que le traité de Trianon avait enlevés à la Hongrie, a déclaré :

« La Yougoslavie a cessé d'exister après la constitution d'un Etat croate autonome et indépendant ; nos soldats doivent prendre sous leur protection les populations hongroises des territoires méridionaux afin de les préserver de l'anarchie ».

C'est l'argument qu'avait déjà invoqué l'U. R. S. S. pour entrer en Pologne, lorsque, en Septembre 1939, les troupes allemandes parvinrent en face de Varsovie : « La Pologne a cessé d'exister, déclara M. Molotov, le devoir de l'U. R. S. S. est de prendre sous sa protection nos frères de race ». Toutefois, dès que la nouvelle de l'entrée en guerre de la Hongrie parvint à Moscou, l'U. R. S. S. fit savoir qu'elle désapprouvait l'action de la Hongrie. A l'Ambassadeur de Hongrie, M. Vychinski, commissaire du peuple adjoint aux affaires étrangères, précisa que l'U. R. S. S. ne pouvait en aucun cas approuver l'action du gouvernement hongrois contre la Yougoslavie : « Songez vous-mêmes au sentiment qui serait celui de la Hongrie si on commençait à la taillier en pièces car on sait que la Hongrie compte elle aussi des minorités nationales ».

M. Bardossy, Ministre des Affaires Etrangères, qui prit la succesion du comte Teleki, a défini devant les deux Chambres sa politique. Invoquant, parmi ses prédécesseurs, M. Gomboës, il a marqué son désir de collaborer étroitement avec les puissances de l'axe et a déclaré faire porter son effort sur la réforme agraire, la question juive et le problème des minorités.

Pour faciliter le morcellement de la grande propriété, l'Etat avancera les frais de premier établissement aux nouveaux fermiers. Quant aux juifs, ils continueront à être privés « des leviers de commande », en attendant qu'une déportation massive soit rendue possible par des « mesures européennes ». Aux diverses minorités qui ont été englobées dans les nouvelles frontières de la Hongrie ou que l'arbitrage du Reich lui confiera, le gouvernement hongrois assure, « en plus d'une absolue égalité de droits juridiques et politiques, la possibilité de développer sans entrave leur caractères ethniques et leurs particularités, ainsi que la protection de leur culture et de leur puissance économique ».

Les dernières statistiques publiées par l'Office central hongrois font ressortir qu'après les réannexions de ces dernières années, la Hongrie, qui ne comptait plus en 1920 que 7.900.000 habitants, en englobe actuellement 13.638.839. Dans les territoires yougoslaves qu'elle vient d'occuper vivaient environ 500.000 hongrois.

Sur le plan économique, une alliance étroite avec l'Allemagne permet à la Hongrie, pays exportateur de produits agricoles, d'écouler largement toute sa production. La ration des cartes alimentaires a même été réduite pour permettre des livraisons plus considérables.

ASIE

JAPON. — De retour à Tokio après son voyage en Europe et la signature du *pacte russo-japonais* de neutralité et de non agression, M. Matsuoka s'est félicité des résultats obtenus en affirmant qu'ils sont la preuve évidente que le but du Japon est de servir la paix. Faisant allusion à la politique des Etats-Unis il ajouta :

« Les Etats-Unis se posent en champions de la paix. S'il en est ainsi, je suis sûr que l'Amérique rendra hommage à la politique pacifique du Japon et qu'elle comprendra les véritables intentions de notre pays ».

C'est un fait que le Japon a réussi à écarter la menace de conflit avec l'U. R. S. S. que, tout récemment encore, la rivalité de deux pays en Chine faisait redouter. Le pacte signé à Moscou, s'il n'a pas vidé la vieille querelle chinoise, l'a mise en sommeil. L'U. R. S. S. est assurée n'avoir pas à redouter une attaque à

l'est si elle est engagée à l'ouest et le Japon peut faire face à des difficultés dans le sud, sans avoir à maintenir d'importantes forces en Chine du nord. Une force japonaise d'environ 300.000 hommes, jusqu'ici inutilisée au Mandchouko, se trouve libérée De son côté l'U. R. S. S. a retiré une partie de ses troupes de Sibérie. Leur transfert en Europe a occasionné pendant quinze jours l'interdiction du Transsibérien aux étrangers.

Le pacte russo-nippon a été accompagné d'une déclaration par laquelle l'U. R. S. S. et le Japon s'engagent respectivement à respecter l'intégrité territoriale et l'inviolabilité du Mandchouko et de la République populaire de Mongolie. Cette déclaration a suscité les réactions du gouvernement de Tchoung-King. En conséquence du traité il semble que l'U. R. S. S. ne soutiendra pas aussi activement que par le passé le Maréchal Tchang Kai Tcheik. Aussi ce dernier a-t-il signé un accord financier avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Faisant allusion à ces événements, le prince Konoye, premier Ministre du Japon, a de nouveau déclaré que la meilleure solution de l'affaire chinoise serait la conclusion d'une paix générale sur la base d'une entente entre le gouvernement de Nankin et le gouvernement de Tchoung-King. Cette solution permettrait aux puissances asiatiques d'éviter l'ingérance des puissances étrangères. Il ne semble pas qu'elle soit prochaine. Le Japon vient d'opérer une série de débarquements sur la côte de la mer de Chine. De vigoureuses contre-attaques chinoises ont forcé en quelques points les Japonais à réembarquer.

AMÉRIQUE

ETATS-UNIS. — Les revers anglais de Grèce, de Tripolitaine, les pertes croissantes de tonnage en Atlantique provoquent des remous dans l'opinion américaine. Tandis que Lindbergh et les isolationnistes donnent ouvertement la Grande-Bretagne perdante et intensifient leur campagne pour que les Etats-Unis n'associent pas leur sort au sien, une partie toujours plus importante du pays suit le Président Roosevelt et commence à envisager comme probable l'entrée des Etats-Unis en guerre.

M. Wendell Wilkie a déclaré « La doctrine de l'isolement touche à sa fin dans notre pays ». Le New-York Herald, commentant sa déclaration, affirme :

« La doctrine de l'isolement a désorganisé le monde démocra-

tique et l'a désarmé. Elle est responsable de l'échec de la paix et, par suite, du fait que nous devons, et beaucoup d'entre nous pour la deuxième fois dans leur vie, faire face à de tels dangers et porter de si lourds fardeaux. Car nous sommes obligés de parer aujourd'hui aux conséquences de la politique d'isolement que nous avons adoptée et suivie depuis vingt ans ».

Les membres du gouvernement s'expriment avec une franchise qui ne devrait laisser aucun doute sur leur détermination. M. Stimson, Ministre de la Guerre, a annoncé devant la Commission sénatoriale du Sénat que « la flotte américaine doit se préparer à combattre le long des deux continents américains et peut-être même dans d'autres régions ». Le Secrétaire d'état aux affaires étrangères, M. Cordell Hull : « Nous devons arriver à aider la Grande-Bretagne par tous les moyens ». Et le Colonel Knox, ministre de la marine : « Nous ne pouvons pas permettre que les marchandises américaines soient coulées en Atlantique, et nous seront battus si nos navires sont coulés ».

Ces déclarations, d'une netteté qui ne laisse rien à désirer, ont été accompagnées d'une mesure qui peut devenir d'une importance capitale. Désormais l'aviation et la marine de guerre effectueront des patrouilles jusqu'à 1.000 milles des côtes américaines. Ces patrouilles signaleront la présence d'unités étrangères et rendront ainsi de précieux services aux convois. Il ne s'agit pas encore d'une escorte proprement dite. Le Président Roosevelt, qui, le 15 Avril, au cours d'une conférence de presse, avait fait prévoir que « les Etats-Unis protégeraient les navires marchands américains partout où ceux-ci se rendraient, aussi longtemps qu'ils n'entreraient pas dans les zônes de combat, définies par la loi de neutralité » a précisé, le 25 avril, que « la mission des patrouilles consisterait seulement à signaler l'arrivée des navires agresseurs dans la zône où ils pourraient devenir menaçants pour l'hémisphère américain ». Il a refusé de répondre à la question de savoir si les patrouilleurs tireraient sur les navires en question.

Le Président Roosevelt semble vouloir éviter la provocation directe d'un « casus belli » qui l'obligerait à prendre l'initiative d'une rupture avec les puissances de l'axe. Le terme qui a été choisi pour désigner les patrouilles de sécurité est significatif. Ce seront des « *patrouilles de neutralité* » qui aideront l'Angleterre à profiter sans risques de l'aide financière et matérielle des EtatsUnis. Le Colonel Donavan, qui fut envoyé en Europe par

le Président Roosevelt, ne déclarait-il pas récemment : « Si notre avantage est de déclarer la guerre, nous n'hésiterons pas. Dans la négative, nous ne le ferons pas ».

Les Etats-Unis mettent à profit le temps de préparation qu'ils gagnent ainsi pour aménager les routes atlantiques, renforcer leurs forces navales, et développer leur industrie de guerre.

Par convention signée avec L'Ambassadeur du Danemark — et immédiatement désapprouvée par le gouvernement de Copenhague — le *Groënland* est passé sous la protection des Etats-Unis. Cette mesure permet aux forces américaines de précéder l'Allemagne dans l'occupation de ces territoires car on signale qu'ils ont déjà été survolés par l'aviation du Reich. Elle offre surtout aux bâtiments américains la possibilité légale de transporter, à distance relativement courte et en un point peu dangereux, le matériel de guerre destiné à la Grande-Bretagne.

Pour augmenter leur tonnage marchand les Etats-Unis pensent prendre en location les bâtiments belligérants ou étrangers actuellement placés sous leur contrôle. Le premier acte de cette nature porterait sur 39 navires de commerce danois. Les bâtiments français seraient exceptés.

Les *constructions navales* sont en plein développement. Les Etats-Unis ont pu déjà livrer, en mars, 20 garde-côtes de 2.000 tonnes et 10 petits torpilleurs qui atteignent une vitesse de 100 km. à l'heure. La marine de guerre doit s'accroître de 729 navires. Le projet comporte la mise sur chantier de 17 cuirassés, 12 porte-avions, 54 croiseurs, 216 destroyers, 84 sous-marins et d'un grand nombre de navires auxiliaires.

Les *grèves* qui, tour à tour, se déclenchent dans les différentes branches de la production industrielle, gênent considérablement l'exécution des commandes passées par le gouvernement. Pour résoudre les conflits de travail, le président Roosevelt a proposé la création d'un bureau de médiation spécial pour les industries de la défense nationale. Ce bureau serait composé de 4 représentants des ouvriers, de 4 représentants des industriels, de 3 personnalités neutres. Il aurait autorité pour intervenir dans les différends, en qualité de médiateur ; mais il n'aurait pas de pouvoir coercitif, et se bornerait à recommander une solution.

SAINT-SIÈGE

A l'occasion des fêtes de Pâques, sa S. S. PIE XII s'est adressé

au monde. Avec une grande fermeté, le Souverain Pontife a témoigné de sa douleur devant la prolongation du conflit et à la vue des peuples qui ne jouissent pas d'une paix juste :

« Tout en reconnaissant la valeur de ceux qui combattent pour la défense et la prospérité de leur pays et en admirant le développement de la technique et de l'industrie et même en tenant compte que les tentatives généreuses visant à l'humanisation du conflit n'ont pas manqué, Nous ne pouvons considérer la guerre que comme une chose atroce ».

« Avec une entière clarté Nous n'avons pas manqué d'indiquer des bases sur lesquelles on peut construire une paix juste ». « Aussi invoquons-nous un nouvel esprit chez tous les peuples et particulièrement chez les plus puissants qui ont les plus grandes responsabilités : l'esprit du droit, dépourvu d'hypocrisie, afin que sur les ruines accumulées par l'épée on puisse bâtir une solidarité fraternelle, loyale et profonde, dans laquelle tous les peuples, grands et petits, forts et faibles, puissent vivre ».

Le Pape a renouvelé sa demande d'humaniser la guerre :

« Nous supplions les belligérants de s'abstenir des moyens les plus destructifs jusqu'à la fin, aussi longtemps que l'emploi de ces moyens ne sera pas appliqué par l'adversaire ».

Faisant allusion aux chrétiens qui souffrent persécution pour leur foi, S. S. PIE XII a rappelé aux catholiques qu'ils ne leur restait qu'une arme, une seule épée, la prière et la parole apostolique et désintéressée : « Ce ne sont pas des armes offensives, mais des armes de l'esprit et du cœur ». Rappelant son action personnelle pour abréger le conflit et déterminer les conditions d'une juste paix, le Saint Père a déclaré qu'aujourd'hui il ne lui restait qu'à prier et à rappeler les disciples du Christ au devoir de la charité :

« Ce qu'on pouvait faire pour abréger le conflit, pour soulager les souffrances humaines, pour apporter réconfort et soulagement aux victimes de la guerre, nous l'avons accompli jusqu'à la limite de notre pouvoir et avec l'impartialité de notre fonction apostolique ».

« Aujourd'hui Nous ne pouvons que prier pour une paix rapide, universelle, non pour une paix d'oppression, mais pour une paix garantissant l'honneur de toutes les nations, satisfaisant leur nécessité vitale et les droits de tous ».

« Rien ne peut nous empêcher, ni nous retenir, de prêcher la paix entre les oppositions terrestres et de proclamer la fraternité d'origine, née à l'ombre de la croix ».

A l'occasion du deuxième anniversaire du pontificat de sa S. S. PIE XII, l'Osservatore Romano a précisé le rôle spirituel du Saint Siège dans le conflit actuel.

« On dit, on répète : le Pape, le Saint-Siège, puissance neutre. On dit, on répète que cette puissance spirituelle est indifféffrente. C'est une erreur. Puissance neutre signifierait que le Pape, le père et le pasteur, le gardien et le maître de l'Evangile dans sa vertu religieuse et sociale, individuelle et collective, pourrait avoir des intérêts égoïstes à sauver ou du moins des intérêts étrangers à ceux que comporte un conflit mondial.

« Puissance impartiale signifierait que le Pape n'a pas à choisir entre la vérité et la mystification, entre la justice et l'injustice, entre l'amour et la haine, entre le bien et le mal.

« Le successeur de Pierre doit paître les agneaux et les brebis du Christ, les confirmer dans la foi, les sauver tout au long des sentiers du temps, pour des fins éternelles. Le représentant de Celui qui s'est défini « La Voix, la Vérité et la Vie » n'est pas neutre, ni indifférent ; il n'est pas en dehors ni au-dessus de la mêlée, que les croyants le sachent bien, qu'ils en soient assurés et réconfortés. Il est dans la lutte, autant que l'est le patrimoine de la révélation et de la rédemption, autant que le sont la justice, la charité, la fraternité, autant que l'est la civilisation chrétienne.

« Le Pape est dans la lutte, non comme quelqu'un qui s'y est laissé entraîner, résigné, à la dérive, mais comme un combattant, un courageux. La justice, la coopération des peuples, ont en lui, aux yeux et dans la pensée de tous, un irréfragable défenseur. Ce sont là sans doute des idéaux, des concepts proclamés par les camps opposés, mais qui se trouvent infirmés par le soupçon réciproque de servir de masque à des intérêts et à des fins égoïstes. Il n'y a que sur le chef d'un principat spirituel que ne peut tomber une telle accusation, ni se poser un tel soupçon. Tous le reconnaissent, combattants ou non ».

La visite de M. Matsuoka au Souverain Pontife a attiré l'attention sur le beau développement du catholicisme au Japon. La chrétienté japonaise compte environ 100.000 catholiques dans les Iles et plus de 160.000 en Corée. Ils sont répartis en 17 circonscriptions écclésiastiques pour le Japon et en 5 pour la Corée, sous l'autorité générale d'un délégué apostolique représentant le Souverain Pontife. Il est probable qu'en conformité avec les lois récente de l'Empire Japonais, des prêtres japonais se voient confier la charge d'administrateurs dans les diverses circonscriptions.

ACTUALITÉS ET DOCUMENTS

Les programmes de Morale à l'Ecole Primaire

Annexe à l'arrêté du 23 *novembre* 1940 (*J. O.*, 5 décembre 1940, p. 5980).

Arrêté du 10 *mars* 1941 (*J. O.*, 12 mars 1941, p. 1117).

1) *Classes du Cours supérieur* (2e *année*), *des Ecoles primaires élémentaires, des Cours préparatoires des E. P. S.*

« Entretiens familiers et lectures sur les principaux devoirs envers nous-mêmes, envers nos semblables (famille et patrie), et envers Dieu ».

« Entretiens familiers et lectures sur les principaux devoirs envers nous-mêmes et envers nos semblables (respect de la famille, de la patrie, de la pensée d'autrui et des croyances religieuses) ».

2) *Première année des Ecoles Primaires Supérieures.*

« Les fins de la morale. Le bien et le bonheur.
Les sanctions morales.
L'idéal moral. L'appel du héros et du saint. Dieu ».

« Les fins de la morale, le bien et le bonheur.
Les sanctions morales.
L'idéal moral. L'appel du héros et du saint. Les valeurs spirituelles : la patrie ; la civilisation chrétienne ».

Ces programmes de morale et l'écho qu'ils ont trouvé dans la presse témoignent d'une préoccupation généralisée de régler l'éducation de la jeunesse d'après des normes de vie supérieures à celles de la plate et médiocre morale laïque. Ainsi l'entend, semble-t-il bien, M. Paul RIVES, dans son article de *L'Effort* du 26 mars : « Réalisme de l'idéal ».

« On ne meurt plus, dit-il, pour un idéal abstrait ». « La liberté individuelle, telle que nous l'avons comprise, ne peut plus fournir le fondement d'une mystique collective ». « La liberté civique ne fut pas un instrument suffisant. La notion de justice sociale, qui implique celle de l'égalité devant le service social, doit se substituer à elle. *Ce sera la*

tâche de notre génération de fournir à cet idéal un peu formel, le contenu doctrinal qui animera notre action ».

Ce contenu doctrinal, que loyalement M. Rives propose à notre génération de découvrir, nous, chrétiens, nous croyons et, à l'expérience, nous reconnaissons l'avoir identifié : c'est l'universelle et commune référence de tous et de chacun à un Dieu personnel, véritable explication dernière de l'Univers.

Mais hélas ! comme le reconnaît M. Rives dans un second article : « Primauté des valeurs spirituelles », paru dans *L'Effort* du 28 mars 1941, il n'y a pas encore dans tous les esprits « identité absolue entre ces valeurs spirituelles qu'il fallait remettre en honneur et une certaine définition de Dieu. Dieu, ajoute-t-il, qui n'y croit pas ? Mais chacun lui donne un visage préféré ». Vérité que nous traduirons ainsi : Dieu, c'est-à-dire l'Absolu, la Raison dernière de toutes choses, qui n'y croit pas ? Qui n'en postule avec certitude l'existence, quitte à hésiter, par ailleurs, pour en esquisser une représentation, tant on a l'évidence que Dieu transcende le signe même dans lequel il se laisse pressentir. Mais pourquoi l'auteur de l'article croit-il bon d'ajouter : « La pédagogie de Dieu, dans la mesure où il n'est plus seulement ce principe du souverain bien, retombe dans une métaphysique inaccessible aux jeunes esprits » ?

Relevons d'abord ceci : il existe donc une « pédagogie de Dieu principe du Souverain Bien » qui ne serait pas inaccessible aux jeunes esprits ! Il y a donc, pour M. Rives, un biais par lequel Dieu se présente comme naturellement, au bout des exigences spontanées d'un jeune esprit. Nous n'en demandons pas plus pour que le nom de Dieu puisse être prononcé à l'école. — Quant à la « métaphysique inaccessible aux jeunes esprits », nous dirions plus volontiers que c'est de « l'apologétique » qu'il s'agit ici et que c'est elle qui comporte ces difficultés. Autant, en effet, l'enfant qui est tout « direct » n'a pas de peine à filer d'une enjambée jusqu'au bout des exigences de sa raison, de son cœur ou de sa conscience, et dans ces trois domaines n'a aucune peine à postuler une Toute-Perfection, une Toute-Bonté et une Toute-Justice, autant il a de mal à « réfléchir », c'est-à-dire à atteindre le même but comme à reculons, sans perdre des yeux les démarches que sa logique intuitive a parcourues. « L'Eglise elle-même, déclare M. Rives, aurait-elle voulu de cette millénaire dispute philosophique pour les cerveaux de petits enfants ? » Bien sûr que non, l'Eglise ne veut, pour ces jeunes intelligences, d'autre apologétique ou philosophie (le mot importe peu) que celle du bon sens, celle qui a conduit tous les peuples, y compris les moins évolués, à postuler l'existence d'un Etre absolu, supérieur à l'Univers, un Etre tout naturellement conçu comme Personnel. S'il est vrai que l'homme, ce roseau de la nature, domine déjà l'Univers du seul fait qu'il est un roseau

pensant, c'est-à-dire qu'il est quelqu'un, une personne, et pas seulement quelque chose !

Bien inspiré est encore l'auteur de l'article quand il déclare : « L'école laïque ne pouvait méconnaître la réalité d'une tradition chrétienne et nul enseignement, même primaire, n'a le droit d'ignorer les valeurs religieuses ».

Pourtant si nous, chrétiens, nous tenons tant à « pénétrer ces valeurs spirituelles d'une définition religieuse de Dieu », c'est bien comme l'entrevoit M. Rives, parce que sans elle nous croyons ces valeurs incapables de maintenir dans la voie du bien ceux qui s'y réfèrent », du moins de les y maintenir sans déviation notable. Celui, en effet, qui « s'accroche à des valeurs spirituelles » dans le prolongement desquelles il ne veut pas affirmer Dieu, celui-là sans cesse peut succomber à la tentation de « matérialiser » ces valeurs spirituelles, comme le païen qui finit par se tailler une idole dans le bois de la forêt. Celui, au contraire, qui s'accroche aux valeurs spirituelles en affirmant par avance qu'elles doivent évidemment être suspendues à l'existence d'un Dieu transcendant, celui-là est plus fort pour repousser la tentation terrestre et matérialiste d'une mystique fermée et totalitaire : que celle-ci ait d'ailleurs pour nom : race, travail ou Etat.

Ainsi donc c'est moins encore à une neutralité bienveillante qu'à une pédagogie implicite d'un « Dieu principe du souverain bien » que M. Rives convie l'enseignement officiel de la morale à l'école. Nous l'en félicitons !

Par contre, nous ne saurions féliciter M. Ruyssen de son article : « La Paix à l'Ecole », paru dans *L'Effort* du 25 mars 1941. Ne voulant pas engager de polémique, qu'il nous suffise de livrer les extraits suivants. Ils diront mieux que tout commentaire l'inspiration de la plume qui les a écrits.

« J'entends bien certains esprits chagrins murmurer : « C'est « une fois de plus l' « Ecole sans Dieu » qu'on ouvre à nos enfants » : et je n'ignore pas ce que cette formule semble avoir d'agressif et de déplaisant quand on l'interprète mentalement comme synonyme de l'Ecole contre Dieu. Mais il n'est rien de tel.

« Ne mettrait-on pas tout le monde d'accord en disant plus simplement, et plus exactement : l'Ecole sans métaphysique ? Or, il va de soi que la métaphysique, dont la théologie rationnelle est la partie la plus obscure peut-être, en tous cas la plus disputée, n'est pas plus accessible à des cerveaux de dix ans, voire de quinze, que le calcul intégral, la physique molléculaire, l'histologie des neurones ou la philologie indo-européenne...

« Un fait évident domine tout le débat (....) l'école doit enseigner ce qui unit, et non ce qui divise. Les matières sur lesquelles l'accord est non seulement possible, mais en quelque sorte acquis d'avance : grammaire, éléments des sciences, géographie, histoire

nationale, morale, suffisent à l'éveil des intelligences et à la formation des consciences en vue des tâches de la vie quotidienne, aussi bien morale que matérielle... ».

Qu'importe si, par la suite, M. Ruyssen se félicite de voir l'Evangile et la vie chrétienne faire leur entrée à l'école avec le chapitre du programme de morale intitulé « Civilisation chrétienne ». Nous savons bien qu'il n'y a de civilisation chrétienne, comme disait M. Rives, que fondée sur un « contenu doctrinal » dont l'affirmation de Dieu est le premier mot.

Répondant à l'enquête lancée par *Esprit*, au mois de février 1941 (1), le R. P. Ganne développe ainsi sa pensée :

« L'idée de Dieu, ou plutôt une connaissance de Dieu confuse et quasi intuitive, est le fruit normal de l'activité spontanée de l'esprit. Mais elle n'est pas une donnée ou une conquête de la seule raison, elle est une exigence de l'âme tout entière, qui cherche très tôt, instinctivement, comme à tâtons, son centre de gravité, et s'efforce d'assurer l'équilibre intérieur et la cohérence de ces tendances multiples et plus ou moins anarchiques qui s'éveillent dans un être humain en pleine croissance. En rencontrant l'idée de Dieu dans l'enseignement scolaire qu'il reçoit, l'enfant apprendra qu'elle n'est pas une idée aberrante ou sectaire, mais le patrimoine de l'humanité, une base solide sur laquelle il peut bâtir avec sécurité, une donnée sûre autour de laquelle il peut unifier son expérience. Il aura l'assurance que ses aspirations intérieures ne sont pas vaines et chimériques, mais normales ; ainsi pourra être évité l'étiolement ou la perversion de ce qu'il porte de meilleur en lui. Il ne sera pas acculé à cette espèce de désespoir d'une jeune conscience affolée, qui, contrainte de trouver un absolu, le met n'importe où, fût-ce dans les pires égarements individuels ou collectifs. Il est naturel que l'enseignement, l'éducation sociale l'aide à cette prise de conscience et en assure la rectitude...

« C'est pourquoi la neutralité, une neutralité négative à l'égard non seulement des diverses confessions religieuses, mais encore de l'idée même de Dieu, est une lacune immense, disons un scandale ».

A la fin de son étude, le R. P. Ganne expose ce que doit être l'enseignement de la théodicée et de la morale :

« Il importe qu'il soit présenté non pas comme un minimum suffisant, mais comme un point de départ, comme la norme d'un développement personnel qui doit trouver ailleurs son élan et sa nourriture : il faut qu'il reste ouvert à une « mystique », ou, plus précisément, à la vie religieuse.

(1) Voir *Esprit*, février 1941, p. 225-235.

« Il ne sera pas dogmatique et abstrait, mais humblement soumis à l'expérience, respectueux du fait religieux, et d'abord de ces « faits intérieurs » que sont les exigences infinies de la conscience.

« On peut attirer l'attention sur les trois points suivants, qui pourraient définir l'esprit et l'idéal de l'enseignement moral.

« 1° D'abord, établir l'enseignement dans une atmosphère de *respect.* Pas seulement ce respect négatif qui consiste à ne rien dire ou ne rien faire qui puisse froisser les consciences, heurter les convictions : ce genre de respect pousse à minimiser ou à escamoter le fait religieux, parce qu'il est à base de scepticisme.

« Mais le respect positif, qui consiste à reconnaître les valeurs incluses dans la conscience, valeurs qui nous dépassent en un sens, et qui nous obligent à nous dépasser ; valeurs que les règles morales : devoirs envers le prochain, envers la famille, envers la patrie, etc... peuvent monnayer, objectiver, mais qu'elles ne peuvent ni justifier ni vivifier ; valeurs qu'un Dieu rationnel peut fonder et garantir, mais non transfigurer jusqu'à les rendre aimables et faciles, jusqu'à provoquer cet engagement personnel qui est l'essence de la vie morale concrète.

« 2° Aider l'enfant à enrichir son *expérience,* à l'unifier, à l'approfondir. Lui montrer que l'idée de Dieu n'est pas seulement une notion abstraite, mais une idée-force ; qu'une fois installée dans la conscience, elle la travaille, la soulève, comme un ferment prodigieux, lui donne cette tension qui est la condition et le signe de la vie.

« 3° Ainsi l'enseignement moral doit être au service de la conscience, pour l'*orienter,* l'aider à se mettre dans un certain état de polarisation vers la vérité vivante. Mais seule une démarche personnelle lui vaudra une réponse personnelle ; du moins sera-t-elle préparée à la recevoir, si les obstacles sont écartés. La vérité ne répond que si l'homme l'interroge non pas seulement avec sa raison, mais avec tout son être ».

Dans la même revue, M. Maurice BLONDEL parle de l' « Enseignement de Dieu dans l'éducation » (1) :

« Pour restaurer non seulement dans les programmes, mais dans l'instruction et l'éducation à tous les degrés, ce problème de Dieu, il faut que ce ne soit point comme s'il s'agissait d'un artifice pédagogique, analogue à ces quantités auxiliaires qui servent à résoudre certains problèmes d'algèbre et qui disparaissent ensuite dans la solution : il faut que, pour tous, enfants et adultes, primaires et supérieurs, il s'agisse bien d'un élément essentiel sur lequel reposent des

---

(1) Voir *Esprit,* mars 1941, p. 304-314.

intérêts vitaux, d'ordre social et spirituel, personnel et familial, bref d'une question de vérité et de civilisation...

« Pour que l'idée de Dieu figure au programme complet d'une préparation à la vie, il faut et il suffit qu'une telle mention s'applique à un problème réel, inévitable même, commun à toute conscience et à toute fonction humaine. Or, sans rien préjuger encore, il est vrai de dire qu'historiquement, psychologiquement, moralement, à nul peuple, à nulle conscience humaine, fût-ce aux plus lointaines manifestations de la préhistoire ou chez les êtres les plus dégradés, l'ébauche d'un culte ou d'une inquiétude en face des énigmes qu'impose la plus frustre raison, ne font complètement défaut. En ce sens, il est exact de dire qu'absolument parlant l'idée et le nom même de Dieu sont en toutes les consciences, et que si l'homme est un être spontanément métaphysicien, parce qu'il pense et parle, c'est aussi parce que sa vie propre, personnelle et collective, est travaillée par un besoin religieux. Aussi n'est-ce point seulement à une élite d'esprits cultivés et libérés, curieux d'histoire et de philosophie, d'esthétique ou de mystique, que convient comme une parure l'étude d'un Dieu, « catégorie de l'idéal ». C'est à toutes les consciences qu'il importe d'apporter, même sous la forme la plus élémentaire, la nourriture spirituelle qu'exigent ou que comportent la sincérité, la droiture, les forces vives dont ne peut se passer impunément aucun membre de la communauté humaine, familiale, professionnelle, nationale, internationale et religieuse...

« L'éducation a (en effet) pour mission de nous rendre plus attentifs à la raison, plus fidèles à la lumière. L'idée de Dieu est si profondément et impérieusement inviscérée en nos aspirations qu'à défaut du terme infini de bonheur et de science qui nous sollicite, nous nous fabriquons de faux dieux en nous repliant sur les passions, c'est-à-dire sur un égoïsme qui se crée des idoles au service même des ambitions, des jouissances, d'une autolâtrie...

« Sur de telles données, qui s'imposent à tout peuple civilisé en raison même de la diversité des esprits, des cultures, des relations internationales, des tâches spécialisées et de toutes les complexités de la vie contemporaine, il est possible, bien plus, il est bon et indispensable de ne point omettre, dans la construction des cités, les pierres angulaires sans lesquelles les murs de l'édifice ne pourraient s'élever solidement, ni soutenir les parois destinées à porter la clef de voûte placée d'en haut pour assurer tout l'équilibre et la sécurité de l'abri protecteur où doit se développer une humanité pacifiée et coopératrice...

« S'il en est ainsi, ce n'est pas seulement à l'initiative privée ou à des associations confessionnelles qu'il convient de laisser tout le soin d'entretenir les assises supérieures d'où dépendent la société et la patrie ; c'est un devoir public des pouvoirs publics dans l'ensei-

gnement public de ne point omettre et surtout de ne point ôter la pierre angulaire qui maintient ensemble tous les matériaux de cette structure, à la fois spirituelle et matérielle, utilitaire et généreuse, œuvre de dévouement et de nécessité vitale qu'est une nation normalement constituée. C'est pourquoi, sous les réserves et grâce aux distinctions qui viennent d'être indiquées, il convient en effet de restituer à l'idée de Dieu, dans la cité française, la place qu'elle a gardée chez les peuples même les plus avancés sans compromettre pour cela la liberté des consciences, le respect de la sincérité et la sauvegarde de l'intégrité religieuse *per sola arma lucis.*

. . . .

« D'aucun point de vue donc, ni psychologique, ni moral, ni social, ni historique, ni métaphysique, ce problème de Dieu ne peut être légitimement ou même réellement éliminé. Il réside au fond de la conscience et de la raison. Puisqu'il est humain, la philosophie et l'enseignement général se mentiraient à eux-mêmes en l'écartant ou en feignant de l'ignorer...

« Ainsi sommes-nous, envers et contre tout, ramenés, pour échapper aux inerties de la morale laïque, à demander une morale officielle au moins orientée vers le besoin de Dieu. Telle est la pensée développée par Mgr BORNET, dans sa conférence de Carême à la primatiale de Lyon, le 16 mars 1941.

« Jusqu'à un certain point, dans l'ordre des courtes vues terrestres, on peut (remplir l'esprit des élèves des connaissances diverses) sans qu'intervienne une formation religieuse quelconque. On conçoit, par exemple, un enseignement purement laïque sur l'hygiène, les questions ménagères, le calcul, l'écriture, la lecture et d'autres sciences exactes et positives. On le conçoit, même si on ne l'approuve pas entièrement.

« Seulement, et c'est pour cela qu'on ne peut pas l'approuver sans réserves, l'homme porte en lui autre chose que des aptitudes à devenir un animal cultivé et savant. Il y a des mots, dans sa langue, qui ont un sens très précis : conscience, devoir, volonté... sans parler de « l'Infini » qui le « tourmente ».

« Si je suis un homme digne de ce nom, je sens que ma conscience me dicte mon devoir et que ma volonté doit l'accomplir. Mais si je reste dans mon triste isolement, devant des cieux vides, et que j'ignore Dieu, qu'est-ce que ma conscience ? « Un tribunal sans juge », répondait un jour Lamartine. Et nos contemporains athées d'en tirer l'inévitable conclusion. Celui qu'on a appelé « le plus sereinement païen » d'entre eux n'hésite pas à écrire : « Un homme très conscient de sa pensée prend difficilement au sérieux sa conscience morale »...

« Mais alors le dilemme est troublant : ou bien, je pense en

homme, et je ne puis plus vouloir en homme (....) ; ou bien je veux en homme et il faut que je renonce à réfléchir en homme, car l'élan de ma volonté contredit le scepticisme de ma pensée et il exige que je prenne au sérieux ma conscience morale.

« Pour en sortir (tous les philosophes un peu solides en tombent d'accord) j'ai besoin de Dieu et je n'ai besoin que de Lui. Il me suffit, mais il me Le faut, pour être un homme cohérent, sans mutilation spirituelle, un homme qui apprenne à se vaincre, à utiliser cette force étonnante, sa volonté, image de la volonté divine, et un homme aussi qui sache cultiver en soi-même cette fleur délicate : la conscience, et cette vertu rare : le caractère.

« Philosophiquement, sur le plan de l'intellectualité pure, le discernement de la vérité et de l'erreur est parfois difficile à faire, à cause des sophismes subtils qui peuvent fausser la solution d'un problème capital comme celui de l'existence de Dieu. Ce qui se pense est toujours sujet à contestations : son évidence est à la merci d'un raisonnement captieux.

« Mais moralement, sur le plan de l'action, les obscurités disparaissent et le doute n'est plus permis. L'ordre humain et ses exigences essentielles — la vérité, le bien, le devoir, le droit, la justice, l'acte volontaire... — ne subsistent que Dieu aidant et les ordonnant. Dès ses premières démarches, l'âme, embarquée ici-bas, doit choisir : elle « ne peut servir deux maîtres » et vivre de la même manière, dans la même logique qu'elle soit immortelle ou qu'elle soit mortelle. Ce qui est résiste à la sagacité de tous les docteurs ; les phrases les plus habiles n'y peuvent rien changer.

« Penser que Dieu n'existe pas est toujours possible ; agir en conséquence est toujours funeste.

« En effet, Dieu, au sommet de la vie humaine, l'illuminant, celle-ci a tous ses repères et tous ses appuis, pour ajuster ensemble sa pensée et son action, sa raison et sa volonté. Dieu absent, au contraire, tout s'écroule dans la nuit : la morale devient déraisonnable et la raison devient amorale. (......)

« Quand l'Eglise protestait contre la disparition totale de Dieu à l'Ecole publique, ce n'était pas dans une intention toute négative, pour le plaisir de faire de l'opposition. Elle sentait profondément qu'on étendait sur l'âme des enfants une zone d'ombres et de ténèbres spirituelles et que cet obscurcissement était mortel pour un pays de vieille civilisation chrétienne comme le nôtre.

« Admettre que Dieu ne soit plus un étranger, proscrit des maisons où se forme la jeunesse, que son nom cesse d'y être suspect, que son existence y soit enseignée ou acceptée, ce n'est pas seulement revenir à la raison et au bon sens, en donnant à la morale naturelle la seule base solide qui la justifie ; c'est aussi rendre possibles l'union et la paix entre les Français ; c'est, par un acte de

haute sagesse, leur permettre à tous de collaborer, en marchant dans le même sens, vers la lumière, sous le signe de la vérité, avec la promesse de la liberté ».

*
**

L'exigence et les conditions d'une éducation vraiment moralisatrice, tel est encore le thème d'un article de Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand, dans la *Croix d'Auvergne :*

« A côté des communiqués de guerre et des activités diplomatiques, nos journaux nous apportent chaque jour, ou à peu près, parmi les faits divers ou les jugements des tribunaux, une chronique extrêmement douloureuse pour les éducateurs et les amis de l'enfance et de la jeunesse, c'est celle des crimes, délits et condamnations de mineurs.

« Pauvres enfants ! Pauvres jeunes gens !...

« En face de cette trop précoce et trop fréquente clientèle, la justice est compréhensive, bienveillante même. Nous connaissons les soucis de certains magistrats qui révèlent des préoccupations fort élevées, dignes des meilleurs pères de famille et d'éducateurs avertis. Mais le bien commun exige la défense de la société et la mise en garde contre la contagion du mauvais exemple. Aussi la justice condamne-t-elle et punit-elle cette malheureuse jeunesse coupable. (....).

« Cependant, une question se pose. Il ne suffit pas à une société, de se défendre et de punir. Elle a le devoir d'éduquer. (....).

« Négliger auprès de la jeunesse tout enseignement de la morale, nier toute la force spirituelle, rester sceptique devant l'obligation de la conscience, ne plus lui donner le sens de la responsabilité, supprimer au devoir tout fondement, toute raison supérieure et transcendante, pour parler clair mettre Dieu hors la classe et hors la loi, c'est briser tout frein devant les basses passions et les vices des hommes, c'est détruire l'idéal suprême et universel à quoi la raison et la logique peuvent raccrocher tous les autres idéaux particuliers limités et pourtant sacrés, comme ceux de la famille et de la patrie. (....).

« Le problème est-il, oui ou non, de redresser un pays que de mauvais bergers, de déplorables méthodes, des erreurs et des mensonges ont conduit à la ruine ?

« Cela n'est pas douteux.

« Alors, donnons son vrai nom au Seul Etre qui ait le droit d'imposer sa volonté à la conscience d'un homme, de lui dicter l'obéissance morale, de lui demander des comptes sur sa responsabilité. Toute autorité humaine vient de cet Etre Suprême qui a pour nom Dieu. Et point n'est besoin d'être théologien ou même philosophe pour le comprendre ; il suffit pour cela d'un peu de bon sens et de quelque expérience de la vie et de l'éducation ».

*
**

S. Em. le Cardinal Gerlier, dans l'émouvant discours qu'il prononça devant la Légion rassemblée à Lyon le 30 mars, concluait par cette péroraison qui est un avis et une consigne :

« Ah ! qu'elle m'apparaît belle, dans cette lumière, votre grande tâche, mes amis de la Légion, mais comme je comprends alors que vous soyez venus la méditer dans cette église, sous le regard de Dieu ! Cet esprit fraternel sans lequel on ne saurait refaire une France vraiment forte, comment le ferons-nous passer dans les faits si ce n'est par le christianisme qui en est historiquement et philosophiquement la source ?

« Interrogez nos morts, nos morts d'hier et les milliers de morts qui, à travers tant d'années, ont prié sous ces voûtes. Scrutez l'âme des vivants. La réponse sera la même : pour créer un lien puissant entre les hommes, il faut en demander le secret à l'Evangile. Pour bâtir solidement l'édifice national, il faut appeler humblement le secours divin. Elle demeure vraie après tant de siècles, la parole du psaume : « Si ce n'est pas le Seigneur qui construit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui s'acharnent à la bâtir ».

« Oui, nous avons besoin de Dieu, de ce Dieu sans lequel on ne saura jamais ni trouver un fondement inébranlable à la morale, ni donner une assise indestructible à l'éducation de la jeunesse, ni substituer efficacement aux rivalités et aux haines qui divisent les hommes comme les sociétés, l'union fraternelle qui fera aujourd'hui la force de notre patrie, en attendant que demain elle fournisse la seule base solide d'une paix véritable entre les hommes.

« Ceux-là mêmes qui, parmi vous, mes amis, ne partagent pas notre foi, ne s'offusqueront pas, j'en suis sûr, de m'entendre parler ainsi. Ils savent le respect attristé et discret avec lequel je m'incline devant la souffrance intime de ceux qui ne possèdent pas cette lumière. Ils respecteront en retour la foi où tant de leurs frères trouvent le meilleur levier de l'énergie qu'ils veulent dépenser avec eux pour que se réalise le noble idéal de la Légion ».

L'apport spirituel de l'Action Catholique au Renouveau Français[1]

Sur le plan exclusivement religieux et moral.

Dans le renouveau demandé par le Chef de l'Etat, l'Action catholique, comme elle l'a déjà montré, est vraiment à pied d'œuvre pour une tâche rénovatrice et constructrice.

Son terrain demeure celui de la religion ; de l'action sur les consciences, sur la famille, sur l'esprit de la profession et des relations sociales.

Jamais les tâches proprement politiques ne sauraient être remplies par l'Action catholique. Pas davantage la politique ne saurait absorber l'Action catholique sous prétexte d'unité, sinon c'en serait fait du respect dû à la liberté religieuse de l'Eglise et des consciences.

Nous le répétons une fois de plus : la politique n'a rien à redouter de l'Action catholique. Hier, nous disions : l'Action catholique cherche à former des âmes honnêtes, saines et droites, en un mot : chrétiennes.

Elle agit sur des gens qui sont des citoyens, mais elle n'est compromise avec aucun parti politique : son terrain est d'un autre ordre.

Aujourd'hui, nous disons : l'Action catholique veut travailler au renouveau de la France : elle veut refaire son âme chrétienne, inspirer à la famille, à l'éducation de l'enfant, aux institutions sociales, un esprit de foi, de justice, de charité.

Dans ces limites elle est prête à apporter sa collaboration, mais sur son seul plan : elle est résolument en dehors de toute action politique. Elle interdit à ses groupements, à ses organisations de se transformer en organismes politiques. Elle demande même à ses dirigeants de ne pas être des chefs politiques, afin d'éviter toute collusion ou toute confusion compromettante. Servir est sa seule ambition. Servir le Christ, servir l'Eglise, servir la France en faisant un monde libéré du matérialisme et des forces de destruction qui en découlent.

L'Action catholique entend suivre à la lettre le précepte de l'Evangile : « de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». Devant une France malheureuse et malade, elle accepte les tâches éducatrices, spirituelles, religieuses qui sont les siennes, avec un sens patriotique avivé par les malheurs d'une Patrie aimée et

---

(1) Extrait de la Lettre pastorale adressée par Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand, à l'occasion du Carême.

douloureuse, avec le respect et la confiance inspirés par son magnifique et noble Chef de l'Etat, avec l'enthousiasme de la foi de ses enfants, avec la discrétion nuancée d'une collaboration qui, en aucun cas, ne doit être une absorption, au détriment de l'une ou de l'autre de deux actions, catholique et politique, dont chefs, buts, moyens diffèrent, encore qu'ils aient des points de rencontre pour le bien commun du pays.

Ces réflexions ne paraîtront peut-être pas inutiles, en précisant une ligne de conduite franche et loyale qui facilite les tâches que chacun a à accomplir.

Les mêmes raisons nous invitent à ajouter les remarques suivantes, à la fois très importantes pour l'Action catholique et pour le renouveau spirituel de la France.

Liberté Catholique.

Les tendances qui ont pu être exprimées ici ou là, au sujet d'une jeunesse unique, ne semblent conformes ni aux affirmations données par le gouvernement, ni à celles du sentiment français. Union, oui. Unité, non. Et cela pour le bien de tous.

L'Action catholique qui, par l'enseignement chrétien et par ses œuvres de jeunesse, a apporté dans notre diocèse une collaboration appréciée à l'œuvre du renouveau national, a besoin, pour demeurer imprégnée des valeurs spirituelles qui la caractérisent, de conserver son idéal, ses moyens de formation de militants, ses méthodes d'étude, l'organisation des services qu'elle rend, ses contacts exempts de toute situation officielle et de contrainte avec les milieux sur lesquels elle agit.

Dans ces limites, l'Action catholique et ses mouvements spécialisés font le meilleur travail que comporte leur rôle. En assurant à la jeunesse toutes les richesses spirituelles de la foi et de la vie chrétienne, ils collaborent de la façon la plus efficace au renouveau spirituel de la France, dont ils refont l'âme démolie et malade !

Action Catholique et Neutralité.

Reste une dernière question, apparemment entourée de quelque obscurité, lorsque l'on parle du renouveau spirituel : c'est celle de la neutralité.

Le Maréchal Pétain a pris soin d'apporter quelque clarté sur ce sujet que, d'ailleurs, il n'a pas prétendu traiter dans toute son ampleur. Dans un remarquable article publié dans *La Revue des Deux Mondes* du 15 août 1940, sur l'Education nationale, il a écrit :

« *Toute l'école française de demain... ne prétendra plus à la neutralité. La vie n'est pas neutre ; elle consiste à prendre parti hardiment. Il n'y a pas de neutralité possible entre le vrai et le faux, entre*

le bien et le mal, entre la santé et la maladie, entre l'ordre et le désordre, entre la France et l'Anti-France ».

Voilà qui est penser clair et parler net. Les discussions les plus subtiles ne pourront jamais rien contre la vérité et la sagesse de ces quelques lignes.

Il en résulte que, ni à l'école, ni dans aucun groupement de jeunesse, on ne peut plus parler de neutralité au sens ancien de ce mot, sans retomber dans les anciennes erreurs et les mensonges « *qui nous ont fait tant de mal* ».

Il ne s'ensuit pas, pour autant, qu'une forme de spiritualité doive être imposée par l'Etat comme une formule obligatoire.

Mais, en stricte conséquence, les forces spirituelles ne doivent être ni laissées de côté et négligées, ni combattues. Il faut, au contraire, les mettre à leur place pour leur permettre de produire leurs effets et d'apporter au pays le renouvau d'âme dont il a besoin.

A la lumière de la raison humaine comme des diverses religions qui ont des croyants, dans notre pays, se dégage un minimum de conclusions communes, comme l'existence de Dieu, de l'âme, sa responsabilité en face de Dieu, son immortalité avec l'idée de récompense attachée au bien et de châtiment réservé au mal. Ce minimum de spiritualité se présente comme indispensable dans toute éducation et dans tout groupement de jeunesse suscité par l'Etat, à moins de demeurer dans cet athéisme et ce matérialisme exempts de toute spiritualité, et cause profonde et véritable de l'effondrement des conscience et de l'âme de la nation. En se tenant à ce minimum de vérités, dites rationnelles et communes à toutes les croyances, ainsi que le comporte d'ailleurs le nouveau programme scolaire, l'Etat doit assurer en outre aux valeurs spirituelles des diverses confessions religieuses liberté, respect et protection, pour que les enfants et jeunes gens de toutes les écoles et de toutes les œuvres de jeunesse puissent s'instruire de leur religion et la pratiquer.

Faire la place à la religion dans les horaires, dans la constitution et les emplois du temps des divers groupements de jeunesse, dans l'état d'esprit et la manière de faire des chefs responsables à l'exclusion de tout parti-pris malveillant ou de toute timidité lâche, voilà la vraie garantie de la liberté de conscience et de l'éducation choisie par la famille, voilà un nouvel apport spirituel indispensable au renouveau français.

Pour cette tâche urgente, les Catholiques, qui représentent la presque totalité du pays, ne ménageront ni leur effort, ni leur collaboration.

La limitation des bénéfices industriels du temps de guerre en Allemagne (1)

Objet.

« Le peuple allemand fait la guerre pour assurer la vie de l'Etat, considéré en tant que communauté du peuple, et l'existence de chaque individu pris isolément. Ce fait impose à chaque membre de la communauté le devoir de se considérer comme au service de la guerre. Pour l'économie allemande, ce devoir consiste à assurer la victoire en portant son rendement au niveau maximum. A cette obligation se rattache encore la nécessité de prêter la plus grande attention au fondement financier de la communauté, et, en particulier, au maintien de la monnaie.

« La guerre doit être conduite d'une manière aussi peu coûteuse que possible. Les prescriptions de l'ordonnance sur l'économie de guerre qui se rapportent aux prix répondent précisément à cet objet. Pour s'assurer que les intéressés portent bien leur rendement au niveau correspondant à l'accomplissement de leurs obligations de guerre, obligations qui sous-entendent encore, en particulier, une production rationnelle et une répartition judicieuse des produits, ces prescriptions font à chaque tenant de l'économie allemande le devoir impérieux de veiller, sous sa responsabilité propre, à établir ses prix conformément aux intérêts de la communauté, tels qu'ils sont déterminés par la guerre, c'est-à-dire à renoncer à la fraction des bénéfices qui n'était justifiée qu'en temps de paix.

« Si le niveau des prix ne se justifie pas du point de vue de l'économie de guerre, il faut :

« *a*) ou bien abaisser les prix des articles de consommation privée et publique ;

« *b*) ou bien réduire les bénéfices dans la mesure où soit l'on a omis de le faire dans le passé, soit l'on aura négligé de le faire par la suite.

Abaissement des prix.

« 2. Les textes pris en matière de prix pour l'application de l'ordonnance sur l'économie de guerre (circulaire du 9 septembre 1939, etc....) indiquent les cas où un prix n'est pas justifié du point de vue de l'économie de guerre.

---

(1) Circulaire de M. Joseph Wagner, Commissaire du Reich pour la fixation des prix, en date du 15 mars 1941.

« 3. Des bénéfices élevés signifient régulièrement que l'entrepreneur aurait dû abaisser ses prix dans le passé et qu'il devra les abaisser dans l'avenir.

« 4. Quand des baisses de prix sont imposées, chaque entreprise doit les appliquer d'elle-même et sans délai.

« 5. Quand l'état des bénéfices d'une entreprise est tel qu'ils doivent conduire à des abaissements de prix, il n'est pas nécessaire d'appliquer ces abaissements à tous les articles qui entrent dans le cercle de production de l'entreprise. La réduction d'ensemble à laquelle on tend peut donc être obtenue en réduisant les prix d'une partie de ces articles. Toutefois, le choix de ces articles doit être fait en tenant compte de leurs relations avec l'économie de guerre ; en particulier, il convient d'accorder une préférence aux articles de consommation qui correspondent aux besoins les plus importants de la population.

« 6. A titre exceptionnel, une entreprise peut, à sa demande et pour des raisons dûment justifiées du point de vue de l'économie de guerre, être autorisée par les services chargés du contrôle des prix à surseoir à une réduction de prix, et à verser au trésor, à sa place, une somme d'un montant correspondant.

« 7. Les instructions relatives à l'abaissement des prix imposés seront publiées ultérieurement.

« 8. Les prix qui auront été abaissés en exécution des prescriptions de l'ordonnance sur l'économie de guerre, peuvent être ramenés à leur niveau primitif si l'on peut justifier que ce relèvement est conforme aux principes d'une économie populaire soumise aux obligations de la guerre.

Reversement des bénéfices.

« 9. Si une entreprise a omis de procéder aux abaissements de prix auxquels elle était tenue, il ne peut pas être question de les appliquer rétroactivement. A leur place, l'entreprise doit, de sa propre initiative, verser à l'Etat le montant correspondant.

« 10. Aux termes du paragraphe 22 ff de l'ordonnance sur l'économie de guerre, l'obligation du reversement s'applique à tous les bénéfices réalisés postérieurement au 1er septembre 1939. Ne sont pas modifiées les mesures prises par les services du contrôle des prix sur la base de prescriptions autres que les dispositions de l'ordonnance sur l'économie de guerre relatives aux prix.

« 11. Comme le reversement est prélevé sur les bénéfices non encore imposés, il réduit le gain de l'entreprise, de sorte que seul le bénéfice réduit est passible de l'impôt. Si l'entreprise a déjà acquitté l'impôt sur les bénéfices ou l'impôt sur les sociétés, il en est tenu compte lors du reversement, l'entreprise ne verse alors que la différence entre, d'une part, le bénéfice réel, diminué des impôts effectivement payés et, d'autre part, le bénéfice autorisé, réduit également des impôts auxquels

il aurait été soumis. Si cette différence dépasse le superbénéfice (différence entre le bénéfice réel et le bénéfice autorisé), le superbénéfice seul est à verser. Par impôts, il faut entendre exclusivement, au sens de ces prescriptions, l'impôt sur les bénéfices et l'impôt sur les sociétés.

« 12. Les sommes à reverser sont à remettre au service compétent de l'administration des Finances. Dans des cas exceptionnels, l'entreprise peut, sur sa demande et pour des raisons dûment justifiées du point de vue de l'économie de guerre, obtenir la remise de tout ou partie des sommes dont elle est redevable, si elle peut ainsi échapper à des hausses de prix qui lui auraient été imposées autrement, par une augmentation de frais de revient prévisible et inévitable.

« 13. Toute entreprise qui a omis de pratiquer les abaissements de prix prescrits est passible d'une peine. Toutefois, si elle a effectué le reversement correspondant avant l'ouverture de l'instruction ou la mise en application de la peine, elle peut échapper à l'une et à l'autre.

Bénéfices.

« 14. Par bénéfice, il faut entendre, au sens de l'instruction, le bénéfice global de l'entreprise et non les bénéfices obtenus dans chacune de ses activités. Lorsque plusieurs entreprises sont unies par des liens de caractère économique, on ne doit grouper leurs bénéfices que si ces liens sont imposés par la nature de leurs exploitations.

« 15. On prendra pour point de départ le bénéfice imposable qui, en règle générale, appellera des rectifications.

« 16. C'est ainsi, par exemple, qu'on ne devra pas défalquer du bénéfice des dépenses étrangères à l'exploitation ou des dépenses exceptionnelles telles que des frais d'études ou de recherches dépassant la mesure usuelle des prestations sociales accomplies volontairement en sus de charges légales. De même, on incorporera au bénéfice les amortissements qui excèdent la marge communément admise.

« 17. On pourra déduire du bénéfice imposable les réserves convenables destinées à des réparations en tant que les exigences économiques n'auront pas permis de les constituer dans la mesure usuelle. La même faculté s'appliquera aux réserves intéressant des travaux d'extension différés, mais de caractère usuel. Seront également sujettes à déduction les réserves constituées pour provisions d'impôts commerciaux.

« Les ressources exceptionnelles telles que les bénéfices comptables provenant de la vente d'un actif de l'exploitation ou d'une participation ne seront pas portées aux bénéfices. La même règle s'appliquera aux revenus tirés de participations étrangères à l'exploitation.

« Si les amortissements passibles de l'impôt sont inférieurs au montant usuel, la différence sera déduite du bénéfice. L'impôt sur la fortune sera déduit lui aussi, à la différence des frais généraux dont la

déduction ne sera admise que pour un montant déterminé.

« 18. Les bénéfices tirés de l'exportation pourront être déduits, sur justification que l'exportation tient dans l'activité de l'entreprise une place plus importante que les livraisons au marché intérieur.

« 19. Les dépenses d'établissement ne devront pas être déduites du bénéfice. L'affectation de superbénéfices à des travaux d'établissement ne pourra être autorisée que dans des cas particuliers et par moi-même (Commissaire aux prix) ou par les services que j'aurais habilités à cet effet. L'administration se réservera le droit de vérifier le bien-fondé de ces affectations après la fin de la guerre.

« 20. Pour apprécier le caractère correct du bénéfice, il y aura lieu de considérer que les entreprises travaillant avec de gros frais ne peuvent prétendre qu'à des bénéfices inférieurs à ceux des entreprises travaillant à bon compte. On établira donc une échelle différentielle ; toutefois, en temps de guerre, son montant ne devra pas être aussi élevé qu'en temps de paix, parce qu'en temps de guerre le rendement doit être porté à un niveau très élevé. L'échelle différentielle ne jouera qu'en faveur des entreprises qui auraient obtenu un rendement tout à fait remarquable.

« 21. On pourra utiliser comme point de repère, pour l'appréciation du bénéfice, le bénéfice d'exploitation d'une année de paix où l'économie se réclamait de la normale, c'est-à-dire où les prix de l'entreprise étaient encore sous l'influence de la concurrence. A défaut, on pourra prendre la moyenne des bénéfices de plusieurs années de paix. Toutefois ces points de repère ne seront pas valables si le bénéfice réalisé pendant la période considérée était déjà indûment élevé.

« Les accroissements d'affaires intervenus depuis lors ne justifient, en règle générale, une augmentation du bénéfice que si le capital et le risque se sont accrus, ou si l'entreprise peut établir qu'il s'est produit d'autres augmentations de rendement dans son exploitation. Le rapport du bénéfice au chiffre d'affaires ne doit pas se présenter en hausse, sauf cas exceptionnels où il apparaîtra justifié par une situation tout à fait particulière.

« 22. Pour permettre le calcul de bénéfices corrects, on pourra fixer des bénéfices-types par groupes d'entreprises plus ou moins importants. Ces bénéfices seront déterminés par le Groupe des industries du Reich ou par les organisations qui en dépendent, et soumis à l'approbation du Commissaire aux prix. Leur valeur relative devra être ajustée à la situation présente des diverses branches de l'économie.

« 23. A l'aide de ces bénéfices-types, on fixera le bénéfice admissible pour une entreprise travaillant avec des prix de revient conformes à l'économie de guerre. Seules pourront atteindre le bénéfice-type les entreprises dont les prix de revient se tiendront au-dessous des possibilités admises pour une exploitation économique et qui se com-

pareront avantageusement à ceux d'autres entreprises assurant les mêmes productions. Les entreprises qui accuseront des prix de revient plus élevés ne pourront pas prétendre au bénéfice-type. Celles qui obtiendront des prix de revient particulièrement bas pourront, avec l'autorisation des services de contrôle des prix, dépasser le bénéfice-type dans une mesure à fixer par l'autorisation.

« 24. Les bénéfices seront tenus pour régulièrement valables en tant qu'ils se maintiendront dans le cadre du bénéfice-type ou dans les limite des règles de comparabilité fixées par le paragraphe 23. Il n'est pas exclu que, dans des cas particuliers, les entreprises mal gérées se voient refuser le droit à bénéfices, car l'existence d'un bénéfice-type traduit à sa manière la responsabilité de l'entrepreneur en matière de bénéfice et de prix.

« 25. Les entreprises dont les bénéfices ont été jusqu'à présent supérieurs aux bénéfices-types n'ont pas le droit de relever leurs prix pour porter leurs bénéfices au niveau du bénéfice-type.

« 26. Conformément aux prescriptions sur l'ordonnance de l'économie de guerre relatives aux prix, aux textes d'application y relatifs et à la présente circulaire, les entreprises ont à établir sous leur responsabilité propre que leurs prix sont justifiés du point de vue de l'économie de guerre, ou qu'ils doivent être abaissés, en particulier parce que le bénéfice résultant des prix pratiqués jusqu'ici n'est pas conforme aux exigences de la situation de guerre. Si un bénéfice irrégulier montre que les prix ne sont pas justifiés du point de vue de l'économie de guerre, l'entreprise intéressée doit :

« *a*) abaisser immédiatement ses prix ;

« *b*) verser au Trésor les superbénéfices réalisés jusque-là.

« Les entreprises doivent fournir sans retard, aux Services de contrôle des prix, les pièces nécessaires en double expédition ».

REVUE DES LIVRES

Collection « Prends et lis », publiée aux Editions Spes, Paris.

M. BRILLANT. — **Le visage humain du Christ.** — Prix : 3 fr.

Réflexions séduisantes sur le Christ ami et sauveur des hommes. Il y a beaucoup de substance dans ces courtes pages.

J. CHAINE. — **Valeur historique des Evangiles.** — Prix : 3 fr.

Nos Evangiles se présentent avec des garanties que beaucoup de sources historiques n'ont pas. L'auteur esquisse ici une utile démonstration de cette vérité.

J. CALVET. — **Vivre en dedans.** — Prix : 2 fr. 50.

Une vive et pratique exhortation à réveiller en nous « le désir de valoir, de secouer le joug des choses », par une vie spirituelle progressive.

J. CALVET. — **Rien ne se perd.** — Prix : 3 fr.

Un raccourci précieux du dogme de la « communion des Saints ». Rien ne se perd dans la collective activité des âmes en état de grâce...

Mgr RŒDER. — **Qu'est-ce que le Pape ?** — Prix : 3 fr.

Mgr l'Evêque de Beauvais résume ici le fait divin et les caractéristiques doctrinales du Souverain Pontificat, avec quelques détails sur l'élection et « la journée » des Papes.

L. LEFEBVRE. — **Le fait de Lourdes.** — Prix : 3 fr.

Lourdes, « illustration de la religion catholique »... Voyez, regardez bien, et concluez !

L. LEFEBVRE. — **Savoir souffrir.** — Prix : 2 fr. 50.

Brève mais consolante étude sur le problème de la souffrance humaine. Valeur naturelle et surnaturelle de la douleur.

Toutes ces brochures se lisent facilement et seront d'un précieux secours dans l'apostolat par l'imprimé.

Maurice RIGAUX.

Adolphe WATTINNE. — **Magistrats célèbres du XVIII[e] siècle.** — Plon, Paris, 1941. Un volume in-8, avec 8 portraits hors texte. 310 pages. Prix : 33 francs.

L'auteur esquisse la vie de quelques magistrats de l'Ancien Régime : Achille de Harlay, le premier président de Mesmes, le président Hénault, l'abbé Puccelle, le chancelier d'Aguesseau, le président de

Brosses, Joly de Fleury, les deux Maupéou, Lamoignon, Montesquieu, et quelques autres.

Plusieurs de ces personnages méritaient d'être sauvés de l'oubli, d'autres non. Ils n'ont eu, en leur temps, de notoriété que par leur zèle gallican et leur haine des Jésuites. C'est d'ailleurs pour cela que l'auteur leur accorde sa sympathie tandis qu'il abomine le chancelier Maupéou pour lequel beaucoup d'historiens se montrent moins sévères et dont la réforme audacieuse, si elle avait été maintenue, eût pu sauver la Monarchie. Mais il s'était montré faible à l'égard des Jésuites !

Tout cela est bien démodé et n'a pas grand'chose à voir avec l'histoire vraie.

Jean ROCHE.

Docteur René DEQUIRAL : **Points de vue sur le Quercy.** — Imprimerie Toulousaine, 2, rue Romiguières, Toulouse. Brochure de 24 pages.

Un fils, évidemment, de cette originale province, et dont l'attachement fervent, très averti, se complait d'abord à dénombrer les richesses d'art, de pittoresque, de vertus ancestrales, puis s'essaie à démêler les causes de sa décadence indéniable, depuis cent ans environ, le signe le plus manifeste en étant la dépopulation accélérée. Clinicien réaliste qui se fie plus à l'observation qu'aux dissertations des démographes, il constate, après d'autres, qu'ici du moins, comme en Languedoc, et sans exclure d'autres causes, surtout celles d'ordre plutôt moral, le dépeuplement paysan est provenu de l'obligation du partage strict des terres familiales : on a voulu garder intact le bien du fils unique. D'autant qu'en ce royaume du calcaire, il faut un domaine assez vaste pour assurer l'aisance de la vie... Le Quercy était pourtant relativement riche, vivant, économiquement actif autrefois : dévasté à maintes reprises par les guerres, il s'est relevé, et vite, après chaque crise. On sait quels soldats vigoureux il a fournis de tous temps. L'auteur insiste vivement pour que soit immédiatement entrepris et mené avec ténacité le reboisement des causses. Il en espère beaucoup, dans l'avenir. Mais en attendant ? Retenons à son éloge que son intéressante étude, par son esprit, ses notations, ses suggestions, justifie, à propos d'un coin de la vieille France, la politique paysanne du Maréchal.

Louis BARDE.

Paul REBOUX. — **Liszt.** — Flammarion, Paris, 1940. In-18 jésus, 272 pages. Prix : 25 francs.

Anecdotes vraies, tableaux colorés et documentés, épisodes inventés, raccourcis d'histoire, portraits rapides, en ces brèves « coupures de film » qui soutiennent fort bien l'intérêt, l'auteur évoque, à son

tour, la curieuse image et vie de Franz Liszt le Hongrois, pianiste et compositeur éblouissant, amoureux amoral et mystique intermittent... Un grand enfant apparemment : vaniteux sans orgueil, grand seigneur et désintéressé, vainqueur sans jalousies, sur le tard clerc minoré fort indépendant, et toujours bienfaiteur des pauvres pour le plus grand profit de son âme romantique.

Quelle étrange existence : pleine et vide, longue « rapsodie » de triomphes, de faiblesses sentimentales et d'enchantements rythmés, à laquelle n'a même pas manqué le conte des mille et une nuits avec la Schéhérazade Carolyne, princesse de Sayn-Wittgenstein ! S'il est vrai que la musique est l'art passionné par excellence, de ses « préludes » à sa fin, Franz Liszt fut un musicien parfait, moins égoïste que Chopin, plus idéaliste que son gendre Richard Wagner. M. P. Reboux, non sans quelque indulgence, a su lui rendre justice.

Michel Gory.

Henri Ghéon. — **La jambe noire.** — Flammarion, Paris. In-18 jésus, 216 pages, 22 fr.

Roman, à la fois drôle et touchant. Les saints médecins, Cosme et Damien, ont greffé la jambe d'un chrétien nègre mort noyé, sur la cuisse d'un patricien accidenté et amputé. Peu à peu le jeune débauché, prisonnier de ce membre noir, diversement influencé par le contact de cette chair jadis animale puis vivifiée en Dieu par le baptême, est amené de l'adultère et du rapt au dévouement pour ses bienfaiteurs et au martyre à leur suite. Livre divertissant, écrit avec humour et verve.

Maurice Rigaux.

P.-B. Gheusi. — **Cinquante Ans de Paris. La Danse sur le Volcan,** Mémoires d'un Témoin, 1890-1940. — Librairie Plon, Paris, 1941. 423 pages, in-8 alfa. Prix : 48 francs.

M. P.-B. Gheusi, ignoré de beaucoup, n'en a pas moins été un des personnages les plus importants de la Troisième République. Poète, librettiste, auteur dramatique, journaliste, directeur de plusieurs de nos théâtres nationaux, pontife du culte gambettiste, ami et confident de la plupart de nos hommes politiques et de quelques-uns de nos généraux, il a été le témoin de tous les événements qui se sont produits pendant un demi-siècle, et il en a influencé un bon nombre.

Il nous a déjà apporté son témoignage en deux volumes de mémoires qui ont obtenu un grand succès. Il leur donne aujourd'hui une suite sous le titre : « La Danse sur le Volcan ».

Nul titre n'a convenu davantage au contenu d'un livre. C'est en effet aux gambades ou aux contorsions de méprisables marionnettes qu'il nous fait assister alors que la catastrophe est toute proche et que

tout le monde en a vaguement l'impression. Que le personnel qui nous gouvernait était donc vil ou taré ou médiocre ! Un homme qui le connaissait bien nous en inspire la nausée et cependant il avait été l'ami de la plupart des personnages qu'il met en scène. Les faits et les anecdotes se succèdent dans le livre avec un désordre apparent, et dans un style impressionniste parfois incorrect, mais le tout est extraordinairement vivant.

Ceux qui voudront connaître notre époque par le dedans ne devront pas négliger les trois volumes de mémoires de M. Gheusi.

Jean ROCHE.

Georgette VARENNE. — **La Femme dans la France nouvelle.** — Imprimeries Mont-Louis, Clermont-Ferrand, 1940. 80 pages. Prix : 7 fr. 50.

Comme le papillon toutes les fleurs, l'auteur effleure ici toutes sortes de problèmes et d'une aile légère multiplie au hasard de sa course les conseils de sagesse. Souhaitons qu'ils soient entendus et compris ! Notons que dans ces pages l'aspect chrétien de l'éducation n'intervient quasi pas. Sur la formation des garçons nous n'avons vu que cette phrase : « La mère veillera à ce que le jeune homme, en marge de ses études, sache danser, bridger, conduire une auto, voire même un avion, pour se porter au secours d'autrui.. Louons ces formes de service social, mais n'est-ce pas un peu court ?

Michel GORY.

Pierre VARILLON. — **Veille au large avec nos marins.** — H. Lardanchet, Lyon, 1941. 209 pages. Prix : 25 fr.

M. Pierre Varillon, comme journaliste, a eu l'occasion de partager la vie de nos marins. Il a été en patrouille avec des avions maritimes, il a embarqué sur un dragueur de mines, il a fait campagne dans un sous-marin et sur le fameux « Siroco ». Ses impressions sont contées avec verve et dans un style pittoresque. Elles sont réconfortantes.

Jules COURTILLER.

LES ÉVÉNEMENTS

16 *Avril.* — Les Allemands occupent Sarajevo. Des forces croates pénètrent en Bosnie et en Herzégovine. Sofia rompt les relations diplomatiques avec la Yougoslavie.

18 *Avril.* — Capitulation effective de l'armée yougoslave.

M. Korytsis, récent successeur de M. Metaxas à la tête du gouvernement grec, meurt subitement.

La France se retire de la Société des Nations.

Aux termes d'une convention, la propriété domaniale de la Grande-Chartreuse est concédée par l'Etat, pour une durée de 99 ans, à l'Ordre des Chartreux.

20 *Avril.* — Le Maréchal Pétain, accompagné de l'amiral Darlan, se rend à Pau, d'où il adresse un message aux paysans de France, puis il gagne Tarbes en passant par le sanctuaire de Lourdes.

Des conversations ont lieu à Hyde-Park, entre le Président Roosevelt et M. Mackensie King, premier ministre du Canada.

21 *Avril.* — Le roi Pierre II de Yougoslavie, accompagné de plusieurs ministres, arrive en avion à Jérusalem.

M. Emmanuel Tsonderos est nommé président du Conseil des ministres de Grèce. Le nouveau ministre fait appel au courage légendaire du peuple hellène.

22 *Avril.* — Les pouvoirs des préfets, en matière de ravitaillement, sont transférés à des préfets régionaux, assistés chacun d'un intendant de police et d'un intendant des affaires économiques. La zone libre comprend six régions : Lyon, Marseille, Montpellier, Clermont-Ferrand, Limoges et Toulouse.

23 *Avril.* — Capitulation des armées grecques d'Epire et Macédoine. Le roi Georges II annonce son intention de se rendre en Crète avec le gouvernement et d'y poursuivre la lutte.

A son arrivée à Tokio, M. Matsuoka déclare à la presse : « Le Reich et l'Italie ont approuvé l'accord de Moscou ».

24 *Avril.* — La Cour Suprême inculpe et fait interner à Bourrassol le contrôleur général Jacomet, ancien collaborateur de M. Daladier au ministère de la Défense nationale.

M. Menzies, premier ministre d'Australie, adresse de Londres un message au peuple du Dominion, pour répondre à certaines critiques.

M. Knox, ministre de la Marine américaine, développe l'idée : « Nous sommes allés si loin que nous devons continuer à marcher ».

Mort du roi de Cambodge, Sisowath Monivong.

25 *Avril.* — Occupation par des forces allemandes de plusieurs îles de la mer Egée, notamment de Lemnos et de Samothrace.

Des déclarations officielles confirment que les Etats-Unis organiseront dans l'Atlantique des patrouilles aériennes et navales de sécurité.

Les Etats-Unis prêtent 50 millions de dollars au Gouvernement chinois de Tchoung-King. De même la Grande-Bretagne, 5 millions de livres.

L'empereur du Japon et le président du Soviet suprême de l'U.R.S.S. ratifient le pacte de neutralité signé à Moscou le 13 avril.

27 *Avril.* — Entrée des troupes allemandes à Athènes. Occupation de Corinthe et de Patras.

28 *Avril.* — Les Italiens occupent Corfou, ainsi que le port de Preveza en Epire.

En Ethiopie, les troupes britanniques s'emparent de Dessié.

Le Portugal célèbre le 52e anniversaire du président Salazar.

29 *Avril.* — Le conseil de guerre de la Nouvelle-Zélande approuve le Gouvernement d'avoir envoyé un corps expéditionnaire en Grèce.

Une loi française étend les attributions du Secrétariat d'Etat à la Famille et en fait un organe de coordination pour tout ce qui intéresse la famille.

Aux Etats-Unis, l'arbitrage de M. Roosevelt met fin à la grève dans les charbonnages des monts Apalaches.

Le Gérant : L. Laboureur Imprimerie LABOUREUR et Cie — Issoudun (Indre)

En vente aux Editions Pays de France

PUBLIEES PAR LES EDITIONS SPES — PARIS

LES CONFERENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

— Carême 1941 —

par le R. P. PANICI, s. j.

CHRISTIANISME ET VALEURS VITALES

LE CHRIST
ET
LA GRANDEUR HUMAINE

2 MARS. — Le Christ exalte la grandeur humaine.
9 MARS. — Le Christ exalte notre âme et son intelligence.
16 MARS. — Le Christ exalte notre volonté libre et son amour.
23 MARS. — Le Christ exalte notre destinée éternelle.
30 MARS. — Le Christ exalte nos relations avec Dieu et les hommes.
6 AVRIL. — Le Christ exalte notre valeur de personnes dignes de respect.

●

RETRAITE PASCALE

LA VALEUR RELIGIEUSE PERSONNELLE

LUNDI SAINT. — Appel à la Foi.
MARDI SAINT. — Appel à la Pureté.
MERCREDI SAINT. — Appel au Sacrifice.
JEUDI SAINT. — Appel de l'Amour qui se donne...
VENDREDI SAINT. — Appel de l'Amour qui se dévoue...

Les conférences paraissent en 6 fascicules — La Retraite forme un septième fascicule plus important que les six premiers.

ABONNEMENT AUX 7 FASCICULES
24 fr. franco.

La collection des Conférences sera en vente chez tous les Libraires Catholiques **et aux Editions Pays de France à Issoudun**, contre versement de 24 francs au Compte Postal L. Keller, Lyon 904-40.